

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique

École Supérieure de Commerce

-Kolea-

**Mémoire de fin de cycle en vue de l'obtention du diplôme de Master en sciences
financières et comptabilité**

Spécialité : Monnaie, finance et banque

Thème :

**L'impact de variation du taux de change sur la
performance des banques en Algérie
(2010-2022)**

Elaboré par :

DIF Chaima

SAOUDI Aychouche

Encadré par :

Dr : BENCHAIIB Rabah

Année universitaire : 2023/2024

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique

École Supérieure de Commerce

-Kolea-

**Mémoire de fin de cycle en vue de l'obtention du diplôme de Master en sciences
financières et comptabilité**

Spécialité : Monnaie, finance et banque

Thème :

**L'impact de variation du taux de change sur la
performance des banques en Algérie
(2010-2022)**

Elaboré par :

DIF Chaima

SAOUDI Aychouche

Encadré par :

Dr : BENCHAIIB Rabah

Année universitaire : 2023/2024

Remerciements

En préambule à ce mémoire, nous remercions ALLAH qui nous aide et nous donne la patience et le courage durant ces longues années d'étude.

Nos premiers remerciements s'adressent à notre directeur de mémoire, Mr **BENCHAIB Rabah** et ce, pour son dévouement, son soutien continu et inestimable ainsi que pour ses précieux conseils et recommandations. Nous espérons qu'il trouve ici le témoignage de notre profonde gratitude et de notre sincère reconnaissance.

Nos remerciements s'adressent aussi aux membres du jury d'avoir accepté d'apporter de leur savoir afin d'améliorer la qualité de ce travail.

Nous exprimons mes profonds remerciements à Mr **BENILLES Billel**, pour son soutien et ses orientations ainsi que pour la pertinence de ses remarques. Nous tenons également à vous remercier de faciliter notre accès aux données.

Nous tenons à remercier tout le corps professoral de l'Ecole Supérieure De Commerce, pour le travail énorme qu'il effectue pour nous créer les conditions les plus favorables pour le déroulement de notre étude.

Nous tenons à remercier Mme **CHALOUCHE Saida**, directrice des opérations avec l'étranger de la banque extérieure d'Algérie (BEA), d'avoir facilité notre insertion au sein de DOE et de nous avoir mis dans des conditions idéales d'apprentissage.

Nous tenons également à adresser nos vifs remerciements à notre promoteur de stage Mr **OUMOKHTAR Zoheir**, ainsi qu'à tous les cadres de la DOE au la Banque Extérieure d'Algérie. Leur accueil et leur disponibilité nous ont permis de travailler dans de bonnes conditions durant notre stage.

Enfin, Nous remercions profondément, nos familles, nos amis ainsi que les personnes qui nous ont soutenus de près ou de loin au cours de la réalisation de ce mémoire.

Dédicaces

Du profond de mon cœur, je dédie ce travail à tous ceux qui me sont chers :

À mes chers parents, aucun mot ne saurait exprimer pleinement l'admiration, l'affection éternelle et la gratitude profonde que je ressens envers vous. Vos sacrifices incessants pour mon éducation et mon bonheur sont une source inestimable de force et d'inspiration. À vous, mes précieux parents, pour votre amour infini, votre soutien indéfectible et vos prières constantes qui ont illuminé mon parcours tout au long de mes études,

À mes adorables sœurs Maram et Tessnim, dont les encouragements permanents et le soutien moral sans faille ont illuminé chacun de mes pas sur le chemin de l'apprentissage,

À mes grands-parents, mes tantes, mes oncles, mes cousins et tous mes proches,

À mes chers Aychouche et Amina, qui n'ont jamais cessée de me soutenir, à qui je souhaite toutes les réussites.

À toutes les personnes que j'aime.

Chaima

Dédicaces

Le devoir de reconnaissance m'oblige de dédier ce modeste mémoire à tous ceux qui me sont chers, ce sont ceux à qui je dois e mon succès.

À mon cher père **ATEMANE**, pour ton amour profond et tes innombrables sacrifices pour mon éducation. Tu es mon modèle d'honnêteté, de sérieux et de responsabilité, incarnant la persévérance, la créativité et le dévouement sans bornes.

À ma merveilleuse mère **MERZAKA**, aucun mot ne saurait capturer la profondeur de l'amour et de l'affection que je ressens pour toi. Tu es bien plus qu'une mère, tu es mon phare de générosité et mon exemple de dévouement. Ta tendresse infinie est une source inépuisable de réconfort, et je te suis infiniment reconnaissant pour chaque instant où tu as été la pour moi, sans jamais faillir.

Merci pour ta présence rassurante et pour tous ces instants où ton amour inconditionnel a été ma plus grande force.

À ma chère sœur **HIYAME** et mon cher frère **ABD ELRAOUFE**, pour leur encouragement et que ce travail reste une raison pour être fière de tout ce qu'ils ont fait pour moi.

À remercier ma grand-mère **FATIMA** et ma tante **FOUZIA** pour leur amour inconditionnel.

À mes tantes, mes oncles, mes cousins.

À mes amies **CHAIMA** et **AMINA**, ainsi qu'à leurs familles respectives, pour leur amitié et leur soutien indéfectible. Votre présence à mes côtés a été une source de réconfort et de motivation.

À remercie tous **mes amis** en général, pour leur soutien, leur encouragement et les moments partagés qui ont rendu cette aventure encore plus mémorable.

Merci à vous tous.

Aychouche

Sommaire

Liste des abréviations	II
Liste des annexes	III
Liste des figures	IV
Liste des tableaux	V
Résumé	VI
Abstract.....	VI
Introduction générale	A
Chapitre 01 : Les aspects théoriques du taux de change	
Introduction	1
Section 01 : Marché et régime de change.....	2
Section 02 : Les déterminants du taux de change.....	19
Section 03 : Le marché de change et le taux de change en Algérie.....	26
Conclusion.....	31
Chapitre 02 : La performance financière de la banque et le risque de change	
Introduction	32
Section 01 : La performance financière de la banque	33
Section 02 : Le risque de change	46
Section 03 : La relation entre la performance des banques et le risque de change (Revue de la littérature)	54
Conclusion.....	59
Chapitre 03 : Etude empirique de variation du taux de change sur la performance des banques en Algérie	
Introduction	61
Section 01: Secteur bancaire algérien.....	62
Section 02 : Démarche méthodologique.....	76
Section 03 : Les résultats et les interprétations.....	91
Conclusion.....	99
Conclusion générale	100
Bibliographie	103
Annexes	

Liste des abréviations

Abréviations	Significations
ADE	Avance en Devise Export
ADI	Avance en Devise Import
ANOVA	Analysis of Variance
BRI	Banque des Règlements Internationaux
CMC	Conseil de la Monnaie et du Crédit
CNRC	Centre National de Registre De Commerce
DZD	Dinar Algérien
EPE	Entreprises Publiques Economiques
EUR	EURO (la monnaie unique de l'Union européenne)
FMI	Fonds monétaire international
FNI	Fonds National d'Investissement
FOREX	FOReign Exchange
INSTAT	Institut des Statistiques (Albanie)
ISE	Borsa Istanbul
GARCH	Generalized Autoregressive Conditional Heteroskedasticity
LSDV	Least Square Dummy Variable
MCG	Moindres Carrés Généralisés
MCO	Moindres Carrés Ordinaires
PAT	Profit Après Impôt
PIB	Produit Intérieur Brute
PME	Petite et Moyenne Entreprise
PNC	Plan National de Crédit
PSCE	Panel-Corrected Standard Errors
SSP	Livre Sud-Soudanaise
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine
USD	United States Dollar
VIF	Variance Inflation Factor

Liste des annexes

Annexe N°01: Cotation commerciale de la BEA au 1er février 2024	110
Annexe N°02: Une partie de base des données.....	111
Annexe N°03: Statistiques descriptives	112
Annexe N°04: La matrice de corrélation	112
Annexe N°05: Matrice de multicolinéarité des variables (VIF)	112
Annexe N°06: Le test de spécification de Fisher pour l'équation de le ROA	113
Annexe N°07: Le test de spécification de Fisher pour l'équation de le ROE.....	113
Annexe N°08 : Régression primaire du modèle à effet fixe (ROA)	113
Annexe N°09: Régression primaire du modèle à effet aléatoire (ROA).....	114
Annexe N°10: Test d'Hausman (ROA).....	114
Annexe N°11: Régression primaire du modèle à effet fixe (ROE).....	114
Annexe N°12 : Régression primaire du modèle à effet aléatoire (ROE)	115
Annexe N°13: Test d'Hausman (ROE)	115
Annexe N°14 : Test d'hétéroscédasticité (ROA)	115
Annexe N°15: Test d'hétéroscédasticité (ROE).....	115
Annexe N°16: Test d'autocorrélation des erreurs (ROA)	115
Annexe N°17: Test d'autocorrélation des erreurs (ROE).....	116
Annexe N° 18: Estimation du modèle par PCSE (ROA).....	116
Annexe N° 19: Estimation du modèle par PCSE (ROE)	116

Liste des figures

Figure 1.1: La répartition des transactions de change par intervenant pour l'année 2019	5
Figure 1.2: La répartition des transactions sur le marché des changes.....	7
Figure 1.3: Evolution du taux de change du dinar algérien (2010-2022).....	30
Figure 2.1: L'évolution du concept de la performance d'entreprise.....	35
Figure 2.2: L'évolution de la performance des banques algériennes (2010-2022).....	40
Figure 3.1: Procédure séquentielle des tests d'homogénéité.....	78
Figure 3.2: Le modèle de la recherche	87

Liste des tableaux

Tableau 1.1: Les avantages et les inconvénients des régimes de change	13
Tableau 1.2: Les principaux facteurs influençant le choix d'un régime de change.	16
Tableau 2.1: Les différentes dimensions de la performance de l'entreprise	34
Tableau 3.1: Les banques privées et publiques de l'échantillon.....	76
Tableau 3.2: Tableau récapitulatif des variables dépendantes et indépendantes	86
Tableau 3.3: Analyse descriptive des variables du modèle	88
Tableau 3.4: Matrice des corrélations entre les variables de régressions	89
Tableau 3.5: Test VIF pour les variables explicatives du modèle	90
Tableau 3.6: Résultat du test de Fisher	92
Tableau 3.7: Résultat du test d'Hausman	92
Tableau 3.8: Résultat du test de Breusch-Pagan.....	93
Tableau 3.9: Résultat du test de Wooldridge	94
Tableau 3.10: Les résultats de la régression Tableau.....	95
Tableau 3.11: Tableau récapitulatif des résultats	95

Résumé

Les fluctuations du taux de change constituent un élément essentiel à considérer dans l'évaluation de la performance des banques. Dans un environnement financier mondialisé, les banques sont exposées à des risques importants liés aux variations des devises étrangères. En absence de stratégies de gestion efficaces, les variations du taux de change peuvent compromettre la rentabilité des banques et affecter leur stabilité financière.

Ce travail vise à étudier l'impact des variations du taux de change sur la performance des banques opérant en Algérie (20 banques) durant la période 2010-2022. Pour cela, nous avons utilisé la méthode de régression sur données de panel. Les fluctuations du taux de change ont été mesurées par la moyenne annuelle des taux de change (USD/DZD) enregistrés quotidiennement sur le marché interbancaire des changes en Algérie sur cette période de 13 ans. Les résultats montrent que les fluctuations du taux de change affectent significativement et négativement la performance des banques, mesurée par le ROA et le ROE. De plus, l'étude a introduit des variables de contrôle (le taux de croissance du PIB, la taille, l'efficacité et la liquidité) pour mener une analyse de régression de cet effet.

Mots-clés : banques algériennes ; fluctuations ; taux de change ; performance bancaire ; données de panel.

Abstract

The fluctuations of the exchange rate play a primordial role in evaluating the performance of banks. In a globalized financial environment, banks are exposed to significant risks associated with foreign currency fluctuations. In the absence of effective management strategies, exchange rate variations can compromise the profitability of banks and affect their financial stability.

This study aims to examine the impact of exchange rate fluctuations on the performance of banks operating in Algeria (20 banks) during the period 2010-2022. To achieve this, we used the panel data regression method. Exchange rate fluctuations were measured by the annual average of exchange rates (USD/DZD) recorded daily in the interbank foreign exchange market in Algeria over this 13-year period. The results show that exchange rate fluctuations significantly and negatively affect the performance of banks, measured by ROA and ROE. Additionally, the study introduced control variables (GDP growth rate, size, efficiency, and liquidity) to conduct a regression analysis of this effect.

Keywords: Algerian banks; fluctuations; exchange rate; bank performance; panel data.

ملخص

تلعب تقلبات سعر الصرف دورًا أساسيًا في تقييم أداء البنوك. في بيئة مالية معولمة تتعرض البنوك لمخاطر كبيرة مرتبطة بتقلبات العملات الأجنبية. في غياب استراتيجيات إدارة فعالة يمكن أن تؤدي تقلبات سعر الصرف إلى تقويض ربحية البنوك والتأثير على استقرارها المالي.

تهدف هذه الدراسة إلى فحص تأثير تقلبات سعر الصرف على أداء 20 بنك في الجزائر خلال الفترة من 2010 إلى 2022. لتحقيق ذلك، استعملنا طريقة الانحدار باستخدام نموذج بانل. تم قياس تقلبات سعر الصرف من خلال المتوسط السنوي لأسعار الصرف (USD/DZD) المسجلة يوميًا في سوق الصرف الأجنبي بين البنوك في الجزائر على مدار هذه الفترة التي امتدت 13 عامًا. تُظهر النتائج أن تقلبات سعر الصرف تؤثر سلبيًا على أداء البنوك الذي تم قياسه بواسطة العائد على الأصول (ROA) والعائد على حقوق الملكية (ROE). بالإضافة إلى ذلك، أدخلت الدراسة متغيرات التحكم (معدل نمو الناتج المحلي الإجمالي، الحجم، الكفاءة والسيولة) لإجراء تحليل الانحدار لهذا التأثير.

الكلمات المفتاحية: البنوك الجزائرية؛ التقلبات؛ سعر الصرف؛ أداء البنوك؛ نموذج بانل

Introduction générale

Introduction générale

Les marchés financiers internationaux ont connu d'importantes turbulences au cours des dernières décennies, caractérisées par l'interconnectivité croissante de l'économie mondiale. Les taux de change, la variable clé qui détermine la valeur relative des monnaies nationales, sont au cœur de ce changement. Ces taux de change jouent un rôle central dans le commerce international, les investissements transfrontaliers et les activités financières mondiales. L'importance du taux de change réside dans son rôle pour déterminer le coût des biens et services importés et exportés, et donc son impact direct sur le commerce international et la balance commerciale des pays (Copeland,2000).

Le taux de change influence également les décisions d'investissement direct étranger, car les fluctuations de la devise peuvent affecter les rendements attendus des investisseurs étrangers. De plus, le taux de change joue un rôle essentiel dans la politique monétaire, où il peut être utilisé comme un outil pour contrôler l'inflation et atteindre la stabilité économique. Ainsi, le taux de change est un élément clé dans la formulation des politiques économiques des pays et la réalisation de leurs objectifs économiques, comme le soulignent Sercu et Krugman et al (2009,2013).

Pour les institutions bancaires, en tant que principaux intervenants sur le marché des changes, où le plus grand volume de devises est échangé sur le marché interbancaire (Rapport de BRI, 2019), les fluctuations des taux de change représentent un défi majeur. En raison de leurs opérations internationales, de leurs investissements en actifs étrangers et de leurs besoins de financement sur les marchés mondiaux, les banques sont exposées à des risques importants liés aux variations des taux de change. Ces fluctuations peuvent avoir un impact significatif sur leur performance, comme l'ont signalé plusieurs chercheurs, notamment Combey et Togbenou, (2017).

En Algérie, la Banque d'Algérie assure la gestion du marché interbancaire et joue également un rôle d'intermédiaire de manière transitoire. Elle publie régulièrement des informations financières sur les opérations effectuées sur ce marché, notamment le volume, les maturités, le taux moyen pondéré des opérations au jour le jour, le taux moyen mensuel du marché monétaire et le taux annuel monétaire.

Dans ce contexte, une problématique fondamentale se pose :

" Quel est l'impact de variation du taux de change sur la performance des banques en Algérie durant les années 2010-2022 ? "

De cette question principale découlent les questions secondaires suivantes :

- **Que représentent précisément "le taux de change" et "la performance d'une banque", et quelle est la relation entre le risque de taux de change et cette performance ?**
- **Dans quelle mesure les politiques de gestion de risque de change des banques atténuent-elles les effets des variations du taux de change ?**
- **Comment les fluctuations du taux de change affectent-elles les indicateurs clés de performance des banques, et existe-t-il une corrélation entre ces fluctuations et des mesures spécifiques de performance bancaire ?**

Pour mener nos travaux de recherche, nous allons retenir les hypothèses suivantes :

H1 : Les variations fréquentes et importantes du taux de change ont un impact significatif sur la rentabilité des banques ;

H2 : Les politiques de gestion de risque de change mises en place par les banques atténuent les effets négatifs des variations du taux de change sur leur performance ;

H3 : Les variations du taux de change ont un impact différencié sur la performance de la banque, mesurée par différents indicateurs de performance.

Le choix de ce sujet est fait pour plusieurs raisons :

- L'intérêt personnel pour le sujet du taux de change, en plus d'être un sujet fondamental relevant du domaine de spécialisation ;
- Le développement de la connaissance personnelle en ce qui concerne l'impact du taux de change sur la performance bancaire ;
- Donner une idée des concepts les plus importants qui entourent la recherche ;
- Le désir de comprendre la relation entre le taux de change et la performance des banques ;
- C'est l'un des sujets en évolution continue et en développement sur lesquels reposent les politiques monétaires.

Les objectifs de choix sont les suivants :

- La définition des différents concepts liés au sujet, la compréhension de la détermination du taux de change et des facteurs qui l'influencent ;
- Tenter d'expliquer la relation entre les fluctuations des taux de change et la performance des banques ;

- Parvenir à comprendre les critères et les méthodes d'évaluation de la performance des banques.

Cette étude se penchera sur l'impact de la variation du taux de change sur la performance des banques en Algérie durant les années (2010-2022).

Afin de répondre aux différentes questions posées précédemment et de vérifier la validité des hypothèses que nous avons émises, nous allons effectuer une méthodologie mixte :

Une étude qualitative sera adoptée dans le premier et le deuxième chapitre. Les concepts fondamentaux des variables de l'étude seront présentés, et cela se fera en consultant divers livres, études et thèses liés au sujet.

Une étude quantitative (échantillon de 20 banques courant la période de 2010 à 2022) sera adoptée en utilisant quelques outils statistiques et des mesures quantitatives. L'effet des fluctuations annuelles de taux de change couvrant la période de janvier 2010 à décembre 2022 sur la performance des banques sera examiné à l'aide de la méthode des données de panel (via EViews et le logiciel STATA 11.2).

Notre travail de recherche sera organisé en trois chapitres clés :

Le premier chapitre explorera les aspects théoriques du taux de change, en analysant le fonctionnement des marchés des changes, les différents régimes de change et les théories explicatives des variations des taux de change. Une attention particulière sera également portée à la situation des taux de change en Algérie.

Le deuxième chapitre se concentrera sur la performance des banques et le risque de taux de change. Nous examinerons les concepts liés à la performance bancaire, les stratégies de gestion des risques liés aux taux de change et leur impact potentiel sur la performance des banques (Revue de la littérature).

Le troisième chapitre sera dédié à une étude empirique examinant la variation des taux de change et son impact sur la performance des banques en Algérie. Nous commencerons par présenter le secteur bancaire algérien et les méthodes de recherche utilisées. Ensuite, nous procéderons à l'analyse descriptive des variables retenues pour le modèle, ainsi qu'à la présentation des résultats obtenus comprenant les tests économétriques et les résultats de l'étude, les résultats de la régression, ainsi que l'interprétation des résultats au cours de cette investigation. Nous utiliserons des données de panel analysées via EViews et le logiciel STATA 11.2 pour effectuer ces analyses.

Chapitre 01 : Les aspects théoriques du taux de change

Introduction

Le taux de change est l'un des concepts fondamentaux de l'économie internationale, jouant un rôle crucial dans les échanges commerciaux, les investissements et la politique monétaire des nations.

La question de la détermination du taux de change représente l'un des défis majeurs en macroéconomie internationale, en raison du rôle essentiel que joue le taux de change en tant qu'instrument d'ajustement des politiques monétaires et commerciales d'un pays. De plus, le taux de change met en lumière un marché distinct, celui des changes, qui fait face également à une volatilité des valeurs monétaires.

Ce chapitre examine les fondements théoriques qui influent sur la détermination du taux de change, en mettant en évidence les mécanismes du marché des changes ainsi que les divers régimes de change en vigueur à l'échelle mondiale. Il explore également la dimension du marché des changes en Algérie, offrant ainsi un aperçu détaillé de la situation nationale en matière de devises étrangères.

Dans la première section, nous explorerons en détail le marché des changes, abordant les différentes modalités de régimes de change. Nous examinerons également la notion de taux de change ainsi que ses différentes typologies.

Ensuite, la deuxième section se penchera sur les principaux déterminants du taux de change à long terme et à court terme.

Enfin, la troisième section se concentrera spécifiquement sur le contexte algérien, analysant le marché de change et l'évolution de taux de change en Algérie.

Section 01 : Marché et régime de change

Le marché des changes est l'endroit où les devises sont échangées à l'échelle mondiale. Dans ce contexte, le régime des changes englobe les règles gouvernementales qui influent sur la valeur de la monnaie nationale. Le taux de change, qui représente la valeur relative d'une devise par rapport à une autre, joue un rôle clé dans ce marché dynamique. Ces éléments interagissent pour façonner l'économie d'un pays, impactant ainsi les transactions internationales.

1.1. Le marché des changes

1.1.1. Définition du marché des change

Le marché des changes, également connu sous le nom de FOREX (FOREign EXchange), est un marché financier où les acteurs économiques se rencontrent pour acheter ou vendre des devises étrangères. C'est essentiellement un lieu d'échange de devises, où une devise est échangée contre une autre. Sur ce marché, le taux de change de chaque paire de devises est déterminé par l'offre et la demande¹.

1.1.2. Les caractéristiques du marché des changes

Le marché des changes se distingue des autres marchés financiers par les caractéristiques suivantes :

1.1.2.1. Un marché dématérialisé et fonctionne en continu

Le marché des changes est un marché totalement dématérialisé. Il ne dépend d'aucune place boursière, ce qui lui permet de proposer des transactions 24h/24,7 j/7, Contrairement à d'autres marchés qui sont soumis aux horaires d'ouverture des Bourses².

1.1.2.2. Le marché le plus important au monde

Avec la création de l'euro et les progrès technique, les volumes échangés sur le marché des changes ont connu une croissance très rapide depuis la fin des années 90. Le volume moyen des transactions quotidiennes sur le marché des changes est passé de 590 milliards de dollars en 1989 à 6590 milliards de dollars en 2019, selon l'édition 2019 de l'enquête de la Banque des

¹ DUPUY Michel, *Économie monétaire et financière internationale*, Ellipses Édition Marketing S.A., 2^{ème} édition, France, 2022, p.78

² [Marché des changes : définition, traduction et synonymes \(journaldunet.fr\)](https://www.journaldunet.fr), consulté le 14/02/2024 à 11 :45

Règlements Internationaux. C'est aujourd'hui le marché le plus vaste et le plus liquide au monde en termes de volume de transaction¹.

1.1.2.3. Un marché dominé par le dollar américain

Le dollar américain (USD) est la monnaie de référence sur le marché des changes. L'édition 2019 de l'enquête de la BRI a montré que parmi l'ensemble des transactions effectuées sur le marché des changes, 88,3 % portaient sur le dollar américain et 32,3 % sur l'euro².

1.1.2.4. Un marché de gré à gré

Le marché des changes est un marché de gré à gré, ce qui signifie que les transactions ne sont pas officiellement standardisées, et il n'y a pas d'endroit précis, tel qu'une bourse, où sont centralisées les transactions et les cotations. Les transactions se déroulent entre les tables de changes qui font partie généralement des salles de marchés des banques, lieux où s'affairent entre autres les cambistes autour de téléphones, télex et ordinateurs³.

1.1.3. Les intervenants du marché des changes

Le marché des changes, lieu mondial des échanges de devises, est animé par divers intervenants qui influent sur les fluctuations des devises à l'échelle mondiale. On distingue six acteurs principaux sur le marché des changes :

1.1.3.1. Les banques commerciales et d'investissement

Les banques sont les principaux intervenants sur le marché des changes, occupant un rôle central en participant activement pour leurs propres comptes ou au nom de clients tels que grandes entreprises et investisseurs institutionnels. Leur implication englobe à la fois le marché au comptant, principalement pour des opérations de financement, et le marché à terme, où elles gèrent leur exposition au risque de change. Les transactions de change, effectuées par des cambistes depuis le siège de la banque, se concentrent sur les opérations interbancaires, prédominantes et réalisées via des plateformes de courtage. Seules les banques ayant des relations de crédit réciproques peuvent effectuer ces transactions, et bien que toutes aient accès aux taux proposés par d'autres, la réalisation à ces prix dépend du volume, de la solvabilité et

¹ DUPUY Michel (2022), Op.cit., p.78

² [Marché des changes \(Forex\) - La finance pour tous](#), consulté le 23/02/2024 à 12 :33

³ AOUDIA Kahina, **La politique de change avec référence à l'Algérie**, thèse du magistère, Monnaie-Finance-Banque, université Mouloud Mammeri Tizi-Ouzou, Algérie, 2010, p.41

de la réputation de la banque. Cette variabilité explique les différences de taux pratiqués dans leurs activités de détail¹.

1.1.3.2. Les banques centrales

Les banques centrales jouent un rôle principal sur le marché des changes en mettant en œuvre la politique monétaire de leur pays. Leur intervention vise à stabiliser ou à ajuster la valeur de leur monnaie², ce qui peut avoir un impact sur les exportations, les importations et la compétitivité économique globale. De plus, les banques centrales interviennent parfois pour contrer des fluctuations excessives du taux de change qui pourraient perturber l'économie nationale. Ces interventions peuvent prendre différentes formes, telles que des achats ou des ventes massives de devises sur le marché des changes, des modifications des taux d'intérêt directeurs ou des annonces de politique monétaire.

1.1.3.3. Les courtiers spécialisés sur le marché des changes ou cambistes

Les courtiers jouent un rôle crucial en facilitant l'alignement des prix d'achat et de vente des devises, surtout lorsque les cambistes préfèrent ne pas intervenir directement. Leur principal objectif est de rassembler les cotations des banques avec lesquelles ils travaillent et de fournir régulièrement aux banques les meilleures fourchettes de prix pour une devise donnée. Ils opèrent de manière transparente, diffusant l'information au fur et à mesure de la journée, tout en préservant l'anonymat des parties jusqu'à ce qu'une transaction soit acceptée. Les courtiers sont rémunérés par des commissions pour leurs services³.

1.1.3.4. Les investisseurs financiers et les fonds spéculatifs

Les investisseurs financiers institutionnels regroupent des entités telles que les compagnies d'assurances, les caisses de retraite, les fonds de pensions, ainsi que les fonds d'investissement. Ces investisseurs sont motivés par la diversification internationale de leur portefeuille. Principalement des prêteurs, ils se tournent également vers les fonds spéculatifs depuis les années 2000. Ces derniers, également appelés hedge funds, ont connu une croissance soutenue, offrant des rendements supérieurs au marché grâce à l'utilisation de levier financier. Actifs sur les places boursières et le marché des changes, les fonds spéculatifs se concentrent

¹ ABADIE Laurence et MERCIER-SUISSA Catherine, **Finance internationale**, Armand Colin, 1^{er} édition, France, 2011, pp. 42-43

² [Le marché des changes \(Forex\) : fonctionnement, acteurs et stratégies de trading - Charretier Finance](#), consulté le 17/03/2024 à 23 :26

³ CHERIF Mondher, **Les taux de change**, REVUE BANQUE, France, 2002, p.35

sur les opérations spéculatives, visant à réaliser des profits plutôt qu'à répondre à des besoins commerciaux ou de couverture¹.

1.1.3.5. Les Sociétés Commerciales

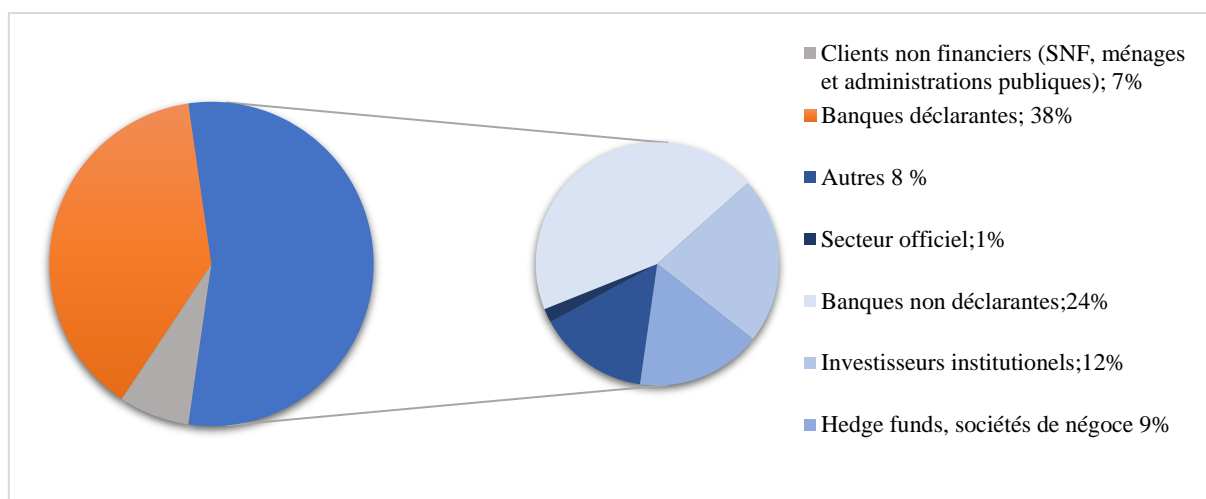
Ce sont principalement les entreprises multinationales qui opèrent sur le marché des changes. Elles recourent à ce marché pour se protéger contre le risque de change, étant donné qu'elles effectuent des transactions commerciales dans des devises étrangères. Leur activité principale se situe généralement sur le marché à terme plutôt que sur le marché au comptant, où prédomine la spéculation².

1.1.3.6. Les investisseurs particuliers

Les investisseurs particuliers sont des individus qui participent au marché financier en investissant leur propre argent dans divers produits financiers tels que des actions, des obligations, des fonds communs de placement, etc. Leur comportement d'investissement est influencé par divers facteurs, notamment leur expérience passée, leurs intentions d'achat futures, leurs motivations et leurs attitudes à l'égard de l'investissement socialement responsable (ISR)³.

Les différents acteurs du marché des changes contribuent à façonner ses dynamiques, comme illustré dans la répartition des transactions de change par intervenant pour l'année 2019, présentée ci-dessous.

Figure 1.1: La répartition des transactions de change par intervenant pour l'année 2019



Source : La Banque des règlements internationaux (BRI)

¹ABADIE Laurence et MERCIER-SUISSA Catherine, Op.cit., p. 44

² [Les acteurs du marché des changes – forex.fr](https://www.banqueparibas.com/fr/fr/actualites/actu-forex-2019), consulté le 18/03/2024 à 01 :44

³DURIF Fabien et al, **Les investisseurs particuliers et l'ISR ; Une relation complexe**, Revue française de gestion, France, 2013, pp.132-133

Le diagramme circulaire détaillant la répartition des transactions de change par intervenant offre une représentation visuelle claire de la diversité des participants, incluant les clients non financiers, les banques déclarantes et d'autres institutions financières (banques non déclarantes, Investisseurs institutionnels, hedge funds, sociétés de négoce, Secteur officiel, Autres). Il permet d'identifier la part de chaque catégorie, mettant en lumière des tendances clés pour comprendre la dynamique du marché des changes pour l'année 2019.

À travers cette représentation graphique, on observe que les banques sont les principaux acteurs sur le marché du FOREX.

1.1.4. Comportements de marché des changes

Une entreprise ou une banque détient à tout moment, des avoirs et des engagements en devises. Les avoirs sont des actifs libellés en devises, détenus ou à recevoir à des dates certaines, tandis que les dettes sont des devises empruntées ou des engagements à verser des devises à des tiers à des dates certaines. La différence entre avoirs et engagements constitue la position de change de l'agent. Si les créances dépassent les dettes, on dit que la position est longue. Dans le cas inverse, on qualifie la position de courte. Trois types d'opérations permettent d'agir sur la position de change : la couverture, la spéculation et l'arbitrage¹.

1.1.4.1. La couverture

Les stratégies de couverture ont pour objectif de se prémunir contre le risque de change en le transférant à un tiers sur le marché².

L'imprévisibilité des variations de taux de change fait courir des risques aux intervenants. Pour se prémunir, ces acteurs peuvent réaliser des opérations de couverture, consistant à prendre sur le marché une position inverse de celle engendrée par l'opération qu'il veut couvrir³.

1.1.4.2. La spéculation

La spéculation, dans le contexte des marchés financiers, désigne l'activité d'investissement caractérisée par des opérations visant à tirer profit des fluctuations des prix des actifs, tels que les devises ou les actions. Les spéculateurs prennent des positions en anticipant les mouvements futurs des prix, contribuant ainsi à la liquidité des marchés et à l'ajustement des déséquilibres entre l'offre et la demande⁴.

¹ GUILLOCHON Bernard, et al, **Économie internationale**, Dunod, 9^{ème} édition, France, 2020, p.347

² JOUBERT Mickael et LORRAIN Lionel, **Économie de la mondialisation**, Armand Colin, France, 2015, p.128

³ Ibid., p.347

⁴ [SPÉCULATION : La spéculation est-elle déstabilisante ? - Encyclopædia Universalis](#), consulté le 14/03/2024 à 12 :58

1.1.4.3. L'arbitrage

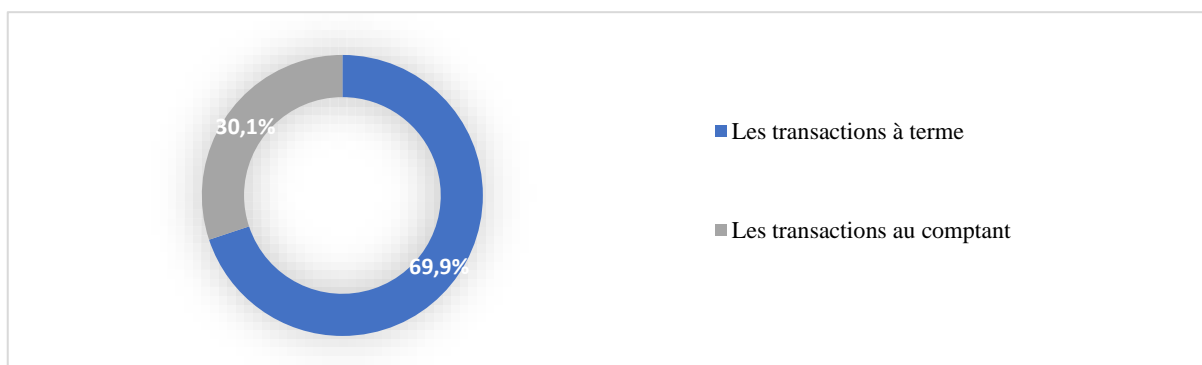
L'arbitrage est une stratégie visant à réaliser un profit sans risque en intervenant simultanément sur plusieurs marchés. L'arbitrage le plus courant est l'arbitrage entre le comptant et le terme, où tout écart instantané entre le prix à terme d'un actif et son prix comptant, ajusté pour le coût de portage, offre une opportunité de réaliser un gain sans risque. Des opérateurs, appelés les arbitragistes, opèrent dans les banques pour exploiter tout écart de prix anormal et contribuent ainsi à rétablir rapidement les équilibres entre les prix des actifs sur différents marchés¹.

1.1.5. Les compartiments du marché des changes

Un compartiment de marché de change se réfère à une subdivision du marché global des changes. Ces compartiments fonctionnent de manière interconnectée, avec des transactions se déroulant entre cambistes agissant pour le compte des banques. Les règles et les pratiques au sein de chaque compartiment peuvent varier, mais ils interagissent entre eux grâce aux comportements d'arbitrage des opérateurs².

Le marché des changes se divise en deux compartiments distincts : le compartiment au comptant et le compartiment à terme, comme le montre la répartition des transactions sur le marché des changes présentée ci-dessous.

Figure 1.2: La répartition des transactions sur le marché des changes



Source : lafinancepourtous.com d'après le rapport BRI avril 2019

Le diagramme circulaire met en évidence que la grande majorité des transactions sur ce marché sont des transactions à terme, représentant 69,9% de l'ensemble.

¹ MARTEAU Didier, **Les marchés de capitaux**, Armand colin, 2^{ème} édition, France ,2016, p. 46

² GUILLOCHON Bernard, et al, Op.cit., pp. 348-349

1.1.5.1. Le compartiment au comptant (spot)

Ce comportement est fréquemment adopté par les acteurs économiques qui souhaitent immédiatement convertir leur monnaie nationale en devises. Cette conversion peut être nécessaire pour régler des importations, transformer des paiements d'exportations ou finaliser des transactions financières. Bien que le processus réel de dénouement des opérations puisse prendre jusqu'à deux jours, l'intention est de réaliser cette conversion instantanément¹.

Les cotations sur le marché des changes au comptant sont présentées comme suit :

1.1.5.2. La cotation au certain et la cotation à l'incertain

Dans le marché des changes au comptant, les cotations indiquent le taux de change immédiat entre deux devises. Ces cotations sont essentielles pour les participants du marché qui souhaitent acheter ou vendre des devises en temps réel.

La cotation au certain se réfère à l'expression du prix d'une unité de monnaie nationale en monnaie étrangère, tandis que la cotation à l'incertain définit le prix d'une unité de devise étrangère en monnaie nationale. Avant l'introduction de l'euro, de nombreux marchés utilisaient la cotation à l'incertain, exprimant le prix d'une unité de devise étrangère en monnaie nationale².

Exemple : Supposons que sur le marché des changes, la cotation de l'euro par rapport au dinar algérien (cotation à l'incertain) soit $EUR/DZD = 144,9710^3$. Cela signifie que pour 1 euro vous pouvez obtenir 144,9710 dinars algériens.

Cours acheteur et cours vendeur :

Le cours acheteur, également connu sous le nom de "bid rate", représente le prix auquel un acteur sur le marché des changes est prêt à acheter une devise étrangère. En revanche, le cours vendeur, ou "ask rate", indique le prix auquel cet acteur est prêt à vendre la même devise étrangère⁴.

Exemple : Imaginons qu'une banque à Alger annonce les cours EUR/DZD suivants : 145,3948/145,4649 (Voir Annexe N°01). Cela signifie que le cours acheteur est de 145,3948 dinars algériens (DZD) par euro, ce qui représente le prix auquel la banque est prête à acheter

¹ LEHMANN Paul-Jacques, **Fiches d'histoire monétaire, bancaire et financière**, Ellipses Édition Marketing S.A., France, 2021, p.156

² DESCAMPS Christian et SOICHOT Jacques, **Gestion Financière Internationale**, EMS ,2^{ème} édition, France ,2006, p.49

³<https://www.google.com/finance/quote/EURDZD?sa=X&ved=2ahUKEwjjiNPaxSFAxWTYPEDHWf5CPOQmY0JegQIGRAw>, consulté le 25/03/2024 à 05 :41

⁴ Ibid., pp.50-51

des euros. En revanche, le cours vendeur est de 145,4649 DZD par euro, indiquant le prix auquel la banque est prête à vendre des euros. Ainsi, si un trader souhaite acheter des euros, il le ferait au prix de 145,4649 DZD par euro, tandis que s'il souhaite vendre des euros, il le ferait au prix de 145,3948 DZD par euro.

Cotations directes et cotations croisées :

Les cotations directes et croisées sont des méthodes utilisées sur le marché des changes pour déterminer les cours de change entre différentes devises. Dans une cotation directe, le prix d'une devise est exprimé directement en termes d'une autre devise, généralement le dollar américain. En revanche, dans une cotation croisée, le cours de change entre deux devises est calculé à partir des cotations directes de chaque devise par rapport à une troisième devise, souvent le dollar¹.

Exemple : Supposons qu'une banque algérienne doit proposer à l'un de ses clients un cours pour acheter des euros en utilisant des dinars algériens, elle doit utiliser la méthode des cours croisés. Avec les cotations directes suivantes :

DZD/USD : 0,0073/0,0074 (à Alger)

USD/EUR : 0,9351/0,9346 (à Paris)

La banque achètera d'abord des dollars en Algérie au taux vendeur de 0,0074 DZD par USD, puis utilisera ces dollars pour acheter des euros à Paris au taux acheteur de 0,9351 EUR par USD. En combinant ces opérations, la banque établira un cours vendeur pour l'euro contre le dinar algérien. De même, pour établir un cours acheteur pour l'euro, la banque procédera de manière similaire en sens inverse.

Il est à noter que les spreads (différence entre le cours acheteur et le cours vendeur) dans les cotations croisées sont généralement plus élevés que ceux dans les cotations directes, en raison des coûts opérationnels supplémentaires et de la nécessité de passer par une troisième devise pour effectuer la transaction².

1.1.5.3. Le compartiment à terme (forward)

Sur le marché des changes à terme, les modalités de la transaction sont établies à l'avance, mais l'exécution de la transaction a lieu après un délai convenu, généralement deux jours ouvrables plus tard. Les échéances les plus courantes incluent 30 jours, 60 jours, 90 jours, 6

¹ DESCAMPS Christian et SOICHOT Jacques, Op.cit., pp.50-51

² Idem., pp.52-54

mois et un an. Ce marché offre aux parties contractantes la possibilité de se garantir à l'avance, connaissant dès le premier jour le prix et la quantité de la devise à échanger, facilitant ainsi le règlement des transactions commerciales¹.

Généralement, le taux de change à terme diffère du taux de change au comptant. Cet écart est désigné, selon son signe, comme étant soit un report soit un déport.

Le report ou le déport dans le marché des changes se réfère à la différence entre le taux de change à terme et le taux de change au comptant. Lorsque le taux de change à terme est supérieur au taux de change au comptant, on parle de report (ou premium). À l'inverse, si le taux de change à terme est inférieur au taux de change au comptant, on parle de déport (ou discount).

Exemple : Imaginons que le taux de change spot EUR/USD soit de 1,2050 et que le taux à terme pour un mois soit de 1,2110. Dans ce cas, l'euro cote un report par rapport au dollar, ce qui signifie que le dollar est en déport par rapport à l'euro. Si nous considérons un report de 60 points (ou pips), cela signifie que le taux à terme pour l'euro serait de $1,2110 + 0,0060 = 1,2170$ USD pour l'achat et de $1,2110 + 0,0065 = 1,2175$ USD pour la vente².

1.2. Les régimes de change

1.2.1. Définition du régime de change

Un régime de change implique les directives régissant l'intervention des autorités monétaires sur le marché des changes, ce qui influence directement le comportement du taux de change³.

Il reflète la politique monétaire d'un pays et peut être déterminé par des règles strictes ou des interventions discrétionnaires selon les objectifs économiques du pays.

1.2.2. Typologie des régimes de change

Les régimes de change fixe, flottant et intermédiaire sont des exemples de régimes de change couramment observés dans le monde.

1.2.2.1. Le régime de change fixe

Dans un régime de change fixe, la valeur d'une devise est déterminée par rapport à une référence, souvent une monnaie ou un panier de monnaies, par la banque centrale émettrice de

¹ GUILLOCHON Bernard et *al*, Op.cit., pp.348-349

² DESCAMPS Christian et SOICHOT Jacques, Op.cit., p.56

³ LAHRECHE Amina, **L'économie mondiale 2000**, Éditions La Découverte, France, 1999, p.93

cette devise. Ce taux, appelé cours pivot ou parité fixe, représente le taux de change de base, autour duquel une certaine marge de fluctuation peut être admise, généralement de quelques pourcents. Les autorités monétaires ont pour responsabilité de maintenir ce cours pivot à l'intérieur de la marge autorisée en intervenant sur le marché des changes. Des ajustements du cours pivot, tels que la dévaluation ou la réévaluation, peuvent toutefois être autorisés dans certaines circonstances¹.

Les régimes de changes fixes comprennent la dollarisation, les unions monétaires et les Currency Boards (Caisses d'émission)² :

1.2.2.1.1. La dollarisation

La dollarisation, qui consiste à adopter officiellement une monnaie étrangère telle que le dollar américain ou l'euro, vise principalement à importer la crédibilité de la devise émise par le pays choisi. En 2017, environ une quinzaine de pays, dont le Panama et l'Équateur, avaient opté pour cette stratégie.

1.2.2.1.2. Les unions monétaires

Les unions monétaires sont des accords où les taux de change des pays membres sont fixés de manière irrévocable. Ces unions peuvent également impliquer l'adoption d'une monnaie commune ou unique. En 2017, il existait quatre unions monétaires dans le monde, notamment l'union monétaire européenne (zone euro) et l'union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA).

1.2.2.1.3. Le currency board

Le currency board, ou caisse d'émission, est un système où un pays s'engage légalement à échanger sa monnaie nationale à un taux fixe contre une devise spécifique. Dans ce système, la base monétaire est entièrement adossée aux réserves de change dans la devise de référence, ce qui limite l'autonomie de la politique monétaire. En 2017, onze pays, tels que Djibouti, Hong Kong, la Bosnie et la Bulgarie, fonctionnaient avec un currency board selon le FMI.

¹ [Change fixe, change flottant : les deux types de régime de change - La finance pour tous](#), consulté le 13/03/2024 à 22 :41

² DUPUY Michel, **Fiches d'économie internationale**, Ellipses Édition Marketing S.A, France,2019, p.43

1.2.2.2. Le régime de change flottant

Dans un régime de change flottant (flexible), la valeur des monnaies est déterminée par les forces du marché, principalement par l'offre et la demande de devises. Sous ce régime, une devise s'apprécie lorsqu'elle gagne en valeur et se déprécie lorsqu'elle perd de sa valeur¹.

1.2.2.2.1. Le flottement pur

Dans un régime de flottement pur, le taux de change d'une monnaie est entièrement déterminé par les forces du marché, sans intervention directe des autorités monétaires. Cela signifie que l'équilibre entre l'offre et la demande de cette monnaie sur les marchés internationaux est le seul facteur qui influence son taux de change. Ainsi, les fluctuations du taux de change dans ce régime sont entièrement dictées par les variations de l'offre et de la demande de la monnaie sur le marché des changes².

1.2.2.2.2. Le flottement dirigé

Dans un régime de flottement dirigé, le taux de change n'est pas fixé uniquement de manière administrative, mais il n'est pas non plus entièrement laissé à la seule détermination des forces du marché international. Cette approche offre une flexibilité relative permettant à la Banque centrale d'ajuster le taux de change en fonction des déterminants structurels et macroéconomiques, tant internes qu'externes, tout en tenant compte des évolutions des taux de change des principales monnaies sur les marchés internationaux³.

1.2.2.3. Le régime de change intermédiaire

Un régime de change intermédiaire est un système où le taux de change d'une monnaie n'est ni complètement fixe ni totalement flottant, mais plutôt situé quelque part entre les deux extrêmes. Dans ce type de régime, les autorités monétaires peuvent intervenir sur le marché des changes pour influencer le taux de change, mais elles peuvent également permettre une certaine flexibilité pour que le taux de change puisse varier en fonction des forces du marché. C'est un système qui combine des éléments des régimes de change fixes et flottants.

¹ MONDHER Cherif, Op.cit., p.89

² [Change fixe, change flottant : les deux types de régime de change - La finance pour tous](#) , consulté le 16/03/2024 à 01 :31

³ [Régime de change, conduite de la politique de change et évolution du taux de change du dinar 2000-2018 \(bank-of-algeria.dz\)](#) ,consulté le 16/03/2024 à 01 :22

1.2.2.4. Le Crawling Pegged

La parité glissante, également appelée crawling peg, implique un taux de change en apparence fixe, mais avec des ajustements périodiques de la parité de référence. Ces ajustements sont effectués selon des paramètres préétablis dans le cas du crawling peg proprement dit, ou de manière plus flexible et discrétionnaire dans le cas du adjustable peg. L'objectif est de compenser partiellement, voire entièrement, les écarts d'inflation avec le pays auquel la devise est ancrée¹.

1.2.2.5. Flottement administré

Dans un régime de flottement administré, les taux de change sont flexibles, mais des interventions occasionnelles ou coordonnées des Banques Centrales sont menées pour indiquer aux marchés la parité considérée comme souhaitable. Ce système est qualifié de "flottement impur". Cette approche permet aux autorités monétaires d'influencer les mouvements du taux de change à travers une intervention active, sans spécifier ou pré-annoncer une trajectoire pour le taux de change. En d'autres termes, la Banque Centrale n'est pas liée à un taux de change spécifique².

1.2.3. Les avantages et les inconvénients des régimes de change

Dans ce tableau, nous présentons les avantages et les inconvénients de chaque régime de change.

Tableau 1.1: Les avantages et les inconvénients des régimes de change

Régime de Change	Avantages	Inconvénients
Fixe	<ul style="list-style-type: none"> - Fournit la stabilité des taux de change, favorisant ainsi un environnement commercial prévisible. - Réduit l'incertitude pour les investisseurs étrangers. -Lutte efficace contre l'inflation. 	<ul style="list-style-type: none"> - Peut entraîner une perte de compétitivité pour les exportateurs si la monnaie est surévaluée. - Peut conduire à des crises de balance des paiements en cas de choc externe. -Limite la flexibilité de la politique monétaire pour répondre aux besoins économiques changeants.

¹ LAHRECHE Amina, Op.cit., p.94

² [Chapitre I : revue de littérature \(institut-numerique.org\)](#) , consulté le 21/03/2024 à 16 :43

<p>Flottant</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Permet une adaptation rapide aux chocs économiques. - Offre une plus grande autonomie de la politique monétaire. - Réduit la nécessité de maintenir des réserves de change élevées. 	<ul style="list-style-type: none"> - Introduit une incertitude dans les transactions internationales. - Peut entraîner une volatilité excessive des taux de change, ce qui perturbe le commerce extérieur -Risque de fluctuations erratiques des taux de change, compliquant la gestion des risques.
<p>Intermédiaire</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Combine les avantages des régimes fixes et flottants. - Offre une plus grande souplesse dans la gestion de la politique monétaire. -Intervention des banques centrales pour influencer les mouvements de change. 	<ul style="list-style-type: none"> - Peut être difficile à gérer en raison de la complexité des mécanismes de réajustement. - Peut susciter des attaques spéculatives en cas de crise -Interventions fréquentes des banques centrales pouvant introduire des distorsions sur le marché des changes et affecter la crédibilité du régime.

1.2.4. Le choix d'un régime de change

La détermination du choix du régime de change repose sur plusieurs considérations, notamment le besoin de crédibilité de la politique monétaire et la capacité à gérer les chocs économiques. Lorsque la crédibilité anti-inflationniste de la banque centrale est mise en doute, elle peut recourir à l'ancrage du taux de change pour importer de la crédibilité et maintenir la stabilité. Les régimes de change fixe, tels que les currency boards, sont perçus comme offrant une crédibilité plus élevée que les régimes intermédiaires, bien qu'ils soient sujets aux attaques spéculatives.

Le choix entre un taux de change fixe et ajustable dépend également de la volonté des investisseurs de tester l'engagement des autorités monétaires, ce qui peut entraîner des pressions sur les réserves de change. Un pays confronté à une inflation élevée peut choisir d'ancrer sa monnaie à une devise à faible inflation, comme le fait un currency board, ou rejoindre une union monétaire pour importer de la crédibilité et réduire l'inflation. Le choix entre ces options dépend des objectifs économiques et politiques du pays, ainsi que de sa capacité à maintenir la stabilité financière.

Le choix du régime de change a été au cœur des débats en matière de politique économique depuis de nombreuses décennies. Compte tenu de la diversité des contextes nationaux, il n'existe pas de régime de change universellement adapté à tous les pays à tout

moment. Les économistes ont identifié plusieurs facteurs qui peuvent guider les États dans le choix de leur régime de change. Ces facteurs sont présentés comme suit ¹:

- **Taille et degré d'ouverture de l'économie**: Les économies plus ouvertes, avec une part importante du secteur des biens échangeables, sont souvent enclines à adopter des régimes de change fixe en raison des coûts potentiels élevés des transactions internationales et des ajustements fréquents nécessaires en cas de fluctuations des taux de change.
- **Niveau d'inflation** : Un pays avec un taux d'inflation plus élevé que ses partenaires commerciaux peut préférer un régime de change flexible pour mieux absorber les chocs externes.
- **Chocs externes** : En général, un régime de change flexible offre une meilleure protection contre les chocs externes tout en permettant une plus grande indépendance en matière de politique monétaire.
- **Mobilité des capitaux** : Plus la mobilité des capitaux est élevée, plus il est difficile de maintenir un taux de change fixe face aux spéculateurs.
- **Flexibilité des prix et des salaires** : Une rigidité des salaires réels nécessite une plus grande flexibilité du taux de change pour permettre une adaptation aux chocs externes.
- **Crédibilité des autorités monétaires** : En cas de faible réputation anti-inflationniste de la banque centrale, l'ancrage du taux de change peut être privilégié, bien que cela puisse limiter la flexibilité de la politique monétaire.
- **Système de fixation des prix** : La stabilité de la consommation peut être affectée différemment selon que les prix sont fixés dans la monnaie du consommateur ou du producteur, influençant ainsi le choix du régime de change.
- **Biens échangeables / biens non échangeables** : La présence de biens non échangeables peut renforcer le besoin de flexibilité des taux de change, car les fluctuations de la demande peuvent être absorbées en partie par des changements dans les prix des biens non échangeables.

¹ MERGHIT Abdelhamid, Le Choix Du Régime De Change : Que Nous Enseigne La Théorie Economique?, **Revue Namaa pour l'économie et le commerce**, 4(2), Algérie,2020, pp.182-185

Ce tableau synthétise les principaux facteurs à considérer lors du choix d'un régime de change :

Tableau 1.2: Les principaux facteurs influençant le choix d'un régime de change.

Régime de change fixe	Régime de change flexible
<ul style="list-style-type: none"> -Une plus grande ouverture de l'économie. -Faible réputation anti-inflationniste de la Banque centrale. 	<ul style="list-style-type: none"> -Taux d'inflation élevé. - Chocs externe. - Mobilité de capital. - Salaires réels rigides. - Fixation des prix dans la monnaie de consommateur. - La présence des biens non marchands.

Source : Réalisé par nos soins

1.3. Le taux de change

Le taux de change est un indicateur économique fondamental qui mesure la valeur relative d'une devise par rapport à une autre. L'évolution du taux de change a des implications majeures sur le commerce international, les investissements, les flux financiers et l'économie globale.

1.3.1. Définition du taux de change

Le taux de change est défini comme le prix auquel une unité de monnaie nationale peut être échangée contre une autre devise. Il représente également le prix d'une devise étrangère en termes de monnaie nationale. Mesurant les valeurs relatives des monnaies, le taux de change occupe une position centrale dans les relations internationales.

Le taux de change est exprimé de deux manières distinctes¹ :

- Taux de change au certain

Il s'agit du nombre d'unités d'une devise étrangère que l'on peut obtenir en échange d'une unité de la monnaie nationale. Certains pays, dont la Grande-Bretagne, ont actuellement recours à cette méthode.

¹ BOUR Sarah et BADRAOUI Chahinez, Les Déterminants Du Taux De Change Réel En Algérie, *Revue Stratégie Et Développement*, 9(3), Algérie, 2019, pp.205-206

- Taux de change à l'incertain

Il représente le nombre d'unités de monnaie nationale requises pour acquérir une unité d'une monnaie étrangère. La plupart des pays, y compris l'Algérie, utilisent cette méthode de tarification.

1.3.2. Les types du taux de change

Généralement, on distingue entre deux types de taux de change :

1.3.2.1. Le taux de change bilatéral

Le taux de change bilatéral exprime le prix d'une monnaie en termes d'une autre monnaie. Il peut être exprimé en termes nominaux ou en termes réels¹.

1.3.2.1.1. Le taux de change nominal (TCN)

Il s'agit du taux qui se détermine sur le marché des changes, représentant ainsi le prix relatif de deux monnaies que l'on constate à un moment donné sur le marché des changes².

Le taux de change nominal est le prix auquel une unité de monnaie nationale peut être échangée contre une autre devise. Cette mesure dynamique, déterminée par les forces du marché des changes, influence les échanges commerciaux, les investissements étrangers et revêt une importance majeure dans les interactions économiques à l'échelle mondiale.

1.3.2.1.2. Le taux de change réel (TCR)

Afin d'évaluer de manière plus précise le pouvoir d'achat à l'étranger d'une unité de devise, il est possible de calculer un taux de change réel. Ce dernier se détermine en multipliant le taux de change nominal (TCN) par le rapport entre l'indice des prix domestiques (P) et l'indice des prix étrangers (P*). La fluctuation du taux de change réel est donc influencée par les variations à la fois du taux de change nominal et des indices des prix dans les deux pays³. La formule de calcul s'exprime de la manière suivante :

$$TCR = TCN \times \frac{P}{P^*}$$

¹ DUPUY Michel (2022), Op.cit., p. 90

² AGANZE BAGANDA James, **La fluctuation du taux de change et son impact sur le pouvoir d'achat des ménages de la commune Kadutu**, mémoire en sciences économique et de gestion, Université officielle de Bukavu, Congo ,2017, p.3

³ BEITONE Alain et HAMDANE Estelle, **Relations monétaires internationales**, Armand Colin, France ,2018, p.25

Le taux de change réel ajuste le taux de change nominal en prenant en compte les variations des niveaux de prix, offrant ainsi une mesure plus précise du pouvoir d'achat réel des devises. Cette mesure permet d'évaluer la compétitivité économique d'un pays sur le marché international.

1.3.2.2. Le taux de change multilatéral (effectif)

Le taux de change effectif représente le taux de change d'une zone monétaire, calculé en tant que somme pondérée des taux de change avec divers partenaires commerciaux et concurrents¹.

1.3.2.2.1. Le taux de change effectif nominal (TCEN)

Le taux de change effectif nominal (TCEN) d'une monnaie est une moyenne pondérée des taux de change bilatéraux nominaux associés à cette monnaie. Traditionnellement exprimé sous la forme d'un indice par rapport à une date de référence (avec un indice de base de 100 pour l'année de référence), le TCEN peut être calculé en utilisant une moyenne arithmétique selon la formule suivante² :

$$\text{TCEN}_t^j = 100 \sum_{i=1}^n \alpha_i \cdot \frac{\text{TCN}_t^i}{\text{TCN}_B^i}$$

Avec :

TCEN_t^j : Le taux de change effectif nominal de la monnaie J à la date t ;

α_i : Le poids affecté à la monnaie i ($\sum_{i=1}^n \alpha_i = 1$) ;

TCN_t^i : le taux de change bilatéral nominal (nombre d'unités de monnaie i pour une unité de monnaie j) à la date t (la monnaie j est cotée au certain) ;

TCN_B^i : le taux de change bilatéral nominal (nombre d'unités de monnaie i pour une unité de monnaie j) à la date de référence.

1.3.2.2.2. Le taux de change effectif réel (TCER)

Pour évaluer la compétitivité-prix d'une économie en comparaison avec ses partenaires clés, il est nécessaire de calculer le taux de change effectif réel de sa monnaie (TCER). Le TCER d'une monnaie est la moyenne des taux de change bilatéraux réels entre le pays émetteur de cette

¹ [Définition - Taux de change effectif nominal et réel | Insee](#), consulté le 08/03/2024 à 23 :51

² DUPUY Michel (2019), Op.cit., pp.342-344

monnaie et chacun de ses partenaires commerciaux, ajustée en fonction de l'importance de chaque partenaire commercial. Traditionnellement exprimé sous la forme d'un indice par rapport à une date de référence (indice 100 pour l'année de base), le TCER peut être calculé en utilisant une moyenne arithmétique selon la formule suivante ¹:

$$\text{TCER}_t^j = 100 \sum_{i=1}^n \alpha_i \cdot \frac{\text{TCR}_t^i}{\text{TCR}_B^i}$$

Avec :

TCER_t^j : Le taux de change effectif réel de la monnaie J à la date t ;

α_i : le poids affecté à la monnaie i ($\sum_{i=1}^n \alpha_i = 1$) ;

TCR_t^i : Le taux de change bilatéral réel à la date t ;

TCR_B^i : Le taux de change bilatéral réel à la date de référence.

Une augmentation (diminution) du TCER, indiquant une appréciation (dépréciation) de la monnaie j'en termes réels, signifie que la compétitivité-prix du pays émetteur de cette monnaie se dégrade (s'améliore).

Section 02 : Les déterminants du taux de change

La détermination du taux de change est l'un des principaux problèmes de la macroéconomie internationale. En effet, le taux de change est l'un des outils d'ajustement de la politique monétaire et commerciale d'un pays et connaître son niveau d'équilibre représente donc un défi important.

Dans cette section, nous nous concentrons sur les différentes théories explicatives des fluctuations du taux de change. Nous révélerons leurs déterminants de long terme sur la base de deux théories : la parité de pouvoir d'achat et la balance des paiements, et de déterminants de court terme. Taux de change basé sur la théorie de la parité des taux d'intérêt.

2.1. Les déterminants à long terme du taux de change

Les théories qui visent à élucider les niveaux et les fluctuations des taux de change incluent la théorie de la parité de pouvoir d'achat, qui établit une corrélation entre les taux de

¹ DUPUY Michel (2019), Op.cit., pp.344-345

change, les taux d'inflation attendus et l'approche de la balance des paiements. Le comportement d'arbitrage sur les marchés des biens et des services s'appuie sur deux théories dominantes.

2.1.1. La parité des pouvoirs d'achat (PPA)

Ricardo (1817) a introduit pour la première fois la théorie de la parité de pouvoir d'achat (PPA) défend l'idée que la « valeur de la monnaie est partout la même », qui suggère que les monnaies devraient avoir une valeur égale dans le monde entier pour indiquer un pouvoir d'achat égal. Lorsque les pays ont un taux de change fixe, les différences de prix entre eux sont ajustées en conséquence. En revanche, dans un système de taux de change flottant, les variations du taux de change reflètent les différences d'inflation. En 1922, Gustave Cassel propose une méthode pour déterminer le taux de change d'équilibre nominal qui maintiendrait la parité de pouvoir d'achat entre deux monnaies¹.

La théorie de la parité de pouvoir d'achat repose sur trois hypothèses fondamentales² :

- La perfection des marchés financiers : ce qui implique l'absence de contrôles administratifs, de coûts de transaction et de fiscalité ;
- La perfection des marchés de biens : ce qui signifie l'absence de droits de douane, de coûts de transaction et de toute forme de régulation ;
- La théorie prend en compte les différentes structures de consommation parmi les agents économiques des différents pays.

Il existe deux versions de la théorie de PPA : la version absolue et la version relative.

2.1.1.1. La version absolue (PPAA)

Dans cette version, la PPA absolue s'applique en l'absence de toute restriction au commerce international, telle que les droits de douane ou les barrières non tarifaires, et en ignorant les frais de transport ainsi que les coûts liés à l'information³.

Lorsque les prix sont exprimés dans une même monnaie, le niveau global des prix doit être uniforme dans tous les pays⁴.

¹CHERIF Mondher, Op.cit., p.45

² BENBAYER Habib, REFAFA Brahim, Les déterminants du taux de change reel a horizon long, moyen et court terme, *Revue Maghrébine d'Economie & Management*, 2 (2), Algérie, 2015, pp.98-99

³ Ibid., p.45

⁴ GUILLOCHON Bernard et al, Op.cit., p.352

Elle établit un taux de change entre deux monnaies en définissant un panier de biens et en évaluant le prix d'un panier similaire dans un autre pays à l'aide d'une formule spécifique :

$$S_t = \frac{P}{P^*} \dots \dots \dots (1)$$

Avec :

S_t : le nombre d'unités de monnaie domestique obtenu avec une unité de monnaie étrangère ;

P : le niveau général des prix dans le pays ;

P* : le niveau général des prix à l'étranger.

Une augmentation du niveau général des prix dans un pays conduit à une dépréciation de la monnaie nationale, une baisse du niveau général des prix dans un pays provoque une appréciation de sa monnaie.

2.1.1.2. La version relative (PPAR)

La parité relative mesure la variation de la PPA entre deux périodes.

Lorsqu'un pays enregistre un taux d'inflation plus élevé que ses principaux partenaires, sa monnaie devrait se déprécier proportionnellement à cet écart d'inflation. De manière inverse, si le taux d'inflation domestique est inférieur à celui à l'étranger, cela devrait entraîner une appréciation de la monnaie nationale¹.

Elle est donnée en calculant la différentielle de l'égalité mise en évidence en (1) :

$$d S/S = d P/P - d P^*/P^*$$

Sur une période donnée, la variation du taux de change est égale au différentiel d'inflation.

Si $dP/P > dP^*/P^*$, le pays possède un taux d'inflation supérieur à celui de l'étranger et S s'accroît (dépréciation de la monnaie nationale).

2.1.1.3. Critiques de la PPA

Les tests empiriques de la parité de pouvoir d'achat ne fournissent que peu de résultats concluants, que ce soit dans une perspective absolue ou relative, sauf peut-être à très long terme. La supposition fondamentale de la loi du prix unique, qui sous-tend cette théorie, semble largement contredite. Par exemple, le cas emblématique du "Big Mac", un produit standardisé

¹ GUILLOCHON Bernard et al, Op.cit., p.353

vendu dans tous les pays mais affichant des prix considérablement différents, illustre cette réalité de manière frappante¹.

- L'indice de Big Mac

L'indice Big Mac, compilé par l'hebdomadaire The Economist depuis 1986, est un indicateur de base de la parité de pouvoir d'achat (PPA). Il offre une estimation du coût de la vie dans chaque pays où il est vendu, étant disponible à travers la planète. L'utilisation du Big Mac comme référence permet de contourner le défi de la non-substituabilité parfaite des produits. En effet, il englobe diverses composantes telles que les matières végétales et animales disponibles sur les marchés nationaux, les produits chimiques, les services, ainsi qu'une composante immobilière².

La décision d'utiliser le Big Mac comme indicateur est fondée sur sa grande notoriété en tant que produit emblématique de la chaîne de restauration rapide McDonald's. De plus, sa recette est standardisée dans tous les pays où il est vendu, utilisant les mêmes ingrédients de base tels que la viande, le pain, le fromage, la laitue et les oignons. Cela permet aux experts de The Economist de simplifier le processus en se concentrant uniquement sur le prix du Big Mac plutôt que de calculer le coût d'un panier de produits, une méthode bien plus complexe³.

L'indice Big Mac élimine certes certains défauts de la PPA (à savoir l'homogénéité des prix dans un pays et la qualité du produit), de nouveaux sont créés. Ainsi le prix d'un Big-Mac est en fonction de la demande pour ce produit, or certains pays consomment beaucoup moins de Big Mac dans leurs habitudes alimentaires, le prix est donc plus cher. De plus, certains pays, afin de protéger leur marché local, établissent des barrières commerciales (taxes) afin de limiter l'implantation de certaines entreprises étrangères, dont McDonald's, amenant à des prix plus élevés. Le prix du Big Mac n'est donc pas l'indice parfait espéré⁴.

2.1.2. L'Approche par La Balance des paiements

Mundell (1960) et Fleming (1962), deux auteurs d'inspiration keynésienne, ont développé des modèles dans lesquels la dynamique des taux de change est fonction principalement de l'état du solde des échanges extérieurs. Cette analyse s'inscrit dans les modèles keynésiens Mundell-

¹ GUILLOCHON Bernard et al, Op.cit., p.353

² BLANCHETON Bertrand, **Maxi fiches - Sciences économiques**, Dunod, 4^{ème} édition, France, 2020, pp.306-307

³ <https://fxssi.fr/lindice-big-mac>, consulté le 10/03/2024 à 00 :15

⁴ ABADIE Laurence et MERCIER-SUISSA Catherine, Op.cit., pp.74-75

Fleming du début des années 1970 où le taux de change dépend surtout du solde courant, lui-même relié à la demande interne et aux taux d'intérêt¹.

La balance des paiements est un état financier qui enregistre toutes les transactions impliquant des biens, des services et des capitaux. Elle se divise en deux parties distinctes² :

- La balance des transactions courantes, qui traite des flux réels et compare les exportations aux importations totales de biens et services.
- La balance des transactions de capitaux, qui concerne les flux financiers et enregistre les mouvements de capitaux entre les pays.

Cette théorie expliquait que dans un régime de taux de change fixes, un déséquilibre dans la balance des paiements reflétait un déséquilibre sur le marché monétaire, où l'offre et la demande de monnaie étaient déséquilibrées de la manière suivante³ :

- Un déficit se produisait lorsque l'offre de monnaie excédait la demande, incitant les agents économiques à échanger cet excès de monnaie contre des titres et des biens réels à l'étranger, ce qui entraînait un déficit dans la balance des paiements.
- En revanche, un excédent était le résultat d'une offre monétaire insuffisante, poussant les agents économiques à vendre des actifs réels et financiers à l'étranger pour obtenir les liquidités nécessaires, générant ainsi un excédent dans la balance des paiements.

Plus précisément :

- Un excédent courant => paiement de cet excédent par le reste du monde => demande de monnaie nationale contre monnaie étrangère => appréciation de la monnaie nationale.
- Un déficit courant => paiement du déficit par les résidents => demande de devises contre monnaie nationale => dépréciation de la monnaie nationale.

2.2. Les déterminants du taux de change à court terme

En plus des théories qui se concentrent sur les comportements d'arbitrage sur les marchés des biens et services pour expliquer les variations des taux de change, il existe d'autres approches alternatives qui mettent davantage l'accent sur la sphère financière plutôt que sur la sphère réelle.

¹ ABADIE Laurence et MERCIER-SUISSA Catherine, Op.cit., p.77

² BENBAYER Habib, REFAFA Brahim, Op.cit., p.100

³ DESCAMPS Christian et SOICHOT Jacques, Op.cit., p.132

Ces théories ont émergé dans un contexte où les transactions financières sont devenues beaucoup plus importantes que les échanges de marchandises, ce qui a évidemment une influence sur les taux de change.

2.2.1. La théorie de la Parité des Taux d'intérêt (PTI)

Enoncé pour la première fois par J.M. Keynes en 1923, se fonde sur les mécanismes d'arbitrage visant à réduire les divergences entre les taux de change actuels et futurs. Selon ce principe, le choix entre posséder un actif domestique ou étranger dépend de trois variables : le rendement domestique, le rendement étranger et le taux de change actuel entre les deux monnaies. Cette théorie affirme que des différences dans les taux d'intérêt entre deux devises se traduiront par des écarts dans les taux de change à terme et anticipés par les acteurs du marché¹. La théorie de la parité des taux d'intérêt (PTI) est basée sur les postulats suivants :

- Les titres nationaux et étrangers sont considérés comme équivalents en ce qui concerne le risque et la maturité.
- Aucun contrôle des capitaux, aucun coût de transaction, et aucune imperfection de marché ne sont présents.

La théorie de la PTI comporte deux versions, selon que les agents économiques se couvrent ou non contre le risque du taux de change. Ces deux versions sont la parité des taux d'intérêt non couverte (PTIC) et la parité des taux d'intérêt couverte (PTINC).

2.2.1.1. La version de la parité des taux d'intérêt couverte (PTIC)

La parité des taux d'intérêt couverte repose sur une relation considérée comme couverte, car elle élimine le risque de change pour un investisseur en utilisant le marché des changes à terme. Dans ce cadre, les transactions à terme impliquent que le contrat établi aujourd'hui précise que la transaction sera exécutée à une date future, à un taux de change fixé lors de la négociation du contrat. La différence, exprimée en termes relatifs, entre le taux au comptant et le taux à terme est appelée le taux de déport s'il est négatif et le taux de report s'il est positif. Formellement, on peut écrire l'équation exprimant la PTIC, comme suit ²:

$$\frac{(F - S_t)}{S_t} = i - i^*$$

¹ ABADIE Laurence et MERCIER-SUISSA Catherine, Op.cit., p.79

² MOUFFOK Nacer-Eddine, Les déterminants du taux de change et son évolution entre l'euro et le dollar, **Revue Maghrébine d'Economie & Management**, 2 (1), Algérie, 2015, p.8

Avec :

S_t : est le prix au comptant de la devise étrangère ;

F : est son prix à terme ;

i : est le taux d'intérêt domestique et ;

i^* : est le taux d'intérêt étranger.

Ainsi formulé, le respect de la théorie de la PTIC implique que l'investisseur est neutre quant à l'endroit où il place ses fonds. En revanche, c'est le non-respect de cette théorie qui pourrait offrir à l'investisseur des opportunités de gains significatifs. En cas de non-respect, des flux de capitaux se dirigeraient vers les pays offrant des rendements plus élevés, conduisant à une égalisation entre le différentiel d'intérêt et le différentiel de change.

2.2.1.2. La version de la parité des taux d'intérêt non couverte (PTINC)

Cette parité stipule que l'écart entre les anticipations de taux de change et le taux de change actuel est lié à la différence entre le taux d'intérêt domestique et le taux d'intérêt étranger.

La relation de la PTINC est donnée par ¹ :

$$\frac{[E(S_{t+1}) - S_t]}{S_t} = i - i^*$$

Avec :

$E(S_{t+1})$: est l'anticipation sur le taux de change au comptant futur, ou taux de change ex-ante, formé sur la base de l'information disponible au temps t.

Cette condition est satisfaite lorsque les investisseurs considèrent les obligations étrangères et nationales comme des substituts parfaits et qu'il n'y a pas de restriction au mouvement international des capitaux. Les transactions spéculatives qui assurent cette égalité sont appelées arbitrage d'intérêt non couvert. Dans un arbitrage d'intérêt non couvert, les transactions sont similaires à celles d'un arbitrage couvert, à l'exception du fait que l'investisseur ne vend pas à terme les $(1/S_t)(1+i^*)$ unités de monnaie étrangère. Il maintient sa position de change ouverte, anticipant que le taux de change futur de la devise se traduira par une appréciation de sa valeur (une dépréciation de la monnaie nationale).

¹ MOUFFOK Nacer-Eddine, Op.cit., p.9

Section 03 : Le marché de change et le taux de change en Algérie

Le Dinar algérien a été introduit le premier avril 1964 pour remplacer le nouveau franc algérien, et il était initialement fixé par rapport au franc français jusqu'en 1973. À partir de 1974, le régime de change fixe a été lié à un panier de 14 monnaies représentant les principales devises des échanges commerciaux.

Le marché des changes en Algérie est un marché interbancaire réglementé, où la Banque d'Algérie joue un rôle central en tant que principal fournisseur de devises.

3.1. Le marché de change en Algérie

3.1.1. Le marché interbancaire (officiel)

L'Algérie, depuis son indépendance, a navigué à travers plusieurs régimes de change pour s'adapter aux besoins de son développement économique et aux contraintes qu'elle rencontrait. En avril 1994, le pays a initié la libéralisation du commerce extérieur et du régime de change, dans le cadre d'un programme de stabilisation visant à rééquilibrer les prix relatifs en ajustant le taux de change du Dinar. Cette démarche a été soutenue par une politique monétaire et financière rigoureuse. La reconstitution des réserves de change a également été une priorité, renforçant la convertibilité commerciale du Dinar.

L'introduction des séances de fixing du taux du Dinar en octobre 1994 marque un tournant majeur, passant d'un régime de change fixe à une plus grande flexibilité, déterminée par adjudication. Par la suite, l'élargissement de la libéralisation des importations et la convertibilité des dépenses ont conduit à l'adoption du marché interbancaire des changes, dernière étape de la réforme du marché des changes réglementée par le règlement n°95-08 du 23 décembre 1995.

Sur ce marché, le cours du Dinar est déterminé avec la participation active des banques et des établissements financiers, visant à assurer une allocation efficace des ressources en devises. Ce cours est officiellement fixé en confrontant l'offre de la Banque d'Algérie avec la demande de devises des banques commerciales.

La politique de change de la Banque d'Algérie vise à maintenir le taux de change effectif réel du Dinar à un niveau d'équilibre déterminé par les fondamentaux économiques nationaux, tels que le prix du pétrole, le différentiel d'inflation et de productivité avec les partenaires commerciaux étrangers.

Le marché interbancaire des changes, tel que défini par le règlement N°2020-04 du 15 Mars 2020, est un marché où les banques et les établissements financiers agréés peuvent mener

des opérations de change au comptant (spot) ou à terme (forward) entre la monnaie nationale et des devises étrangères librement convertibles. Ces opérations incluent également les transactions de trésorerie en devises, pour lesquelles les intermédiaires agréés peuvent utiliser leurs propres fonds en devises et sont soumis aux mêmes règles que celles régissant la trésorerie en Dinar. Ils sont également autorisés à accepter des dépôts en devises de la clientèle et à octroyer des prêts en devises à cette dernière¹.

- Les opérations effectuées sur le marché interbancaire des changes

Dans le cadre de leur gestion de trésorerie en devises, les banques et les établissements financiers ont la capacité de réaliser les actions suivantes ²:

- Échanger la monnaie nationale avec des devises étrangères librement convertibles auprès de banques non résidentes ;
- Effectuer des transactions de vente et d'achat entre la monnaie nationale et des devises étrangères librement convertibles, en utilisant les comptes en dinars convertibles ;
- Procéder à l'achat et à la vente de devises étrangères librement convertibles entre elles ;
- Réaliser des transactions d'achat et de vente de devises étrangères librement convertibles contre la monnaie nationale avec d'autres participants sur le marché interbancaire des changes.

3.1.2. Le marché parallèle (informel)

Le marché parallèle des devises, souvent désigné sous le nom de "marché noir", a une longue histoire en Algérie. Son émergence est généralement liée aux restrictions imposées sur les échanges et les mouvements de capitaux. Ce marché s'est développé dans le contexte d'une gestion centralisée du taux de change et de la régulation de l'économie par le biais de la planification étatique. En Algérie, les contrôles stricts exercés sur le marché des changes ont favorisé l'émergence de ce marché parallèle, où les taux de change sont significativement différents de ceux du marché officiel, notamment pour les deux principales devises que sont le dollar américain et l'euro³.

Les données récentes de la Banque d'Algérie, couvrant la période du 27 au 29 mars 2024, révèlent une certaine stabilité concernant les taux de change des devises étrangères. L'euro, par exemple, affiche des valeurs de 145.69 dinars pour l'achat et de 145.76 dinars pour la vente.

¹ <https://www.bank-of-algeria.dz>, consulté le 29/03/2024 à 16 :30

² Idem., consulté le 29/03/2024 à 20 :10

³ ALIOUI Fatima Zahra, **Les déterminants du taux de change en Algérie : Quelle ampleur du taux de change parallèle ?** Thèse de doctorat en Finance, Université Abou-Bakr Belkaid Tlemcen, Algérie, 2016, p.77

Cependant, dans les coulisses du marché informel, l'euro maintient des taux relativement élevés à 234.00 dinars pour l'achat et 236.00 dinars pour la vente. De même, le dollar américain préserve sa stabilité sur le marché officiel, avec des cotations de 134.60 dinars pour l'achat et 134.61 dinars pour la vente. En revanche, le marché noir du Square Port Saïd d'Alger révèle des fluctuations significatives, avec le dollar américain s'échangeant à 217.00 dinars à l'achat et 220.00 dinars à la vente. Le dollar canadien, quant à lui, voit ses cotations officielles s'établir à 99.00 dinars pour l'achat et à 99.02 dinars pour la vente. Alors qu'au niveau de la bourse informelle, la monnaie canadienne atteint 156.00 dinars à l'achat et 158.00 dinars à la vente¹.

3.2. Le taux de change en Algérie

3.2.1. L'adoption d'un régime de change fixe

Depuis son adhésion au Fonds monétaire international (FMI) en 1963, l'Algérie s'est engagée à progressivement libéraliser la convertibilité du dinar. Après la dissolution du système de Bretton Woods, la monnaie nationale a connu divers ajustements significatifs, marqués par des dépréciations et des dévaluations, affectant ainsi la valeur du dinar algérien²:

Dans le cadre d'un régime de change fixe, le système monétaire international reposait principalement sur l'étalon-or jusqu'en 1973, où chaque pays devait définir la valeur de sa monnaie en fonction d'un poids d'or. L'Algérie avait alors fixé le taux de change du dinar à 0,18 gramme d'or, soit la même parité que le franc français durant la période 1964.

L'évolution du régime de change en Algérie a toujours été étroitement liée à la situation économique du pays. Jusqu'en 1964, l'Algérie garantissait la libre convertibilité et la transférabilité de sa monnaie à l'intérieur de la zone franc, dont elle faisait partie. En avril 1964, le dinar algérien a remplacé le franc algérien en vertu de la loi 64-111 du 10 avril 1964, établissant ainsi l'unité monétaire nationale. Son taux était d'environ 1 dinar pour 1 franc français, équivalent à 180 milligrammes d'or selon l'article 2 de ladite loi. Entre 1969 et 1973, le dinar algérien est passé à 1 dinar pour 1,25 franc français.

¹ <https://www.algerie360.com/evolution-des-devises-en-algerie-taux-de-change-de-ce-28-mars-banque-et-marche-noir> ,consulté le 29/03/2024 à 22 :21

² BEZTOUH Djaber et KHIDER Abdelkrim, **L'impact du taux de change sur les opérations du commerce extérieur en Algérie : Une analyse en termes de causalité à l'aide du modèle VAR**, Mémoire, Université Abderrahmane Mira Bejaia, Algérie ,2017, p.34

En 1973, ce taux a été ajusté à 4,19 francs français conformément à la loi du 10 avril 1964. Le dinar était alors fixé à parité avec le franc français, et la valeur des autres monnaies par rapport au dinar algérien était déterminée en référence à leur parité avec le franc français.

En 1974, suite à l'effondrement du système de Bretton Woods basé sur des changes fixes, l'Algérie a adopté un régime de change fixe où le dinar algérien était lié à un panier de 14 monnaies dans les années 80.

3.2.2. L'adoption d'un régime de change flottant géré

Depuis plusieurs années, l'Algérie s'efforce de mettre en œuvre un ensemble de mesures visant à réussir sa transition vers une économie de marché, dans le but de s'intégrer de manière compétitive dans les échanges internationaux, à travers ¹:

À cet égard, le régime de change en vigueur en Algérie depuis 1995 est un régime de flottement dirigé, caractérisé par l'absence d'annonce préalable de la trajectoire du taux de change. Ce régime, connu sous le nom de flottement administré, est sous le contrôle de la banque centrale, qui intervient via des séances de fixing entre la Banque d'Algérie et les banques commerciales.

En 1996, un marché interbancaire a été établi pour permettre une détermination libre du taux de change, lequel est influencé par le jeu de l'offre et de la demande, avec des interventions de la banque centrale sur le marché interbancaire des devises pour ajuster les fluctuations du cours du dinar. Plutôt que d'intervenir directement sur les marchés des changes, les autorités monétaires cherchent à modifier la valorisation du marché en influençant les déterminants de l'activité du marché, tels que les réserves de changes et le marché parallèle des devises.

En décembre 1996, la Banque d'Algérie a autorisé l'ouverture des bureaux de change. Toutefois, après le choc externe de 1998-1999, les réserves de change ont considérablement diminué, atteignant seulement 6.846 milliards de dollars, ce qui a entraîné une dépréciation du taux de change du dinar. Cette dépréciation s'est poursuivie jusqu'au début de 2001, enregistrant une baisse de 26 % de la valeur du dinar.

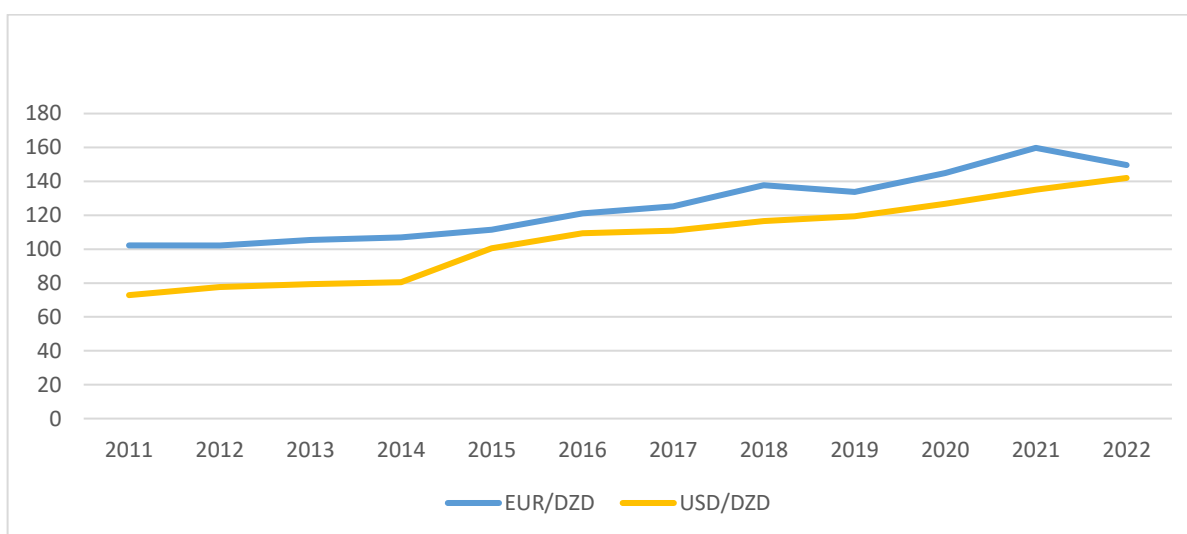
En 2003, le dinar a connu un mouvement d'appréciation par rapport au dollar, passant de 79,44 à 77,60 entre le 26 juin et le 1er juillet. Suite aux fortes augmentations de salaires des fonctionnaires en 2011, l'État a procédé à une nouvelle dévaluation légère d'environ 10 % du dinar par rapport au dollar et à l'euro au début de l'année 2012.

¹ ALIOUI Fatima Zahra, Op.cit., pp.72-73.

Le régime de change flottant tel qu'il fonctionne en Algérie vise à adapter les mouvements des importations et des exportations, les fluctuations du taux de change du dinar, ainsi qu'à permettre la correction des déséquilibres extérieurs.

L'évolution du taux de change du dinar algérien par rapport à d'autres devises est un indicateur important dans l'économie d'un pays. Le graphique ci-dessous illustre l'évolution du taux de change du dinar algérien par rapport à l'euro (EUR/DZD) et au dollar américain (USD/DZD) sur la période de 2010 à 2022¹.

Figure 1.3 : Evolution du taux de change du dinar algérien (2010-2022)



Source : Réalisé par nos soins à partir des données de la Banque d'Algérie.

Le graphique ci-dessus nous montre l'évolution du taux de change du dinar algérien par rapport à l'euro (EUR/DZD) et au dollar américain (USD/DZD) pour la période de 2010 à 2022.

On observe une augmentation progressive du taux de change EUR/DZD au fil des années, passant de 99,1927 en 2010 à 149,5768 en 2022. Cette augmentation indique une dépréciation du dinar algérien par rapport à l'euro sur la période étudiée.

En revanche, pour le taux de change USD/DZD, la tendance est moins linéaire. Après des variations modérées jusqu'en 2015, on observe une augmentation plus prononcée à partir de 2016, avec une hausse de 109,4654 à 142,0032 en 2022. Cela suggère également une dépréciation du dinar algérien par rapport au dollar américain, mais avec des fluctuations plus importantes au fil des années.

¹ <https://www.bank-of-algeria.dz/donnees-historiques> , consulté le 29/03/2024 à 00 :05

Conclusion

En conclusion de ce premier chapitre, nous avons exploré les fondements théoriques de la détermination du taux de change, en mettant en lumière son rôle important dans les transactions économiques internationales. Nous avons souligné l'importance du taux de change en tant qu'instrument d'ajustement des politiques monétaires et commerciales des pays, ainsi que son impact sur le marché des changes mondial.

Nous avons également examiné la situation spécifique du marché des changes en Algérie, en analysant son évolution et ses caractéristiques particulières. Cette exploration nous a permis de mieux comprendre les défis et les enjeux auxquels est confrontée l'Algérie en matière de devises étrangères.

Dans la première section, nous avons exploré en détail les différents régimes de change et les mécanismes du marché des changes, ce qui nous a permis de comprendre les modalités de fixation des taux de change et les implications de ces régimes sur l'économie.

La deuxième section s'est concentrée sur les principaux déterminants du taux de change à long terme et à court terme, nous permettant ainsi de saisir les facteurs qui influent sur les fluctuations des taux de change et leur impact sur les décisions économiques.

Enfin, la troisième section a analysé spécifiquement le contexte algérien, en examinant le marché de change et l'évolution des taux de change en Algérie. Cette analyse approfondie nous a permis de mieux comprendre les dynamiques spécifiques à ce pays et les défis qu'il doit relever en matière de gestion des devises étrangères.

**Chapitre 02 : La
performance financière de
la banque et le risque de
change**

Introduction

La performance est la capacité d'une entité à atteindre ses objectifs stratégiques tout en optimisant l'utilisation de ses ressources et en améliorant simultanément la valeur qu'elle offre par rapport à ses coûts. Parallèlement, le risque de change, dans un environnement économique mondialisé, représente un défi majeur pour les entreprises et les institutions financières, compte tenu des variations incessantes des taux de change entre les différentes devises.

Au cours de ce chapitre, nous nous attacherons à définir ces deux concepts, à explorer en détail leurs différents aspects et méthodes d'évaluation, et enfin à étudier la relation entre eux.

Dans la première section, nous aborderons les fondamentaux et les indicateurs de la performance financière de la banque, ainsi que les déterminants de cette performance.

Ensuite, la deuxième section se penchera sur le risque de change, définissant ce risque, examinant ses différentes formes et méthodes de mesure, ainsi que les techniques de couverture.

Enfin, la troisième section se concentrera spécifiquement sur la relation entre la performance financière des banques et le risque de change, mettant en lumière leur interdépendance et leur impact sur la stabilité et le rendement des institutions financières.

Section 01 : La performance financière de la banque

La performance est un concept central dans le domaine des sciences de la gestion. Elle englobe l'accomplissement des objectifs fixés, l'efficacité dans l'utilisation des ressources et la qualité des résultats obtenus. Cela peut concerner divers aspects de la gestion, notamment la performance financière. Dans le contexte spécifique des institutions bancaires, la performance financière revêt une importance particulière. Elle se concentre sur l'évaluation de la rentabilité, de la solvabilité et de l'efficacité opérationnelle de la banque.

1.1. Notions sur la performance de l'entreprise

1.1.1. Définition de la performance de l'entreprise

La notion de performance a souvent été ambiguë et rarement définie de manière explicite, notamment dans le domaine de la gestion. Depuis les années 80, de nombreux chercheurs se sont penchés sur sa définition¹.

Selon Cohen (1991), le maintien des performances financières consiste à assurer des résultats satisfaisants à moyen et long terme, même si théoriquement l'objectif est de maximiser les résultats. Pour garantir ces résultats, l'entreprise doit utiliser efficacement ses ressources et être en mesure de rémunérer ses différents partenaires².

Bourguignon (1995, 1998), définit la performance en gestion selon trois sens généraux : la performance résultat, la performance action et la performance succès. La performance résultat se mesure en comparant le résultat obtenu à l'objectif fixé. Cette approche a été traditionnellement adoptée en contrôle de gestion, où la mesure de la performance consiste en « l'évaluation ex-post des résultats obtenus »³.

La performance, selon Lorino (1995,2001), comporte deux dimensions principales. D'une part, elle est liée à l'efficacité, se traduisant par le rapport entre la valeur perçue par le client et les coûts engagés pour fournir un produit ou un service⁴. D'autre part, elle englobe une perspective plus large, où tout ce qui contribue à l'accomplissement des objectifs de l'entreprise

¹ ISSOR Zineb, La performance de l'entreprise : un concept complexe aux multiples dimensions, **Projectics / Proyéctica / Projectique**, (17), Espagne,2017, p.95

² COHEN Elie, **Gestion financière de l'entreprise et développement financier**, EDICEF, Canada, 1991, pp.17-18

³ BARILLOT Pascal, **Pilotage de la performance et stratégie d'entreprise : l'exemple du Tableau de Bord Prospectif**, Gestion 2000, France, 2001, p.137

⁴ MALLERET Véronique, **Peut-on gérer le couple coûts-valeur ?** , Éditions Association Francophone de Comptabilité, France, 2008, pp.24-25

est considéré comme performant¹. Ainsi, la performance est définie à la fois par son efficience économique et par sa contribution à la réalisation des objectifs organisationnels.

En gestion, Alazard et Separi (2018), considèrent la performance comme la combinaison d'efficacité et d'efficience. L'efficacité se rapporte à la capacité d'une entreprise à atteindre ses objectifs définis. D'autre part, l'efficience implique une gestion optimale des ressources et des capacités en vue d'obtenir les meilleurs résultats possibles².

L'analyse de la littérature révèle l'absence d'un consensus sur la définition de la performance, avec des définitions variées mettant en lumière différents aspects du concept. C'est « un concept qui ne fait pas l'unanimité autour d'une définition et d'une mesure précise car cette dernière dépend de l'objectif visé, de la perspective d'analyse choisie ainsi que du champ d'intérêt de son utilisateur » Issor (2017). Certaines définitions se concentrent sur des éléments spécifiques, tels que « les résultats obtenus par une entreprise par rapport aux ressources utilisées » Cohen (1994), « le niveau d'atteinte des objectifs » Alazard et Separi, (2001), ou encore « tout ce qui contribue à améliorer le couple valeur-coût » Lorino (2001)³.

En résumé, à partir de ce qui a été mentionné précédemment, la performance peut être définie comme la capacité d'une entité, telle qu'une entreprise, à atteindre ses objectifs stratégiques tout en optimisant l'utilisation de ses ressources et en améliorant simultanément la valeur qu'elle offre par rapport à ses coûts.

1.1.2. La performance de l'entreprise : d'une approche unidimensionnelle à une vision multidimensionnelle

Le concept de performance a évolué avec le temps, ce qui nous conduit à distinguer quatre dimensions de la performance de l'entreprise.

¹ BENHALIMA Imane, **L'impact de la gouvernance bancaire sur la performance financière - Cas des banques Algériennes -**, Thèse doctorat, Spécialité : Finance de l'entreprise, Ecole Supérieure de Commerce Pôle Universitaire Kolea, Algérie, 2019, p.157

² ALAZARD Claude et SÉPARI Sabine, **Contrôle de gestion**, Dunod, 5^{ème} édition, France, 2018, p.12

³ EL AMRAOUI Hanane et HINTI Said, La performance de l'entreprise : Histoire d'un concept (1950 – 2020), **Revue Française d'Economie et de Gestion**, 3(5), France, 2022, pp.349-350

Le tableau ci-dessous présente les différentes catégories de performance de l'entreprise, ainsi que les principes de base qui les définissent et les auteurs qui ont contribué à leur conceptualisation¹ :

Tableau 2.1: Les différentes dimensions de la performance de l'entreprise

Types de la performance de l'entreprise	Principes de base	Auteurs
Performance économique et financière	Basée sur la création de valeur pour l'actionnaire	Georgopoulos et Tannenbaum (1957) ; Price (1968) ; KnemaKhem (1971).
Performance commerciale	Basée sur la création de la valeur pour l'actionnaire et pour le client	Lorino, (1995) ; Lebas et Mévellec, (1999).
Performance organisationnelle	Basée sur la création de la valeur pour l'actionnaire, le client et le salarié	Kalika, (1988) ; Kaplan et Norton (2001) ; V. Barraud-Didier et al. (2003).
Performance globale	Basée sur la création de la valeur pour toutes les parties prenantes	Alazard et Sépari, (2001) ; Maurel et Tensaout, (2014).

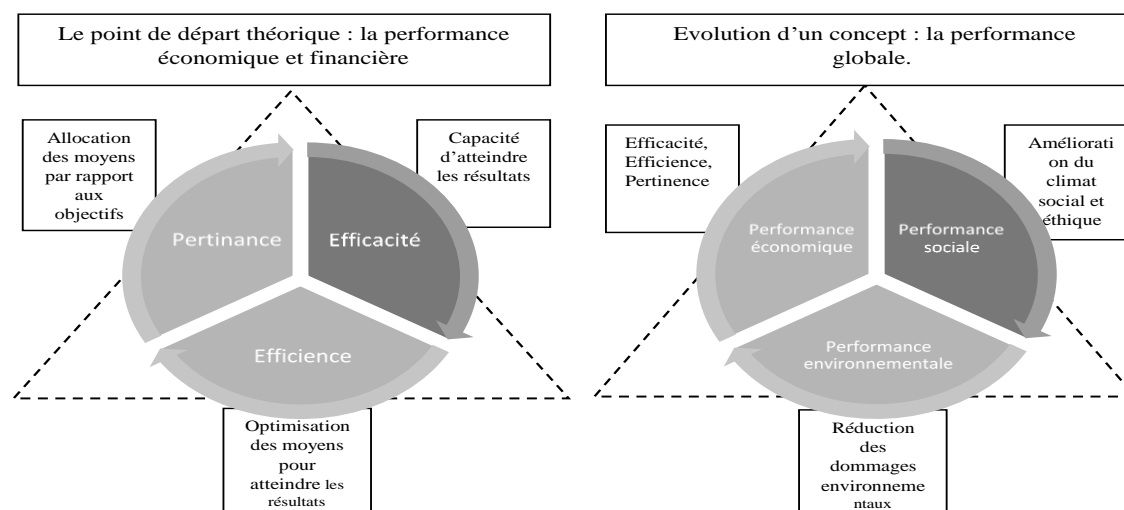
Pour certains chercheurs, la performance est étroitement liée aux aspects financiers. Tandis que pour d'autres, elle englobe des facteurs tels que la satisfaction client ou des employés.

Toutefois, une tendance émerge vers une vision plus globale (une vision multidimensionnelle) de la performance qui implique l'agrégation de la performance économique, financière, sociale et environnementale, dépassant les seuls critères financiers (une approche unidimensionnelle) (Issor, 2017). Cette évolution reflète la reconnaissance croissante du fait que la performance d'une entreprise ne peut être évaluée de manière isolée de son impact sur son environnement social et environnemental, qui jouent tous deux un rôle essentiel dans la création de valeur (Donaldson, 1982).

¹ EL AMRAOUI Hanane et HINTI Said, Op.cit., pp.349-350

Ainsi, la notion de performance globale devient de plus en plus prépondérante, s'adaptant aux attentes changeantes des parties prenantes, ceci est ce que montre la figure suivante ¹:

Figure 2.1 : L'évolution du concept de la performance d'entreprise



1.2. La mesure de la performance financière dans la banque

L'importance accordée à la performance du système financier dans son ensemble, et plus particulièrement au secteur bancaire, est devenue de plus en plus essentielle, étant donné la vulnérabilité constante à laquelle ces systèmes sont confrontés. Il s'agit d'un concept crucial pour maintenir la stabilité du secteur financier et de l'économie dans son ensemble ². Pour Lebas (1995), La performance ne peut être véritablement appréhendée que si elle peut être mesurée, et cette mesure ne peut en aucun cas se limiter à la simple connaissance des résultats obtenus. Alors, les résultats obtenus sont évalués en les comparant aux résultats souhaités ou à des résultats étalons (Bouquin ,2004)³.

La littérature a utilisé divers indicateurs pour évaluer la performance des banques. Les indicateurs de performance fréquemment employés sont présentés ci-dessous :

¹ EL AMRAOUI Hanane et HINTI Said , Op.cit., p.350

² CHAKIR Chaymaë et ACHIBANE Mustapha, La performance du système bancaire Marocain au lendemain de la crise mondiale -Analyse empirique et état des lieux, *Revue Internationale du Chercheur*,1(2), France, 2020, p. 4

³ RENAUD Angèle et BERLAND Nicolas, *Mesure de la performance globale des entreprises*, HAL Id, France, 2010, p.6

1.2.1. Les indicateurs boursiers de la performance bancaire

Les indicateurs boursiers de la performance bancaire sont des mesures utilisées pour évaluer la performance des banques en se basant sur des données du marché financier. Ces indicateurs incluent généralement des mesures telles que :

1.2.1.1. Le rendement total des actionnaires (TSR)

Cet indicateur de performance essentiel évalue le rendement global de l'action d'une banque en combinant la variation du prix de l'action, appelée capitalisation boursière, avec les dividendes perçus par les actionnaires¹.

1.2.1.2. Le ratio Q de Tobin

Dans le contexte bancaire le ratio Q de Tobin, introduit par Tobin et Brainard (1977), mesure la relation entre la valeur de marché d'une banque et le coût de remplacement de son capital. Un ratio Q supérieur à 1 suggère que le marché valorise la banque à un niveau supérieur à la valeur de ses actifs nets².

$\text{Q de Tobin} = \text{Valeur de marché de la banque} / \text{Valeur comptable des capitaux propres}$

1.2.1.3. Le ratio cours sur bénéfice (PER)

Le price earning ratio (PER) d'une action est une mesure qui évalue le prix payé pour une action, en relation avec le bénéfice par action généré spécifiquement par la banque³.

1.2.2. Les indicateurs économiques de la performance bancaire

1.2.2.1. La valeur économique ajoutée (EVA)

Economic value added (EVA) ou la valeur économique ajoutée est un indicateur relatif au rendement total d'un investissement, cette dernière se calcule en soustrayant le coût moyen pondéré du capital multiplié par le capital investi, ainsi que le coût moyen pondéré de la dette multiplié par la dette nette, du rendement des fonds investis⁴.

1.2.2.2. Le retour sur fonds propres ajusté au risque (RAROC)

Risk-adjusted return on capital (RAROC) ou retour sur fonds propres ajusté au risque, ajuste à la fois le rendement et le capital alloué en fonction des risques associés. C'est un ratio

¹SAÏAS Maurice et GREFFEUILLE Jean, **Stratégie et création de valeur**, Lavoisier, France, 2009, p.116

² EPAULARD Anne, L'apport du Q de Tobin à la modélisation de l'investissement en France, **Économie & prévision**, (109), France, 1993, p.1

³ SELMER Caroline, **La Boîte à outils de la finance d'entreprise**, Dunod, France, 2023, p.167

⁴BENHALIMA Imane, Op.cit., p.197

de rentabilité utilisé pour comparer les investissements alternatifs en fonction des risques impliqués au niveau de la banque¹.

1.2.3. Les indicateurs traditionnels de la performance bancaire

1.2.3.1. Le rendement des fonds propres (ROE)

Return on equity (ROE) ou le rendement des fonds propres, c'est le ratio qui exprime le résultat net en proportion des capitaux propres. Il représente le rendement perçu par les détenteurs des capitaux propres de la banque pour l'exercice en cours².

$$\text{ROE} = \text{Résultats} / \text{Fonds propres moyens}$$

1.2.3.2. Le rendement des actifs (ROA)

Return On Assets (ROA), ou rendement des actifs, c'est un ratio qui divise le résultat net par le total des actifs. Il illustre la capacité des banques à générer des bénéfices à partir de leurs actifs³.

$$\text{ROA} = \text{Résultats} / \text{Total moyen des actifs}$$

1.2.3.3. Le ratio coût sur revenu (CIR)

Également connu sous le nom de ratio d'efficacité, est un indicateur clé de la productivité d'une banque. Il met en relation les dépenses (coûts administratifs) et les revenus (produits d'exploitation) d'une banque sur une période donnée⁴.

$$\text{CIR} = \text{Coûts administratifs} / \text{Revenus d'exploitation}$$

1.2.3.4. Le ratio des prêts sur les dépôts (LTD)

Loans to deposits ratio (LTD) ou Le ratio des prêts sur les dépôts totaux pour la banque. Il montre le rapport que la banque est en mesure d'établir entre les dépôts pour soutenir les opérations de prêt, ainsi que le montant qu'elle peut prêter à partir des dépôts⁵.

$$\text{LTD} = \text{Total des prêts} / \text{Total des dépôts}$$

¹[Risk-adjusted profitability management at banks \(kpmg.com\)](https://www.kpmg.com), consulté le 17/04/2024 à 12 :06

²ASSIENIN Kouakou Armel et OUATTARA Abdoulaye, Les facteurs explicatifs de la performance des banques ivoiriennes : une analyse des données de panel, *Finance & Finance Internationale*, (19), 2020, p.4

³Idem., p.4

⁴BURGER Andreas et MOORMANN Juergen, Productivity in banks: myths & truths of the cost income ratio, *Banks and Bank Systems*, 3(4), 2008, p.5

⁵KESHTGAR Nafiseh et al, The Impact of Exchange Rate volatility on Banking Performance (case of Iran), *International Journal of Business and Development Studies*, 12(1), 2020, p.47

1.2.3.5. Les soldes intermédiaires de gestion

Les soldes intermédiaires de gestion sont devenus des outils essentiels pour évaluer les performances des banques, car leur analyse sur plusieurs années permet de déterminer les principaux facteurs de rentabilité et d'expliquer la formation du résultat. Ces soldes intermédiaires comprennent ¹:

- Le Produit Net Bancaire (PNB)

Il représente la marge dégagée par la banque à partir de l'ensemble de ses activités, englobant les intérêts, les commissions et les plus ou moins-values. Le PNB, qui sert à couvrir les frais généraux et les risques, équivaut à la valeur ajoutée de la banque. Il se calcule comme la différence entre les intérêts perçus, les commissions reçues et les autres produits bancaires d'une part, et les intérêts versés, les commissions payées et les autres charges bancaires d'autre part. Il ne prend en compte que l'activité bancaire proprement dite, sans inclure les activités accessoires.

- Le résultat d'exploitation

Il est obtenu après soustraction des charges générales d'exploitation et des dotations aux amortissements et provisions.

- Le résultat courant avant impôt

Qui intègre les plus ou moins-values issues de la cession d'actifs tels que les immobilisations financières.

- Le résultat net

Qui inclut les résultats exceptionnels ainsi que les provisions ou reprises de fonds pour risques bancaires généraux et l'impôt sur les bénéfices.

¹ BENHALIMA Imane, Op.cit., p.198

1.2.3.6. La marge d'intérêt nette (NIM)

Net interest margin (NIM) ou la marge d'intérêt nette, c'est un rapport où le numérateur comprend la marge d'intérêt ou le produit net bancaire, tandis que le dénominateur est constitué des actifs totaux¹.

$$\text{NIM} = \text{Marge d'intérêts ou PNB} / \text{Total Actif}$$

1.2.3.7. Le rendement de capital employé (ROI)

Capital return ratio (ROI) ou le rendement de capital employé d'une banque indique le taux de rendement sur investissement et le potentiel de formation de capital. Il se calcule en divisant le revenu net par les capitaux propres moyens².

$$\text{ROI} = \text{Revenu net} / \text{Capitaux propres moyens}$$

1.2.4. Les indicateurs utilisés par la banque d'Algérie ³

L'analyse des rapports annuels de la Banque d'Algérie entre les années (2010-2022) nous a permis de mettre en évidence plusieurs indicateurs clés de performance bancaire. Parmi ceux-ci, le Return On Equity (ROE), ou rendement des fonds propres, est un indicateur crucial qui reflète le résultat généré par la banque pour chaque unité de ses fonds propres investis. De même, le Return On Assets (ROA), ou rendement des actifs, constitue une mesure importante, évaluant le rendement des actifs de la banque en fonction du résultat généré par leur investissement. Le ROA peut être calculé en multipliant la marge bancaire (représentant la capacité des actifs productifs des banques commerciales à générer du produit net bancaire) par la marge de profit (qui correspond à la marge bancaire que les banques conservent après avoir pris en compte les frais de gestion). En outre, le levier financier, qui compare le montant des actifs à celui des fonds propres, offre un aperçu de la structure financière de la banque. Ces indicateurs sont essentiels pour évaluer la performance globale et la santé financière des institutions bancaires.

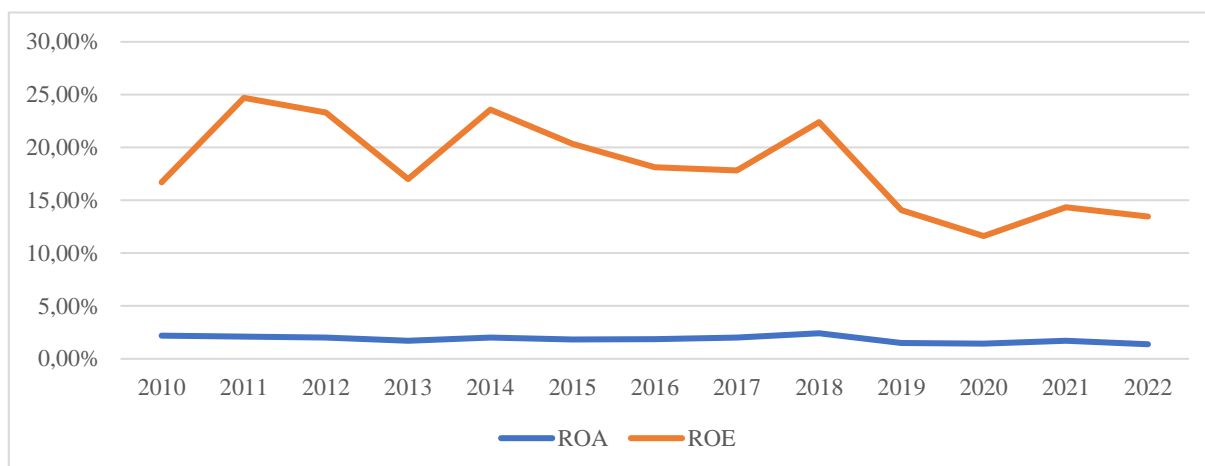
¹ASSIENIN Kouakou Armel et OUATTARA Abdoulaye, Op.cit., p.4

² KESHTGAR Nafiseh et al, Op.cit., p.46

³ [Bank Of Algeria \(bank-of-algeria.dz\)](http://bank-of-algeria.dz), consulté le 17/04/2024 à 05 :08

Le graphique ci-dessous illustre la variation des deux indicateurs de performance du secteur bancaire algérien, à savoir le rendement des fonds propres (ROE) et le rendement des actifs (ROA), sur la période 2010-2022.

Figure 2.2 : L'évolution de la performance des banques algériennes (2010-2022)



Source : Réalisé par nos soins à partir des rapports annuels de la Banque d'Algérie (2010-2022)

À partir de cette représentation graphique, nous constatons que la rentabilité moyenne des banques algériennes en termes de rendement des fonds propres (ROE) sur la période 2010-2022 est confortable, avec un taux moyen de 18,27%.

Mais cette rentabilité des fonds propres a connu une fluctuation au cours de cette période, elle a augmenté en 2011 pour atteindre 24,70% contre 16,70% en 2010 en raison de l'augmentation des résultats des banques algériennes, la performance mesurée par le ROE a connu une dégradation jusqu'à 2013, puis la tendance est devenue haussière en 2014 pour revenir à la baisse durant la période 2015-2017 et enregistre un niveau de 17,84% en 2017. En 2018 elle a augmenté encore pour atteindre 22,41%, puis la tendance est devenue baissière en 2019 avec un niveau de 14,08%.

Au cours de l'année 2022, le secteur bancaire algérien a continué de récolter les résultats des différentes mesures qui ont été prises par la Banque d'Algérie pour contenir les effets de la crise sanitaire conjugué aux résultats liés à la reprise de l'activité économique. Par conséquent, la rentabilité des fonds propres (ROE) enregistre des niveaux dépassant 13% soit 14,35 % en 2021 et 13,47 % en 2022 après avoir enregistré un taux de 11,62 % en 2020. Cette amélioration est le résultat direct de la hausse du niveau de rendement, dont le résultat (avant impôts) a connu un rebond considérable de +29,3 % entre fin 2020 et fin 2021. Au terme de l'année 2022, la rentabilité des banques privées s'est consolidée pour enregistrer une amélioration du ratio des

fonds propres (ROE) passant de 18,29 % en 2021 à 20,11 % en 2022. Cette amélioration notable est tirée par la hausse importante de 13,71 % du résultat avant impôts.

La rentabilité des actifs (ROA) des banques algériennes est appréciable aussi du fait que toutes les banques opérant en Algérie enregistrent un taux de rendement des actifs moyen de 1,86%.

Malgré la fluctuation de ce dernier durant la période 2010-2022. Ce taux de rendement des actifs a diminué au cours des années 2011-2013 pour atteindre 1,70% en 2013 contre 2,20% en 2010, puis il a augmenté en 2014 pour atteindre 2,00% en raison de la diminution du volume d'activité des banques algériennes, pour diminuer encore dans la période 2015-2016 où il a enregistré un taux de 1,86% en 2016, ensuite, il a connu une tendance haussière en 2017-2018 avec des taux 2,01% 2,42% respectivement. La performance mesurée par le ROA a connu une diminution en 2019 pour atteindre 1,51%, le déclin se poursuit jusqu'en 2020 et enregistre un taux de 1,43%.

Le ratio du rendement des actifs (ROA) du secteur bancaire a connu un léger recul de 0,34 point de pourcentage enregistrant un taux de 1,38 % à fin 2022 contre 1,72 % à fin 2021. Ce résultat reflète une baisse en termes de résultat avant impôt de l'ordre de 3,8%.

Comme pour le (ROE), le rendement des actifs (ROA), a connu une légère baisse passant de 1,53 % en 2021 à 1,14 % en 2022 suite à la hausse importante de 22,2 % des actifs moyens (dénominateur du ratio). La hausse du résultat avant impôts a induit une hausse du ratio des rendements des actifs (ROA) de 0,16 point de pourcentage à la fin de l'année sous revue passant ainsi de 2,90 % en 2021 à 3,06 % en 2022.

1.3. Les déterminants de la performance financière des banques

Il est nécessaire pour toute banque d'identifier les déterminants qui influent positivement ou négativement sur sa performance, afin de mettre en œuvre les stratégies appropriées nécessaires pour rester compétitive et performante.

La littérature suggère de regrouper ces déterminants en facteurs externes et internes.

1.3.1. Les déterminants internes de la performance

Selon Rouabah (2006), les déterminants internes de la performance bancaire proviennent des documents comptables de la banque, tels que le compte de pertes et profits, le bilan et

le hors bilan. Ils sont qualifiés de variables managériales ou microéconomiques¹. Ces facteurs internes sont essentiels pour évaluer la performance financière d'une banque. Ils incluent notamment :

1.3.1.1. La liquidité

La gestion de la liquidité bancaire implique de trouver un équilibre entre les coûts associés à une liquidité plus élevée et les coûts liés à une allocation inefficace de cette liquidité.

Les résultats des différentes études sur l'impact de la liquidité sur la rentabilité des banques varient. Bourke (1989), a identifié une relation positive entre les actifs liquides et la rentabilité bancaire, après avoir étudié 90 banques en Europe, en Amérique du Nord et en Australie sur la période 1972-1981. De manière similaire, Awdeh (2005) a également observé ce même résultat dans son étude portant sur des banques domestiques et étrangères opérant au Liban entre 1993 et 2003.

En revanche, certains chercheurs argumentent que la possession d'actifs liquides entraîne un coût d'opportunité pour les banques en raison de leur faible rendement par rapport à d'autres actifs, ce qui a un impact négatif sur la rentabilité. Par exemple, Molyneux et Thornton (1992) ainsi que Goddard et al. (2004) ont découvert des preuves d'une relation négative entre la liquidité et la rentabilité pour les banques européennes. Selon Eichengreen et Gibson (2001), une réduction de l'immobilisation des fonds dans des placements liquides pourrait entraîner une augmentation de la rentabilité².

1.3.1.2. L'efficience

Dans la littérature, l'efficience a été abordée avec divers concepts, tels que le ratio coût sur revenu, utilisé pour évaluer l'efficacité opérationnelle ou la gestion des dépenses. Un ratio élevé indique une inefficacité dans la gestion des coûts, ce qui peut affecter négativement la performance des banques. Certaines études ont confirmé cette relation, montrant que des ratios plus élevés sont liés à une performance inférieure, soulignant ainsi l'importance d'une gestion efficiente des coûts pour des performances accrues, comme Liu & Wilson et Kosmidou (2010, 2007).

¹ROUABAH Abdelaziz, **La sensibilité de l'activité bancaire aux chocs macroéconomiques : une analyse en panel sur des données de banques luxembourgeoises**, Banque Centrale du Luxembourg, Luxembourg, 2006, p.7

²BENILLES Billel, **Les déterminants internes de la rentabilité des banques algériennes**, Ecole Supérieure de Commerce ESC- Koléa, Algérie, **ASJP**, 2018, p.595

Khizer et al (2011), ont constaté que le ratio des frais d'exploitation sur le revenu net d'intérêt affectait positivement le ROA mais négativement le ROE. D'autres chercheurs ont utilisé le ratio des frais généraux sur le total des actifs pour évaluer les variations des coûts d'exploitation, avec des résultats divergents.

Certains chercheurs ont examiné le ratio des frais généraux ou des frais autres que les frais d'intérêts sur le total des actifs afin d'évaluer les variations des coûts d'exploitation des banques. Leurs résultats ont divergé : certains ont constaté une corrélation négative significative, suggérant que la réduction des dépenses pourrait améliorer l'efficacité et la rentabilité des banques, comme le souligne Fadzlan (2009), tandis que d'autres ont observé une corrélation positive, argumentant que des dépenses d'exploitation supplémentaires pourraient stimuler la productivité et donc la performance, comme l'ont relevé Bennaceur et Goaid (2003)¹.

1.3.1.3. La taille

La relation entre la taille des banques et leur performance est sujette à diverses interprétations. Certains chercheurs, comme Pasiouras (2007) et Allen (2005) suggèrent un impact positif de l'augmentation de la taille sur les résultats bancaires, tandis que d'autres, comme Noulas (1990) et Eichengreen (2001) estiment qu'au-delà d'un certain seuil, cela pourrait affecter négativement les performances. La taille des banques influe sur leur capacité à diversifier leurs activités et à attirer une clientèle variée, renforçant ainsi leur attractivité pour les grandes entreprises et leur potentiel de revenus (Ferrary, 1997). En outre, les grandes banques disposent des ressources nécessaires pour développer des modèles de notation interne sophistiqués, améliorant ainsi la gestion des risques.

La thèse contre l'impact positif de la taille sur la performance, soutenue par De Fontnouvelle (2003) et Stern (2009) met en avant deux arguments principaux. D'une part, le risque opérationnel, qui augmente avec la taille de la banque en raison de la probabilité accrue de défaillances internes, peut influencer négativement la performance. D'autre part, le risque systémique associé à la taille des grandes banques peut déstabiliser l'ensemble du système bancaire, incitant souvent les autorités à intervenir pour éviter une crise systémique. Cette garantie implicite de sauvetage peut encourager les grandes banques à prendre des risques excessifs, créant ainsi un problème d'aléa moral.

¹ BENHALIMA Imane, Op.cit., pp.214-215

Enfin, la non-linéarité de la relation entre la taille et la performance des banques, étudiée par Pacolet (1981), Eichengreen (2001) et Noulas (1990), est souvent attribuée à l'émergence de déséconomies d'échelle au-delà d'une certaine taille critique, qui représenterait la taille optimale de la banque¹.

1.3.1.4. La propriété de la banque

Concernant l'effet de la propriété de la banque, Micco et al. (2007) indiquent que le type de contrôle, qu'il soit public ou privé, a un impact sur la performance des banques. Ils précisent que cet effet est plus marqué dans les pays en développement, où les banques publiques affichent des performances plus faibles, des marges réduites et des frais généraux élevés. Ils considèrent également que cette relation est beaucoup moins prononcée dans les pays développés. Dans le même sens, Dietrich et Wanzenried (2011) ont examiné cet effet sur un échantillon de banques suisses et confirment que, hors périodes de crise, les banques publiques sont moins performantes que les banques privées. En revanche, Athanasoglou et al. (2008) ne relèvent aucun impact statistiquement significatif du type de propriété sur la performance ou la rentabilité des banques².

1.3.2. Les déterminants externes de la performance

D'après Rouabah (2006), les déterminants externes englobent les contextes économiques, financiers et juridiques susceptibles d'influencer les performances des institutions bancaires³. Ils englobent notamment :

1.3.2.1. Le taux de change

Les transactions commerciales impliquant différentes devises nécessitent la conversion de devises étrangères en monnaie locale pour les rapports financiers et le fonctionnement des organisations. Cela est rendu possible par le marché des changes (Corgel et al., 2013). Au cours de la dernière décennie, les chercheurs et les décideurs politiques dans les pays développés et en développement ont reconnu que les taux de change sont cruciaux pour l'établissement et la survie des entreprises multinationales (Biller et al, 2007). Le rôle exact des taux de change sur la performance est ce que les chercheurs ont essayé de déterminer. Théoriquement, il a été établi que les taux de change ont une relation significative avec la performance des organisations. La théorie de la parité du pouvoir d'achat et le modèle orienté sur les flux soutiennent que les

¹ BEN MIM Sami et ZAYATI Montassar, Taille et performance des banques tunisiennes : l'évidence en faveur d'un effet seuil, Tunisie, 2017, pp.3-5

² BENILLES Billel, Op.cit., p.560

³ ROUABAH Abdelaziz, Op.cit., p.7

variations des taux de change affectent le revenu réel et la production d'un pays. Cependant, ces théories ne proposent pas de cadre précis pour établir la relation exacte existante (Kipchirchir, 2011).

Empiriquement, des études ont également confirmé l'influence significative des taux de change sur la performance financière, notamment Addae et al 2014, Majok, 2015 et Aldridge, 2013. Cependant, toutes les études n'ont pas été en mesure de construire des mesures sophistiquées des fluctuations des taux de change et d'établir de manière définitive une relation causale (Irungu, 2014). Par conséquent, il est difficile de déterminer l'influence exacte des fluctuations des taux de change. Osundina et al (2016), ont ajouté que l'effet du taux de change concerne non seulement la rentabilité des banques internationales, mais aussi leur liquidité¹.

1.3.2.2. Le taux d'inflation

Le taux d'inflation mesure la variation du niveau général des prix des biens et des services dans une économie sur une période donnée, généralement une année.

Le premier chercheur à examiner l'impact de l'inflation fut Revel (1979). Il a démontré que l'effet sur la performance dépend en réalité du taux de croissance des dépenses opérationnelles : lorsque ces dépenses augmentent plus rapidement que l'inflation, il observe un impact négatif sur la performance. En revanche, s'il y a une croissance plus modérée de ces dépenses, il constate un impact positif².

Selon Nouaili et al (2013), l'inflation ne semble pas influencer la performance³. Donc, il est possible que l'inflation ait un effet négatif sur la performance des banques dans l'UE27 sur la période 2004-2011.

D'autres auteurs ont également examiné l'inflation et ont constaté un effet positif et statistiquement significatif. Parmi eux, on peut citer Bourke (1989), Molyneux et Thornton (1992), Demirgüç-Kunt et Huizinga (1999), Athanasoglou et ses collaborateurs (2008), ainsi que Pasiouoras et Kosmidou (2007)⁴.

¹ SURA Naufel Bahjat et al, Measuring the Effect of Foreign Currency Exchange Rate on Bank's Financial Performance with Early IFRS 9 Compliance, **American journal of economics and business management**,5(3), USA, 2022, pp.47-48

²TANGAKOU SOH Robert et al, Les déterminants de la rentabilité bancaire : une analyse sur données de panel appliquée au Cameroun, **Global Journal Inc**, 14, USA, 2014, p.4

³PETRIA Nicolae et al, **Determinants of banks' profitability: evidence from EU 27 banking systems**, Elsevier, Romania, 2015, p.522

⁴ Ibid., p.5

1.3.2.3. La croissance économique

La théorie suggère que la croissance économique, mesurée généralement par le taux de croissance du PIB, a un effet positif sur la performance bancaire. Elle stimule la demande de crédit grâce à une augmentation des investissements et du pouvoir d'achat des citoyens, ce qui améliore la rentabilité des banques. Cependant, les résultats empiriques sont mitigés.

Certains chercheurs comme Djalilov et Piesse (2016), Javaid (2016) et Rouabah (2006) confirment une relation positive entre la croissance économique et la rentabilité bancaire, soulignant une demande accrue de crédit en période de forte croissance.

En revanche, d'autres comme Bernake et Gertier (1989) et Demirguç-Kunt et al (2004) notent une relation négative, attribuée à l'augmentation du risque de défaut en période de récession, incitant les banques à augmenter leurs taux d'intérêt pour compenser, ce qui améliore leur rentabilité¹.

Section 02 : Le risque de change

Le fait pour l'investisseur, qu'il soit une personne physique ou une institution financière, de traiter avec différentes devises expose ses actifs à différents risques de change. Cela nécessite donc le recours à diverses techniques de couverture.

2.1. Définition du risque de change et de ses formes

2.1.1. Définition du risque de change

Le risque de change peut être défini comme le risque existe lorsque des coûts ou des cash-flows sont libellés en devises².

Il peut également être défini comme le risque de perte lié aux fluctuations des taux de change. Ces fluctuations affectent (positivement ou négativement) les dépenses et les sources de revenus d'une entreprise (coûts des matières premières, revenus liés à la vente des matières premières, ainsi que sa situation financière). Flux liés aux emprunts en devises et aux activités d'investissement), la rentabilité et la valeur comptable de l'entreprise³.

¹ BEL HADJ SALAH Maher, **Les déterminants de la performance bancaire : Cas des banques Tunisiennes**, Mémoire de fin d'étude, Institut de financement du développement du maghreb Arabe (IFID), Tunisie, 2020, pp.19-20

² KARYOTIS Catherine, **L'essentiel de la banque**, 10^{ème} édition, Gualino, France, 2023, p.88

³ ABADIE Laurence et MERCIER SUISSA Catherine, Op.cit., p.95

Ainsi, le risque de change exprime les pertes résultant de fortes fluctuations du taux de change de la monnaie locale par rapport aux devises étrangères.

2.1.2. Les formes de risque de change

Les transactions en devises impliquent plusieurs risques pour les clients, et ils doivent être pris en considération pour éviter ou réduire leur impact.

Deux cas de risque peuvent être distingués dans le cas du taux de change. Le premier est celui d'une baisse de la valeur du change. Devise dans laquelle la facture a été établie dans le contrat d'exportation. Le deuxième cas est le cas d'une diminution de la valeur de la devise étrangère dans laquelle la facture a été établie dans le contrat d'exportation. Ce qui affecte à son tour le volume des exportations.

Il existe trois formes de risque de change :

2.1.2.1. Risque de transfert

Le risque de transfert, également connu sous le nom de risque comptable, lié à la conversion des actifs et passifs étrangers en monnaie nationale, découle des variations des taux de change et se manifeste dans la comptabilisation des opérations en devises étrangères et la consolidation des résultats des filiales à l'étranger. Les normes comptables différencient les défis posés par la comptabilisation en monnaie étrangère et par la conversion des états financiers des entités étrangères. Ce risque est crucial pour les entreprises avec des filiales à l'étranger, affectant l'actif net consolidé suite aux fluctuations des devises dans lesquelles les investissements ont été réalisés. La présentation comptable de la performance de l'entreprise est donc influencée par le risque comptable dans son ensemble, car il a un impact sur la valeur du capital propre et du résultat de l'entreprise. Nous verrons plus loin comment une entreprise est exposée au risque comptable en fonction des devises traitées et des taux de change utilisés pour la conversion en monnaie fonctionnelle, des unités à consolider si nécessaire, ainsi que de la méthode de conversion et/ou de consolidation sélectionnée ¹.

2.1.2.2. Risque de transaction

Le risque de transaction lié à l'activité de financement commercial ou international de la société. Il concerne les fluctuations des taux de change impactant les revenus et dépenses liés aux opérations d'import-export ainsi que les transactions financières en devises. Ce risque affecte le chiffre d'affaires et la marge opérationnelle des entreprises, qu'elles soient

¹ ABADIE Laurence et MERCIER SUISSA Catherine, Op.cit., pp. 97-98

exportatrices ou importatrices. Bien que la durée d'exposition au risque soit généralement courte, elle peut s'étendre sur plusieurs années dans certains secteurs comme l'aéronautique ou la construction immobilière. Il est crucial de couvrir ce risque, même sur le long terme. En général, une augmentation de la valeur de la devise dans laquelle l'entreprise a emprunté (placé) entraînera une augmentation des intérêts payés (et une diminution des intérêts perçus dans le cas d'un placement). En bref, le risque de transaction se concentre principalement sur les flux de trésorerie de l'entreprise¹.

2.1.2.3. Le risque économique ou opérationnel

Ces risques concernent l'effet des variations des taux de change sur la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs incertains. Cela inclut l'impact des variations des taux de change sur les revenus et dépenses futurs à travers les changements de prix et de volume.²Le risque de change économique est difficile à appréhender, et ses effets se font sentir à long terme sur la valeur de l'entreprise à travers l'affectation de ses cash-flows.

La différence entre le risque de transaction et le risque économique est que le premier concerne les flux monétaires facilement identifiables qui vont se réaliser dans un futur proche. C'est donc un risque à court terme. Le risque économique, pour sa part, concerne les flux monétaires futurs potentiels, difficilement identifiables, qui peuvent être réalisés (ou non) en changeant la compétitivité internationale de l'entreprise. C'est donc un risque à long terme et moins prévisible.

2.2. Mesure du risque de change

L'entreprise, consciente du risque de change, doit constamment surveiller ses engagements et ses droits relatifs aux devises en mettant en place un système de suivi des fluctuations de change à travers une position de change.

- La position de change

Selon Gillet (2003), La position de change d'une entreprise consiste à répertorier, par devises et par échéances, les montants des devises à recevoir et à livrer découlant de ses engagements. Ces engagements peuvent être comptabilisés au bilan ou hors bilan, y compris

¹ABADIE Laurence et MERCIER SUISSA Catherine, Op.cit., pp.96-97

² BABAS Mounira, Culture du risque de change et sa gestion dans les banques algériennes : une étude sur un échantillon d'agences bancaires de la ville de Sétif -du point de vue de ses employés, **EL-Manhel Economique**, 4 (2), Algérie, 2021, p.596

les opérations futures, en prenant en considération la monnaie de référence et la périodicité de l'actualisation du document¹.

Alors, la définition de la position de change est un document comptable qui synthétise les risques de change qu'elle encoure, ainsi que le résultat net de ces risques en termes de gains ou de pertes lors de la conversion des devises en monnaie locale. Ce document prend en considération les différents engagements de l'entreprise, devises par devises et échéances par échéances, afin de garantir une gestion adéquate du risque de change. Les engagements peuvent être de nature commerciale ou financière, actuels ou futurs, et être inscrits soit au bilan, soit hors bilan de l'entreprise.

Certaines entreprises peuvent être confrontées à la gestion de nombreuses transactions, impliquant des flux de devises entrants ou sortants à des échéances variées. Dans ce contexte, il devient essentiel d'identifier et de protéger les positions exposées au risque de change. En effet, il existe trois catégories de positions de change :

- **Position longue** : On dit qu'une position est longue lorsque les actifs dans d'autres devises dépassent les dettes dans ces devises à la même date d'échéance. Dans ce cas, L'entreprise est exposée au risque de baisse le cours de change de la devise (monnaie étrangère). Si cette baisse se produit à la date d'échéance, cela se traduira par le recouvrement d'un montant moindre dans la monnaie nationale (pour une entreprise exportatrice).
- **Position courte** : On parle de position courte lorsque les actifs dans d'autres devises sont inférieurs aux dettes dans ces devises à la même date d'échéance. Dans ce cas, l'entreprise est exposée au risque de hausse des cours de change de la devise étrangère. Si cette hausse se produit à la date d'échéance, cela se traduira par le paiement d'un montant plus élevé en monnaie nationale (pour une entreprise importatrice).
- **Position fermée** : On dit qu'elle est fermée ou nulle lorsque les actifs dans d'autres devises égalent les dettes dans ces devises à la même date d'échéance. Si la position est fermée, l'entreprise n'est pas exposée au risque de change. Dans ce cas, les actifs dans d'autres devises couvrent les dettes dans ces devises à une date d'échéance spécifique.

¹ GILLET Roland et al, **Finance**, 2^{ème} édition, Dunod, France, 2003, p.349

2.3. Couverture contre le risque de change

Il existe deux types de méthodes de couverture contre le risque de change : la couverture interne et la couverture externe, toutes deux visant à prévenir les pertes et à réduire le risque de change.

2.3.1. Techniques internes

Ce type de couverture est souvent facile à appliquer et moins coûteux que les autres options disponibles sur le marché. On peut distinguer plusieurs types de couverture interne, notamment¹ :

2.3.1.1. La compensation (Netting)

La compensation consiste à équilibrer les expositions dans une devise avec celles dans la même ou une autre devise, en prévoyant que les taux de change augmentent de manière à ce que les pertes ou les gains sur la première exposition soient compensés par des gains ou des pertes sur la deuxième. Il y a deux types de compensation : bilatérale et multilatérale. Dans la compensation bilatérale, chaque paire de filiales compense ses propres positions, réduisant ainsi les flux par le montant le plus bas des achats ou des ventes entre elles et la compensation multilatérale entre plusieurs succursales et filiales.

2.3.1.2. Appariement (Matching)

L'appariement des devises, c'est quand une entreprise aligne ses entrées et sorties d'argent dans la même devise en termes de montant et du moment. Si elle reçoit et paie dans la même devise étrangère en même temps, elle les met simplement en correspondance. Pour ce qui n'est pas assorti, une couverture est nécessaire. C'est ce qu'on appelle l'appariement naturel (Matching naturel). Il existe également l'appariement parallèle (Matching parallèle), où les gains dans une devise sont compensés par des pertes dans une autre si les mouvements des deux devises sont similaires.

2.3.1.3. Avance et retard (Termaillage)

Ces stratégies impliquent de modifier le moment des paiements ou des encaissements. L'avance (Leading) consiste à payer plus tôt les devises renforcées et à encaisser plus tôt les devises affaiblies. Le retard (Lagging) consiste à différer les paiements des devises affaiblies et à retarder les encaissements des devises renforcées. Dans ces situations, les paiements ou les

¹ GUPTA Abhay Kumar, Hedging Tools and Techniques for Foreign Exchange Exposure in India, **Journal of Research in humanities & Soc. Sciences**, 4 (5), 2016, pp.52-53

encaissements en devise étrangère sont reportés pour profiter des fluctuations des taux de change.

2.3.1.4. Politique de prix (Pricing Policy)

La politique de prix comporte deux approches : l'ajustement des prix et la facturation dans la devise étrangère. L'ajustement des prix implique une augmentation des tarifs de vente pour compenser les fluctuations défavorables des taux de change, bien que cela puisse influencer le volume des ventes. Avant d'augmenter les prix, il est nécessaire de réaliser une analyse approfondie de la fidélité des clients, de la position sur le marché et de la concurrence. De plus, les clients étrangers peuvent être encouragés à effectuer leurs paiements dans la monnaie nationale et à régler toutes les importations dans cette même monnaie.

2.3.1.5. Garantie gouvernementale (Government Exchange Risk Guarantee)

Les gouvernements de nombreux pays offrent une assurance contre les risques de crédit à l'exportation et mettent en place des programmes spéciaux de financement pour les exportateurs.

2.3.2. Techniques externes

Les techniques externes impliquent de conclure des accords contractuels avec des parties externes pour couvrir les risques de fluctuations des taux de change. Cela se distingue principalement par le recours des acteurs impliqués aux banques et aux marchés financiers dans le but de se couvrir.

2.3.2.1. Contrats à terme

Les contrats à terme sont des outils de couverture basés sur un échange de devises à un taux de change fixé à une date future. Ils se divisent en deux catégories : les contrats forwards, négociés de gré à gré, et les contrats futures, échangés sur des marchés organisés. Les premiers offrent une flexibilité quant à la date de livraison, tandis que les seconds sont des contrats standardisés. Dans les deux cas, ces contrats permettent de sécuriser un taux de change pour des transactions à venir. Ils impliquent généralement un engagement ferme, avec paiement et livraison ultérieurs, nécessitant souvent une facilité de crédit pour leur exécution¹.

¹ <https://www.bnc.ca/content/dam/bnc/entreprise/pdf/comment-gerer-risque-change.pdf>, consulté le 17/04/2024 à 17 :41

La couverture à terme implique de retirer la position courte en effectuant un achat à terme de devises (couverture des importations) et en effectuant une vente à terme de devises (couverture des exportations).

Pour éviter le risque de change associé à la dépréciation potentielle d'une devise, l'exportateur vend à terme à sa banque le montant de sa créance. Il précise ainsi le montant de monnaie nationale qu'il recevra à la date limite.

De son côté, l'importateur, afin de se prémunir contre le risque de change associé à l'éventuelle hausse d'une devise, fait l'acquisition à terme des devises correspondant au montant de sa dette. Il sait donc exactement combien il devra payer en monnaie nationale.

2.3.2.2. L'avance en devises

Les avances en devises sont des prêts accordés par les banques aux entreprises pour une durée déterminée, remboursés dans la devise souhaitée par l'entreprise et basés sur le taux interbancaire de la devise. Elles offrent une couverture contre le risque de change, notamment l'avance à l'exportation (ADE) qui permet aux exportateurs de convertir instantanément leurs créances en devises étrangères en monnaie nationale. Cependant, l'avance à l'importation (ADI) utilisée par les importateurs ne fournit pas de protection contre les fluctuations des taux de change¹.

2.3.2.3. Options sur devises

Les options de change représentent un autre instrument permettant de réduire le risque de transaction. Elles accordent à une entreprise le droit, mais non l'obligation, d'acheter ou de vendre des devises à un taux de change préétabli à une date ultérieure. Ces options offrent à l'entreprise la possibilité de sécuriser un taux de change maximum ou minimum, tout en conservant les avantages des fluctuations favorables des taux de change. En agissant comme une forme d'assurance, l'acheteur de l'option verse une prime au vendeur qui assume ainsi le risque de change à sa place².

2.3.2.4. Swaps de devises

Les swaps de change sont des instruments de gestion de trésorerie en devises impliquant l'échange de flux financiers libellés dans deux devises différentes entre deux parties pendant une période déterminée, souvent utilisés par les cambistes des banques pour leurs opérations de

¹ ABADIE Laurence et MERCIER SUISSA Catherine, Op.cit., pp.144-146

² Idem., p.115

trésorerie¹. Les options sur devises confèrent à leur détenteur le droit d'acheter ou de vendre un montant spécifié d'une devise à un prix déterminé sur la base du taux de change futur.

2.1.1. Techniques utilisées en Algérie

Le règlement n° 20/04, établi par la Banque d'Algérie, est conçu pour réguler le marché interbancaire des changes et des opérations de trésorerie en devise en Algérie. En vertu de ce règlement, les banques et les établissements financiers sont autorisés à intervenir dans l'échange de monnaies nationales et étrangères, ainsi que dans les opérations de trésorerie en devise ,a précisé à l'article 12 ce qui suit ²:

« Dans le cadre de la couverture du risque de change, les intermédiaires agréés peuvent effectuer les opérations ci-après :

- opérations de change à terme ;
- options de change vanille de type européen ;
- contrats de swap ;
- achat de devises au comptant, livrables à terme.

Les achats de devises au comptant, livrables à terme, sont exclusivement destinés à la clientèle disposant de sa propre trésorerie en Dinar.

Cette catégorie d'opérations peut être conclue avec la Banque d'Algérie sur les devises qu'elle détient dans ses réserves de change. »

Les avantages du règlement n° 20/04 résident dans l'élargissement du marché des changes en Algérie aux institutions financières non bancaires et la possibilité pour les banques d'effectuer des transactions en devises, tandis que ses défis incluent la nécessité de clarifier les acteurs et les processus impliqués, la faible utilisation des outils de couverture en raison du manque d'expérience et d'infrastructures, ainsi que les contraintes réglementaires et opérationnelles.

¹ ABADIE Laurence et MERCIER SUISSA Catherine, Op.cit., p.147

² <https://www.bank-of-algeria.dz/wp-content/uploads/2021/02/reglement202004.pdf> ,Consulté le 17/04/2024 à 23 :20

Section 03 : La relation entre la performance des banques et le risque de change (Revue de la littérature)

Une revue de la littérature et des références croisées met en évidence de nombreuses études sur la relation entre la performance des banques et le risque de change. Dans cette section, nous présentons brièvement quelques travaux antérieurs des chercheurs qui se sont intéressés à cette relation pour comprendre les implications de la volatilité des taux de change sur la performance financière des banques.

D'après **Rouabah (2006)** dans son étude intitulée « L'impact des chocs macroéconomiques sur l'activité bancaire : une analyse en panel sur des données de banques luxembourgeoises », la relation entre le taux de change et la rentabilité des banques est négative et statistiquement significative pour les grandes banques et l'ensemble des banques luxembourgeoises. L'appréciation du taux de change augmente la valeur réelle des actifs et des crédits accordés dans la devise nationale à l'étranger, ce qui améliore les rendements des crédits à l'étranger et réduit les provisions¹.

Kasman et al (2011), ont exploré « L'impact de la volatilité du taux d'intérêt et du taux de change sur les rendements et la volatilité des actions des banques : Évidence de la Turquie », en utilisant des modèles OLS et GARCH. L'étude utilise des données provenant de 13 actions de banques commerciales turques cotées à la Bourse d'Istanbul (ISE) sur une période allant du 27 juillet 1999 au 9 avril 2009. Les résultats suggèrent que les variations du taux d'intérêt et du taux de change ont un impact négatif et significatif sur le rendement conditionnel des actions bancaires. De plus, la volatilité du taux d'intérêt et du taux de change est identifiée comme un déterminant majeur de la volatilité conditionnelle des rendements des actions bancaires².

L'étude intitulée « Volatilité du taux de change et performance des banques au Nigeria » menée par **Taiwo & Adesola (2013)**, a examiné l'impact de la volatilité du taux de change sur la performance des banques au Nigeria. Ils ont utilisé le ratio des pertes sur prêts par rapport aux avances totales et le ratio de dépôt de capital comme indicateurs de la performance des banques. Les résultats des deux modèles ont indiqué que l'effet du taux de change sur la performance des banques est sensible au type d'indicateur utilisé pour la performance bancaire³.

¹ROUABAH Abdelaziz, Op.cit., p.20

² KASMAN Saadet et al, The impact of interest rate and exchange rate volatility on banks' stock returns and volatility: Evidence from Turkey, **Economic Modelling**, 28 (3), pp.1328-1334

³TAIWO Owoeye et ADESOLA Ogunmakin Adeduro, Exchange rate volatility and bank performance in Nigeria, **Asian Economic and Financial Review**, 2013, p.178

L'étude réalisée par **Lambe (2015)**, intitulée « Évaluation de l'impact du risque de change sur la performance des banques au Nigeria », évalue l'incidence du risque de change sur les performances des banques nigérianes. Elle utilise des sources d'information secondaires et un modèle de régression automatique conditionnelle pour mesurer le risque. Les résultats indiquent une corrélation significative entre les variations du taux de change et la performance des banques. Une augmentation du taux de change est associée à une augmentation du bénéfice après impôts (PAT), soulignant ainsi l'importance de la gestion efficace du risque de change pour atténuer les impacts négatifs sur la performance financière des banques. L'étude recommande la création d'une entité centralisée pour gérer la prévision du taux de change et l'adoption d'une approche de couverture dans la comptabilisation du risque de change. En identifiant minutieusement le type de risque de change et en mesurant l'exposition au risque associée, il est possible de mieux gérer ce risque et d'améliorer la performance globale des institutions financières¹.

L'étude menée par **Majok (2015)**, intitulée « Effets des fluctuations des taux de change sur la performance financière des banques commerciales au Kenya », explore les effets des fluctuations des taux de change sur la performance financière des 43 banques commerciales au Kenya en décembre 2014. Elle constate une relation positive mais faible entre ces fluctuations et les rendements des actifs des banques².

L'étude de **Lagat et Nyandema (2016)**, intitulée « L'influence des fluctuations du taux de change sur la performance financière des banques commerciales cotées à la Bourse de Nairobi », menée sur les banques commerciales au Kenya montre qu'il existe une relation positive entre les fluctuations du taux de change et la performance financière des banques cotées à la Bourse de Nairobi, suggérant que les variations du taux de change peuvent influencer significativement la rentabilité des banques. Cela peut être dû au fait que les importations sont souvent réglées en dollars par les locaux, et avec l'affaiblissement du shilling par rapport au dollar, les banques réalisent des profits d'arbitrage, ce qui souligne l'importance de prendre en compte les transactions de change dans l'amélioration des performances financières des banques commerciales au Kenya et recommande que le gouvernement mette en place des mesures visant

¹ LAMBE Isaac, Assessing the Impact of Exchange Rate Risk on Banks Performance in Nigeria, **Journal of Economics and Sustainable Development**,6(6), 2015, pp.1-11

² MAJOK Elizabeth, **effects of exchange rate fluctuations on financial performance of commercial banks in Kenya**, master of business administration, school of business, university of Nairobi, Kenya, 2015, p.8

à augmenter les exportations pour améliorer davantage la performance des banques commerciales dans le pays¹.

Manyok (2016), examine « Effets des fluctuations du taux de change sur la performance financière des banques commerciales au Soudan du Sud ». Les fluctuations du taux de change ont influencé la performance des banques pour la période 2006 à 2015, montrant une corrélation négative faible avec le ROA. Cependant, une corrélation positive faible a été observée entre les fluctuations du taux de change et l'inflation, indiquant des mouvements positifs dans le taux de change avec l'augmentation de l'inflation. L'étude a trouvé une relation négative faible entre les fluctuations du taux de change (SSP/USD) et la performance financière.²

L'étude réalisée par **Djedi et Ghoule (2018)**, intitulée « L'impact des fluctuations du taux de change sur la performance des banques - Cas de la Banque Extérieure d'Algérie pour la période (2005-2016) », analyse l'effet des variations du taux de change sur la performance bancaire, en se concentrant sur le cas de la Banque Extérieure d'Algérie (BEA) sur la période de 2005 à 2016. Les chercheurs ont constaté que l'Algérie avait un régime de change fixe, où la valeur du dinar algérien était liée à un panier de devises étrangères, principalement le dollar américain et l'euro. Ils ont noté que les fluctuations observées sur les marchés mondiaux n'ont pas eu d'incidence directe sur le taux de change en Algérie, étant donné qu'ils étaient préétablis, ce qui garantissait aux acteurs du marché des changes algérien un profit stable. Quant à l'impact sur la performance bancaire, mesurée par les indicateurs ROA (retour sur actifs) et ROE (retour sur capitaux propres), l'étude a conclu que dans un régime de change fixe tel que celui de l'Algérie à cette époque, ces indicateurs n'étaient pas directement affectés par les fluctuations du taux de change. Les banques algériennes ont pu maintenir leur performance grâce à la stabilité du régime de change et à la prédétermination du taux de change, malgré l'absence d'un marché financier actif pour les transactions internationales et les restrictions économiques³.

L'étude menée par **Alali et Khroubi (2019)**, intitulée « Impact des fluctuations des taux de change sur la performance financière des banques commerciales en Algérie : Étude de cas sur la période (2008-2017) », examine l'impact des fluctuations des taux de change du dinar sur

¹LAGAT Carolyn et NYANDEMA Daniel, The influence of foreign exchange rate fluctuations on the financial performance of commercial banks listed at the Nairobi securities exchange, **British Journal of Marketing Studies** ,4 (3), 2016, p.8

² MANYOK Andrew John, **Effects of exchange rate fluctuations on financial performance of commercial banks in South Sudan**, master of business administration, school of business, university of Nairobi, South Sudan ,2016, pp.17-21

³ عبد الرحيم جدي وعمار غول، تأثير تقلبات أسعار الصرف على أداء البنوك - حالة البنك الخارجي الجزائري للفترة (2005-2016)، مذكرة ماستر تخصص: اقتصاد نقدي وبنكي، جامعة العربي التبسي، الجزائر، 2017، ص.ص.41-48

la performance financière des banques commerciales. L'étude porte sur un échantillon de banques algériennes pour la période allant de 2008 à 2017. Les principales conclusions de cette recherche indiquent que les taux de change n'ont pas d'impact sur le rendement des capitaux propres¹.

Shakhaowat et Fazlu (2019), examine « Impact des fluctuations du taux de change sur la performance financière des banques commerciales publiques au Bangladesh » sur une période de dix ans, de 2009 à 2018. En utilisant des données secondaires provenant des états financiers consolidés des banques et de la base de données de la Banque mondiale, l'étude explore la corrélation entre le rendement des actifs, les taux d'inflation, l'écart des taux d'intérêt et les taux de change. Les résultats révèlent une association faible mais négative entre les fluctuations du taux de change et la performance financière, ainsi qu'une corrélation positive entre l'inflation et le rendement des actifs. L'étude conclut également que les taux d'intérêt, en particulier les taux de prêt, ont augmenté au fil du temps. L'analyse a été menée à l'aide du logiciel SPSS, avec des techniques telles que la corrélation, la régression et l'ANOVA².

Sura et al (2019), ont mené une étude intitulée « Mesurer l'effet du taux de change des devises étrangères sur la performance financière des banques avec la conformité anticipée à la norme IFRS 9 ». Leur analyse, portant sur la période 2013-2018 en Malaisie, a révélé l'absence de relation significative entre le taux de change et la rentabilité des banques, mesurée par le retour sur capitaux propres (ROE) et le retour sur actifs (ROA). Ces résultats indiquent que les variations du taux de change n'influencent pas de manière significative la performance financière des banques examinées³.

L'étude réalisée par **Keshtgar et al (2020)**, intitulée « L'impact de la volatilité des taux de change sur la performance bancaire (cas de l'Iran) », examine l'impact de la volatilité des taux de change sur la performance des banques iraniennes pour la période 2007-2017 concernant 14 banques iraniennes. Les fluctuations des taux de change sont dérivées par la méthode GARCH et l'effet de ces fluctuations sur la performance bancaire est examiné en utilisant la méthode des données de panel. Pour évaluer la performance des banques, deux critères sont utilisés, à savoir la liquidité et la rentabilité. L'estimation du modèle économétrique

¹ فاطمة الزهراء علالي وكلثوم خروبي, أثر تقلبات سعر صرف الدينار على الأداء المالي للبنوك التجارية دراسة عينة من البنوك الجزائرية خلال فترة (2008-2017), مذكرة ماستر تخصص: اقتصاد نقدي وبنكي, جامعة قاصدي مرباح, الجزائر, 2018, صص. 38-47

² SHAKHAOWAT Hossin et FAZLU Mondol, Impact of exchange rate fluctuations on financial performance of state-owned commercial banks in Bangladesh, **Noble International Journal of Economics and Financial Research**, 5(9), 2020, pp.92-98

³ SURA Naufel Bahjat et al, Op.cit., p.42

en utilisant les données de panel par les effets aléatoires a indiqué que la volatilité des taux de change a un effet négatif et statistiquement significatif sur le ratio de rentabilité des capitaux des banques. La volatilité des taux de change est également un déterminant dans l'augmentation du ratio de prêts sur dépôts bancaires totaux, car elle accroît l'écart financier et crée le risque de crédit que cet écart entraîne¹.

L'étude de **Gong (2022)**, intitulée « L'impact des changements du taux de change et de la structure de revenus diversifiée sur la rentabilité des banques commerciales », explore l'effet des variations des taux de change sur la performance des banques, en mettant en lumière l'importance croissante de la diversification des revenus dans le contexte bancaire chinois. L'étude utilise les données financières de 10 banques commerciales cotées en Chine sur la période de 2011 à 2021. En utilisant des analyses de régression avec Stata 16.0, elle examine la relation entre la rentabilité des banques commerciales, leur structure de revenus et le taux de change du RMB. Les résultats montrent que les changements dans le taux de change ont un impact négatif sur leur rentabilité².

L'étude menée par **Merko et Habili (2023)**, intitulée « Impact des taux d'intérêt, du taux de change et de l'inflation sur la performance des banques commerciales », vise à évaluer l'effet des taux d'intérêt, des taux de change et de l'inflation sur la performance des banques commerciales en Albanie. À cette fin, les chercheurs ont utilisé des données mensuelles de décembre 2015 à mai 2022 provenant de la Banque d'Albanie et de l'Institut des statistiques d'Albanie (INSTAT). Ils ont appliqué un modèle de régression multiple pour examiner la relation entre la rentabilité des banques (ROA) et les variables indépendantes (inflation, taux d'intérêt et taux de change). Les résultats de l'analyse indiquent que la fluctuation du taux de change affecte négativement la rentabilité des banques, tandis que l'impact du taux de change effectif nominal sur le ROA est faible³.

¹ KESHTGAR Nafiseh et al, Op.cit., p.39

²GONG Yufei, The Impact of Exchange Rate Changes and Diversified Revenue Structure on The Profitability of Commercial Banks, **Frontiers in Business Economics and Management**, 11 (2), China, 2023, pp.28-33

³MERKO Flora et HABI Mateus, Impact of interest rate, exchange rate, and inflation on commercial banks' performance, **Corporate & Business Strategy Review**, 4 (2), Albania, 2023, pp.15-23

Conclusion

En conclusion de ce deuxième chapitre, nous avons exploré en profondeur les deux concepts clés : la performance financière des banques et le risque de change. Nous avons commencé par définir chacun de ces termes et examiné leurs diverses dimensions ainsi que les méthodes d'évaluation qui leur sont associées.

Dans la première section, Nous nous sommes concentrés sur dans les fondamentaux de la performance financière des banques, explorant ses indicateurs clés et les déterminants qui façonnent cette performance.

Par la suite, dans la deuxième section, notre attention s'est portée sur le risque de change, mettant en lumière sa définition, ses diverses formes et les techniques de mesure et de couverture qui permettent de le gérer.

Enfin, dans la troisième section, nous avons examiné la relation entre la performance financière des banques et le risque de change à travers une revue de la littérature. Il est clair que ces deux éléments sont étroitement liés, comme l'indiquent de nombreuses études. Les chercheurs, même dans des contextes différents, partagent une préoccupation commune concernant la relation entre la performance financière et le risque de change. Les banques sont confrontées à des défis similaires liés à la volatilité des taux de change et à la nécessité de gérer efficacement ce risque pour protéger leur performance financière.

Dans le prochain chapitre, nous poursuivrons notre exploration en examinant de plus près l'impact concret de la variation du taux de change sur la performance financière des banques, en utilisant des données empiriques et des méthodologies économétriques appropriées.

**Chapitre 03 : Etude
empirique de variation du
taux de change sur la
performance des banques
en Algérie**

Introduction

On a vu dans le deuxième chapitre la performance bancaires, le risque de change et la relation entre eux, on s'est penché sur les études antérieures qui ont un lien avec ce sujet.

Dans ce chapitre nous allons présenter la méthode des données de panel ainsi que les étapes à suivre lors de son application, ensuite nous détermineront l'influence des variables explicatives extraites des études précédentes sur la performance des banques algérienne, à travers une modélisation économétrique.

Dans la première section, nous examinerons le secteur bancaire algérien, en commençant par un historique du secteur, suivi d'une analyse de la réglementation bancaire en Algérie et une description du système bancaire dans la période actuelle.

Ensuite, la deuxième section détaillera la démarche méthodologique, avec une description des données, les méthodes et outils d'analyse, la présentation des variables du modèle, et une étude descriptive.

Enfin, la troisième section présentera les résultats et interprétations, comprenant les tests économétriques et les résultats de l'étude, les résultats de la régression, ainsi que l'interprétation des résultats.

Section 01 : Secteur bancaire algérien

Le système bancaire algérien est aujourd'hui le fruit d'un processus de transformation constante qui est influencé par l'évolution des besoins de financement de l'économie nationale.

Dans cette section, nous visons à exposer l'historique, cadre réglementaire et la structure du secteur bancaire algérien.

1.1. Historique du secteur bancaire algérien

Depuis l'indépendance, le secteur bancaire algérien a subi diverses évolutions visant à adapter le système financier aux besoins des différents secteurs économiques pour favoriser leur développement. Cette période a connu deux (02) faits importants¹ :

- La création de la Banque d'Algérie le 13 décembre 1962, et a commencé son activité en 1966 à cause de la présence des banques étrangères sur le territoire national ;
- La création du Dinar Algérien le 10 avril 1964. À cette création, d'autres actions ont été créées telles que la création de la Caisse Algérienne de Développement (CADE), la création de la Caisse Nationale d'Épargne et de Prévoyance (CNEP).

Entre 1966 et 1970, de nouvelles banques commerciales nationales ont été établies, acquérant les actifs des banques étrangères. Durant cette période, ces nouvelles institutions ont été spécialisées dans le financement de secteurs spécifiques bien déterminés² :

- La Banque Nationale d'Algérie (BNA) spécialisée dans le financement étranger ;
- Le Crédit Populaire d'Algérie (CPA) spécialisée dans le financement des PME ;
- La Banque Extérieure d'Algérie (BEA) s'est penchée pour financer le secteur agricole et les grandes entreprises.

Entre 1970 et 1978, suite à l'intensification des investissements du premier plan quadriennal, les autorités algériennes ont été confrontées à des défis qui les ont conduites à déléguer, à partir de 1970, aux banques primaires, la responsabilité de gérer et de superviser les transactions financières des entreprises publiques. Cette nouvelle orientation du système

¹ KHERCHI Hanya, *L'évolution Du Système Bancaire Algérien Sous Les Nouvelles Règles Prudentielles Internationales*, p.32

² Idem., p.33

bancaire algérien nécessitait inévitablement une refonte de toutes les structures financières du pays, comme en témoigne la réforme de 1970.

Entre 1982 et 1986, deux banques primaires ont été créées pour répondre à des besoins spécifiques :

- La Banque de l'Agriculture et du Développement Rural (B.A.D.R.) a vu le jour en 1982.
- La Banque de Développement Local (B.D.L) a été établie en 1985 à partir du Crédit Populaire d'Algérie (C.P.A). Cette dernière était chargée de financer les activités économiques locales.

Entre 1986 et 1990, malgré l'adoption de la loi bancaire de 1986 relative au régime des banques et du crédit, sa mise en œuvre n'a pas eu lieu en raison de l'accentuation du processus de réforme axé sur des critères de rentabilité financière. Cette période était caractérisée par des lacunes dans le système de financement existant, telles que la faiblesse, voire l'absence, des marchés monétaire et financier, un faible niveau de bancarisation de l'économie, la centralisation obligatoire des entreprises publiques auprès des banques primaires et l'absence d'une véritable politique de régulation du crédit.

Entre 1990 et 1993, outre la réforme du secteur public qui a conduit à l'autonomie des entreprises publiques et à l'adoption de la loi sur la monnaie et le crédit, cette période a été marquée par la réforme du système bancaire et sa préparation à la transition vers une économie de marché. Ces années ont été caractérisées par la proximité du rééchelonnement de la dette extérieure et la mise en œuvre de programmes à moyen terme en collaboration avec le Fonds monétaire international (FMI). Pendant cette période, l'évolution du système bancaire national, ainsi que celle de l'économie dans son ensemble, ont été influencées par des contraintes externes, notamment dans les domaines de la politique monétaire, du taux de change et du financement bancaire de l'économie.

Entre 1994 et 1998, l'Algérie a été confrontée à une crise économique majeure, incapable de rembourser sa dette extérieure, principalement en raison de la diminution des recettes pétrolières causée par la baisse des cours du pétrole. Après l'arrêt du processus de collaboration avec le FMI en 1991, l'Algérie s'est retrouvée sans le soutien des institutions financières internationales et de ses principaux créanciers.

Face à cette situation, l'Algérie a sollicité l'aide de la Banque mondiale et du FMI, concluant un accord de confirmation en avril 1994, accompagné d'un accord d'échelonnement de 12 mois. En mai 1995, un accord supplémentaire a été conclu, appuyé par un mécanisme

élargi de crédit, d'une durée de 3 ans, assorti d'un rééchelonnement de la dette avec les créanciers internationaux, membres des clubs de Paris et de Londres.

Ces accords ont marqué un tournant majeur pour l'Algérie, optant pour une transition vers une économie de marché, abandonnant ainsi le gradualisme des réformes. Pendant cette période, l'Algérie a entrepris divers changements, notamment en matière de politique budgétaire et de taux de change.

Les objectifs de l'ajustement structurel étaient multiples, notamment¹:

- La réduction du fardeau de la dette extérieure ;
- La réforme du secteur financier pour améliorer la performance de l'intermédiation bancaire ;
- La réduction du déficit budgétaire ;
- L'obtention de financement de soutien auprès d'organismes multilatéraux et régionaux ;
- Le rééchelonnement de la dette extérieure à moyen et long terme ;
- L'ajustement du taux de change ;
- La poursuite des réformes structurelles du secteur bancaire ;
- Le plafonnement de la croissance des avoirs intérieurs de la Banque Centrale et des banques ;
- L'approfondissement du processus de transition vers une économie de marché.

Entre 1994 et 2001, suite à l'Ajustement structurel, l'économie algérienne a subi une dégradation significative qui a entravé la transition vers une économie de marché.

À partir de 1998, l'Algérie a été confrontée à des défis majeurs pour améliorer les conditions économiques et sociales du pays. Pour y parvenir, plusieurs réformes ont été entreprises² :

- La redéfinition et l'adaptation du rôle de l'État afin qu'il assume ses responsabilités régaliennes et son rôle de régulateur dans une économie ouverte ;
- La préservation, puis le développement, de l'appareil productif, notamment après l'achèvement du programme d'ajustement structurel, concernant le secteur public économique ;

¹ AGHARMIOU Liza, **Système bancaire algérien**, mémoire de master en sciences de gestion, spécialité : management bancaire, Université Mouloud Mammeri De Tizi-Ouzou, Algérie, 2021, pp. 18-19

² Idem., p.19

- La création des conditions nécessaires pour atténuer les chocs externes et préparer l'intégration de l'entreprise algérienne dans la mondialisation ;
- La libération du système bancaire, restant au cœur des réformes économiques, et sa reconfiguration en un outil au service du développement ;
- L'essor du marché financier afin qu'il devienne un levier puissant pour le financement de l'économie et la transition d'un modèle économique basé sur l'endettement vers une économie de marché.

1.2. La réglementation bancaire en Algérie

Ce segment met l'accent sur les principaux textes législatifs, ordonnances et décisions réglementaires destinés à réguler l'activité bancaire en Algérie.

1.2.1. Loi du 19 Août 1986 relative au régime des banques et du crédit

Cette loi a été instaurée pour définir le régime des banques et du crédit en Algérie, ainsi que pour mettre en place un nouveau cadre institutionnel et fonctionnel pour l'activité bancaire. Elle a également réaffirmé le principe selon lequel le système bancaire est un instrument de mise en œuvre de la politique économique gouvernementale, en particulier en ce qui concerne l'attribution des ressources financières et monétaires dans le cadre du plan national de crédit¹.

La définition de la mission des banques, bien que quelque peu ambiguë, semble encore s'inscrire dans l'esprit de l'économie administrée. Cependant, d'autres dispositions de la même loi semblent répondre à des exigences et des méthodes de gestion bancaire différentes. Les mesures de décentralisation qui seront prises doivent être vues davantage comme des tentatives d'assouplissement du système existant que comme des réformes totales. Il est question notamment de l'autonomie relative accordée au système bancaire en 1986, du désengagement du trésor du financement des investissements au profit des banques et d'une décentralisation partielle des pouvoirs de décision en matière d'investissement des autorités centrales vers les banques et les entreprises. Bien que ces premières mesures marquent le début d'une remise en question du système de planification, elles n'ont pas entraîné de changement significatif dans l'évolution des principaux indicateurs économiques, car le nouveau cadre n'a pas été effectivement mis en place. En effet, l'article 60 de la loi 86-12 stipule que sa mise en œuvre

¹ ABOURA Amira et CHAHIDI Mohamed, Le système bancaire algérien : Evolution historique, libéralisation du secteur et défis de modernisation, *The Journal of Economics and Management*, 1(2), Algérie, pp.3-4

est conditionnée par la publication des statuts, en particulier ceux de la banque centrale, qui ont été élaborés tardivement en raison de la lenteur et des incohérences dans le déploiement des réformes économiques. Par conséquent, la loi bancaire 86-12 s'est avérée totalement inadaptée au contexte socio-économique actuel, ce qui a conduit à son abrogation en avril 1990 par la loi 90-10¹.

1.2.2. Loi du 12 Janvier 1988

Cette loi a introduit plusieurs réformes visant à accorder une plus grande autonomie de gestion aux entreprises publiques en transition d'une économie dirigée vers une économie de marché plus libéralisée. Elle a permis la création de fonds de participation en sociétés par actions pour gérer les nouvelles entreprises publiques, y compris les institutions bancaires².

La loi 88-01 a instauré le concept d'entreprises publiques économiques (EPE) pour les banques et les institutions financières, leur conférant une autonomie de gestion et financière, distincte de la propriété. Cette législation a permis à la banque centrale d'exercer un contrôle accru sur la politique monétaire, tout en établissant un système bancaire à deux niveaux. De plus, elle a autorisé les établissements de crédit à émettre des emprunts à terme et à mobiliser des financements externes. Enfin, elle a ouvert la voie aux institutions financières non bancaires pour prendre des participations sous forme de valeurs mobilières, tant sur le marché national qu'international³.

Selon la loi bancaire 88-06, les banques sont désormais considérées comme des entités autonomes, soumises aux règles traditionnelles et axées sur la commercialité. Cela implique un changement de comportement vis-à-vis des entreprises publiques, mettant l'accent sur la sécurité et la solvabilité conformément aux principes de l'économie de marché. La suppression du principe de domiciliation unique, hérité du système de planification, ouvre la voie à la déspecialisation des trois grandes banques (BNA, CPA et BEA), qui deviennent des établissements de crédit à vocation générale. Les objectifs de crédit sont désormais définis par

¹ GHEMDANE Tinhinane, TACHOUR Nassima, **Développement de la banque et bancarisation En Algérie**, Memoire de master en sciences économiques : banque et marchés financiers, Université Mouloud Mammeri De Tizi-Ouzou, Algérie, 2015, pp.17-18

² ABOURA Amira et CHAHIDI Mohamed, Op.cit., p.4

³ **La Loi n°88-06 du 12 Janvier 1988 relative à l'économie des entreprises publiques**, p.18

les organes de régulation et de contrôle du système bancaire, notamment le Conseil National du Crédit et la commission de contrôle des banques, ainsi que par le plan national de crédit (PNC)¹.

1.2.3. Loi sur la monnaie et le crédit n°90-10 du 14 Avril 1990

La loi bancaire 90-10 a été une réforme majeure, introduisant des changements significatifs dans le système bancaire algérien et adoptant de nouvelles mesures de fonctionnement et de gestion conformes aux principes de l'économie de marché.

On a des objectifs économiques sont ²:

- Mettre fin à l'intervention de l'État dans le secteur financier ;
- Encourager les investissements étrangers en tant que moteur de l'emploi et de la technologie ;
- Instaurer des règles de commercialité dans le secteur bancaire et éliminer les distinctions entre secteur privé et public dans l'accès aux produits bancaires ;
- Permettre aux opérateurs privés nationaux et étrangers de devenir actionnaires dans les banques algériennes.

Et aussi des objectifs monétaires et financiers :

- Réaffirmer le rôle de la Banque d'Algérie dans la gestion de la monnaie, du crédit et du change ;
- Rétablir la valeur de la monnaie ;
- Accroître le niveau de bancarisation en mettant en place des règles prudentielles et en protégeant les déposants ;
- Éloigner les banques de l'assainissement financier des entreprises publiques, confié au Trésor public ;
- Créer un marché financier permettant aux banques et établissements financiers d'intervenir.

La Banque d'Algérie, nouvellement nommée, est désormais considérée comme une entité commerciale, jouissant d'une autonomie par rapport aux sphères politiques et administratives de l'État. Le gouverneur et les vice-gouverneurs ne relèvent pas des règles de la fonction

¹ Article 2 de la loi n°88-06 du 12 Janvier 1988 modifiant et complétant la loi n°86-12 du 19 Août 1986 relative au régime des banques et au crédit, p.35

² Journal officiel n°16 du 18 Avril 1990, pp.450-473

publique. Le conseil de la monnaie et du crédit (CMC) assure la gestion administrative, tandis que la surveillance est assurée par deux censeurs.

Dans le cadre du système bancaire algérien défini par la loi 90-10, plusieurs entités ont été mises en place :

- **Commission bancaire** : chargée du contrôle de la réglementation et de la bonne conduite de la profession.
- **Association des banques et établissements financiers (ABEF)** : représentant les intérêts collectifs, favorisant l'échange d'expertise et la compétitivité.
- **Conseil de la monnaie et du crédit** : élaborant les normes de réglementation.
- **Banques** : responsables de la réception des fonds, de l'octroi de crédits et de la gestion des moyens de paiement.
- **Établissements financiers** : dédiés aux opérations de crédit.
- **Banque mutualiste et sociétés financières** : exemples de diverses entités spécialisées telles que la CNMA, FINALEP et SOFINANCE.
- **Institutions spécialisées** : CNL, CGMP, SRH et SGCI.

1.2.4. Ordonnance n°01-01 du 27 Février 2001

Cette ordonnance a modifié et complété la loi n°90-10 du 14 avril 1990, notamment en divisant le conseil de la monnaie et du crédit en deux organes distincts : le conseil d'administration chargé de la direction de la Banque d'Algérie, et le conseil de la monnaie et du crédit agissant en tant qu'autorité monétaire¹.

1.2.5. Ordonnance n°03-11 du 26 Août 2003 relative à la monnaie et au crédit (O.M.C)

Cette ordonnance relative à la monnaie et au crédit a abrogé la loi n°90-10 du 14 avril 1990. Elle a accordé une large autonomie à la Banque d'Algérie et instauré un Conseil Monétaire et Bancaire en tant qu'autorité monétaire, ainsi qu'une Commission Bancaire chargée du contrôle des banques et établissements financiers.

En 2003, le secteur bancaire algérien a été confronté à deux principaux problèmes : une faible participation des banques au financement des entreprises, seulement 18 % selon une

¹ ABOURA Amira et CHAHIDI Mohamed, Op.cit., p.5

enquête de la Banque d'Algérie, et la mise sous liquidation de deux banques privées (la banque El Khalifa et la Banque pour le Commerce et l'Industrie d'Algérie (B.C.I.A)) pour non-respect des règles prudentielles. Pour remédier à ces lacunes réglementaires, une réforme de la loi n° 90-10. Cette réforme vise à renforcer les conditions d'agrément des banques et les règles prudentielles régissant le marché du crédit. Les principaux points de cette révision incluent¹ :

- La séparation des prérogatives du conseil d'administration de la Banque d'Algérie et du conseil de la monnaie et du crédit ;
- La révision des critères d'octroi des autorisations de constitution des banques et des établissements financiers ;
- L'interdiction pour la banque de consentir des crédits à ses dirigeants, actionnaires ou entreprises affiliées ;
- Le renforcement du rôle de la commission bancaire, dont les membres ont désormais un mandat de cinq ans.

1.2.6. Ordonnance n°10-04 du 26 Août 2010

Cette ordonnance a été promulguée pour modifier et compléter certains articles de l'ordonnance 03-11 du 26 août 2003, notamment en élargissant la mission de la Banque d'Algérie et en introduisant de nouvelles obligations pour les banques et établissements financiers.

La Banque d'Algérie a étendu son champ d'action, le conseil de la monnaie et du crédit a été actualisé, et de nouvelles opérations ont été incluses pour les banques et les établissements financiers. En outre, la loi de finances complémentaire de 2009 a imposé aux investisseurs étrangers dans le secteur bancaire de respecter une règle de répartition du capital, avec un minimum de 51 % pour l'actionnaire national résident dans le cadre du partenariat. Un dispositif de contrôle interne et de conformité a également été mis en place au sein des banques et établissements financiers du marché national, les obligeant à prendre en compte tous les risques liés à leurs activités. De nouveaux articles ont été introduits pour protéger les intérêts des citoyens contre certaines pratiques préjudiciables dans le secteur bancaire. Par exemple, l'article 119bis permet à toute personne à qui les banques ont refusé l'ouverture d'un compte de dépôt

¹ MEKIDECHE Mustapha, **Economie algérienne au croisé des chemins : repères actuels et éléments prospectifs**, Edition Dahleb, Algérie, 2008, pp.93-105

de demander à la Banque d'Algérie de lui désigner une banque où elle pourra ouvrir ce compte. De même, l'article 119ter exige une plus transparence des banques dans leurs opérations de crédit, en les obligeant à informer leur clientèle sur leur situation financière et les conditions bancaires pratiquées¹.

1.2.7. Loi N° 17-10 du 11 octobre 2017

Cette nouvelle disposition, ajoutée à l'article 45 de l'ordonnance N°03-11 du 26 août 2003 concernant la monnaie et le crédit, est énoncée dans l'article 45 bis. Selon cette disposition, la Banque d'Algérie est autorisée, pour une période de cinq (5) ans à compter de son entrée en vigueur, à acheter directement auprès du Trésor des titres émis par celui-ci. Cette mesure vise notamment à contribuer au financement des besoins du Trésor, y compris le financement de la dette publique intérieure et du Fonds National d'Investissement (FNI). Cette initiative est mise en place pour accompagner la mise en œuvre d'un programme de réformes économiques et budgétaires structurelles, devant conduire, au plus tard à la fin de la période mentionnée, au rétablissement des équilibres de trésorerie de l'État et à la restauration de l'équilibre de la balance des paiements².

1.2.8. Loi N° 23-09 du 21 juin 2023 portant loi monétaire et bancaire

La loi a pour objectif d'ajuster le cadre juridique et réglementaire afin de s'adapter aux changements significatifs sur les plans économique et financier, ainsi qu'aux défis techniques et technologiques, tout en favorisant l'entrée de nouveaux acteurs sur le marché. Elle inclut notamment des mesures visant à renforcer la gouvernance de la Banque d'Algérie, du Conseil Monétaire et Bancaire, de la Commission bancaire, ainsi que celle des banques et des établissements financiers³.

1.3. Le système bancaire dans la période actuelle

Dans le cadre des réformes initiées depuis les années 1990, les autorités algériennes ont entrepris une révision de la politique de crédit en abandonnant le système de régulation administrative et la fixation centralisée des taux d'intérêt, tout en assouplissant progressivement les contraintes en matière d'emploi obligatoire des ressources financières. Ainsi, elles ont opté pour l'utilisation d'instruments directs de politique monétaire. Cette nouvelle approche a donné

¹ ABOURA Amira et CHAHIDI Mohamed, Op.cit., p.6

² Journal officiel n°57 du 17 octobre 2017, loi n°17-10 du 11 octobre 2017 complétant l'ordonnance n°03-11 du 26 août 2003 relative à la monnaie et au crédit

³ <https://www.bank-of-algeria.dz/histoire-de-la-banque/> , consulté le 01/05/2024 à 16 :52

lieu à une transformation significative de la politique de prêt, laquelle est devenue plus orthodoxe. Désormais, la distribution des crédits ne se fait plus selon des critères de priorité sectorielle, mais plutôt en fonction de critères spécifiques et des conditions les plus favorables en accord avec les instruments adoptés. De plus, la fixation des taux d'intérêt est désormais déterminée par le marché, conformément aux lois de l'offre et de la demande. Ainsi, les autorités ont progressivement libéralisé les taux d'intérêt.

Aujourd'hui, Les plans de restructuration ont abouti à une configuration du secteur bancaire comprenant 20 banques commerciales, dont 6 publiques et 14 privées, avec un total de 1626 agences bancaires, réparties entre 1226 agences pour les banques publiques et 400 agences pour les banques privées, ainsi que 9 établissements financiers et 5 bureaux de représentation de grandes banques internationales.

Les banques agissent en tant qu'intermédiaires financiers en réalisant plusieurs activités essentielles :

- Elles collectent des ressources auprès du public ;
- Elles octroient des crédits aux clients, soit directement, soit en acquérant des obligations émises par des entreprises et d'autres institutions financières sur le marché financier ;
- Elles fournissent à leur clientèle des moyens de paiement et assurent leur gestion ;
- Elles réalisent diverses opérations bancaires supplémentaires.

En revanche, les établissements financiers exécutent toutes les opérations bancaires à l'exception de la collecte de dépôts auprès du public et de la gestion des moyens de paiement.

1.3.1. La Banque d'Algérie

La Banque Centrale d'Algérie a été établie par la loi 62-144 en décembre 1962, avec des ajustements apportés dans les années 1970 et au début des années 1980, avant de devenir pleinement indépendante grâce à la loi sur la monnaie et le crédit de 1990. Son organisation repose sur un Gouverneur, un Conseil d'administration présidé par le Gouverneur, et deux censeurs. Le Conseil d'administration comprend également trois vice-gouverneurs et trois hauts fonctionnaires compétents en économie et finance.

Les missions de la Banque d'Algérie, définies par l'ordonnance de 2010, incluent la stabilité des prix, la création de conditions favorables au développement économique, la

régulation de la circulation monétaire, le contrôle du crédit, la gestion des engagements financiers étrangers, la régulation du marché des changes et la supervision du système bancaire.

Le Conseil de la Monnaie et du Crédit agit en tant qu'autorité monétaire, couvrant divers domaines tels que l'émission monétaire, la politique monétaire, la sécurité des paiements, l'attribution d'agrément bancaires, et l'établissement de normes comptables. Ses compétences ont été élargies en 2010 pour inclure les nouveaux produits financiers, la sécurité des systèmes de paiement et les règles de déontologie pour les banques et établissements financiers¹.

1.3.2. Les banques commerciales

1.3.2.1. Les banques publiques

Avant l'adoption de la loi bancaire 90-10, les banques publiques détenaient un monopole sur le système bancaire algérien, étant donné qu'elles étaient sous contrôle de l'État et avaient pour mission principale de financer l'économie conformément aux objectifs fixés par les autorités publiques.

Il existe six (06) banques en Algérie, chacune ayant été créée à des dates différentes² :

- **Banque nationale d'Algérie (BNA)** : Fondée en juin 1966, elle est devenue une société par actions (SPA) en vertu de la loi n°88-01 du 01 janvier 1988 sur l'autonomie des entreprises publiques. Agréée en 1995, elle s'est spécialisée dans le financement du secteur économique et industriel national depuis 1982.
- **Banque extérieure d'Algérie (BEA)** : Établie en 1967 comme société nationale selon l'ordonnance n°67-204, elle est devenue la banque des grandes entreprises industrielles nationales à partir de 1970. Transformée en SPA en 1989, elle a obtenu son agrément bancaire en 2002.
- **Crédit populaire d'Algérie (CPA)** : Créé en 1966 par l'ordonnance n°66-366, il est devenu une SPA en 1988 et a reçu son agrément bancaire en 1997. Son activité est axée sur le financement du secteur du BTPH, de la santé, du commerce, de l'hôtellerie, du tourisme, des médias, des PME/PMI et de l'artisanat.

¹ <https://www.bank-of-algeria.dz/organisation/>, consulté le 01/05/2024 à 18 :31

² **Décision n° 23-01 du 5 janvier 2023 portant publication de la liste des banques et de la liste des établissements financiers agréés en Algérie**, p.32

- **Banque de l'agriculture et du développement rural (BADR)** : Démembrée de la BNA en 1982 selon le décret n°82-106, elle se concentre sur le financement de l'agriculture, de la pêche et du monde rural.

- **Banque de développement local (BDL)** : Créée par la restructuration du CPA en 1982, elle se consacre au financement des PME/PMI, du commerce, des professions libérales, des particuliers et des ménages.

- **CNEP banque** : Fondée en 1964, elle est devenue une banque en 1997. Sa mission principale était initialement la collecte de l'épargne populaire, mais elle accorde également des crédits pour l'acquisition de logements et soutient le secteur de la promotion immobilière. De plus, elle opère dans le réseau postal pour la collecte de l'épargne des particuliers.

1.3.2.2. Les banques privées

En Algérie, quatorze (14) banques sont opérationnelles, agréées pour exercer leurs activités selon les dates suivantes¹ :

- **El Baraka Banque** : Première banque islamique établie en 1991, axée sur les principes de la Shari'a et offrant des solutions de financement conformes à ces principes, telles que la Mourabaha, la Moucharaka, El Ijar, El Moudharaba, et El Istisn'a.

- **Citibank Algérie** : Agréée en 1992, se concentre sur le financement des investissements étrangers, la gestion de trésorerie, les dépôts et les services bancaires en ligne.

- **Arab Banking Corporation-Algérie (ABC-Algérie)** : Filiale de l'Arab Banking Corporation Bahrain, opère en Algérie depuis 1998, offrant des solutions de financement aux grandes entreprises, PME, entrepreneurs individuels et particuliers.

- **Natixis Algérie** : Première banque française à 100% de capital étranger agréée en 2000, se spécialise dans le financement des entreprises et des particuliers.

- **Société Générale Algérie (SGA)** : Banque commerciale détenue à 100% par le groupe Société Générale (France), agréée en 2000, offrant des financements et des crédits aux entreprises et aux ménages.

¹ Décision n° 23-01 du 5 janvier 2023 portant publication de la liste des banques et de la liste des établissements financiers agréés en Algérie, p.32

- **Arab Bank PLC-Algérie** : Succursale de banque agréée en 2001, active dans le financement des entreprises et des particuliers.
- **BNP Paribas El Djazair** : Filiale à 100% de BNP Paribas (France), agréée en 2002, offrant tous les types d'opérations bancaires.
- **Gulf Bank Algérie (AGB)** : Banque algérienne agréée en 2004, proposant des produits bancaires classiques et de la finance alternative.
- **Trust Bank Algeria** : Agréée en 2002, membre du groupe Nest Investment Holding, LTD, offrant une gamme de services bancaires, y compris dans le secteur de l'assurance.
- **The Housing Bank For Trade and Finance-Algeria** : Filiale de la Housing Bank For Trade and Finance, agréée en 2003, offrant des solutions de financement aux entreprises et aux particuliers.
- **Fransabank El-Djazair SPA** : Banque à capitaux mixtes majoritairement libanais, agréée en 2010, proposant des services bancaires universels aux PME et aux grands groupes.
- **Crédit Agricole Corporate et Investment Bank-Algérie (CALYON)** : Filiale à 100% du groupe Crédit Agricole (France), agréée en 2007, spécialisée dans la banque d'investissement.
- **H.S.B.C - Algeria** : Succursale de banque agréée en 2008, proposant des services bancaires aux entreprises et aux particuliers.
- **Al Salam Bank-Algeria** : Agréée en 2008, spécialisée dans la promotion des produits de la finance alternative, notamment dans les investissements immobiliers et le financement des entreprises.

1.3.3. Les établissements financiers

Les établissements financiers en Algérie se concentrent principalement sur le crédit-bail et le financement de l'acquisition de logements¹ :

- **Société de Refinancement Hypothécaire (SRH)** : Agréée en 1997, elle octroie des prêts pour le refinancement de logements et promeut le système de financement de logements à moyen et long terme.

¹ Décision n° 23-01 du 5 janvier 2023 portant publication de la liste des banques et de la liste des établissements financiers agréés en Algérie, p.32.

- **Société Financière d'Investissement, de Participation et de Placement (Sofinance-Spa) :** Agréée en 2001, elle finance les entreprises via divers types de crédit-bail et de participation au capital.
- **Arab Leasing Corporation (ALC) :** Créée en 2001, elle est spécialisée dans le crédit-bail pour les entreprises du BTPH, du transport, des services et de la santé.
- **Maghreb Leasing Algérie (MLA) :** Fondée en 2006, elle offre des solutions de crédit-bail dans divers secteurs tels que le médical, le BTP et les transports.
- **Cetelem Algérie (CA) :** Filiale du groupe BNP Paribas, agréée en 2006, elle se spécialise dans les crédits à la consommation.
- **Caisse Nationale de Mutualité Agricole (CNMA) :** Elle assure la protection des biens et des personnes dans le monde rural, offrant des services aux agriculteurs et aux investisseurs agricoles.
- **Société Nationale de Leasing (SNL) :** Créée en 2010 avec la BNA et la BDL comme actionnaires, elle se concentre sur le développement des PME/PMI et des professions libérales en proposant des solutions de financement via le crédit-bail.
- **Ijar Leasing Algérie-Spa :** Établissement financier de crédit-bail créé par la BEA.
- **El DjazairIjar-Spa :** Établissement financier de crédit-bail agréé en 2012 par le CPA, BADR, ASICOM.

1.3.4. Les bureaux de représentation

Les bureaux de représentation sont des entités commerciales directement implantées sur un marché étranger, agissant au nom d'une entreprise exportatrice. Contrairement aux filiales, ces bureaux n'ont pas de personnalité morale ou fiscale distincte. Leur ouverture est soumise à l'agrément du conseil de la monnaie et du crédit. Actuellement, cinq bureaux de représentation sont agréés :

- **British Arabe commercial Bank (Royaume-Uni) ;**
- **Union des banques arabes de français (France) ;**
- **Crédit industriel et commercial (France) ;**
- **Mont hashi de sienne (Italie) ;**
- **Banco Sabadell (Espagne).**

Section 02 : Démarche méthodologique

Cette section vise à présenter les éléments de notre approche méthodologique. Tout d'abord, nous exposerons notre échantillon. Ensuite, nous décrirons en détail les sources de données comptables et financières des 20 banques en Algérie. Par la suite, nous aborderons la méthode d'analyse que nous avons employée. Enfin, nous procéderons à une présentation descriptive des variables utilisées dans notre modèle.

2.1. Description des données

Les données examinées dans cette étude concernent les 20 banques opérant en Algérie, parmi lesquelles 06 sont publiques et 14 sont privées, sur la période s'étalant de 2010 à 2022.

2.1.1. Présentation de l'échantillon

L'échantillon de notre étude empirique comprend les 20 banques actives en Algérie. Voici une présentation brève de ces banques dans le tableau suivant :

Tableau 3.1: Les banques privées et publiques de l'échantillon

Banques privées	SGA, AGB, ABC, TRUST, AL SALAM, AL BARAKA, HOUSING, FRANSBANK, AB PLC, HSBC, CALYON, BNP, NATIXIS, CITIBANK
Banques publiques	BNA, BEA, BADR, BDL, CPA, CNEP

Source: Réalisé par nos soins

2.1.2. La collecte et sources des données

Nous avons recueilli toutes les données financières et comptables concernant les banques opérant en Algérie, en nous appuyant sur les données du Centre National du Registre du Commerce (CNRC), des rapports annuels de la Banque d'Algérie, ainsi que des états financiers disponibles sur les sites officiels de ces banques. Cette collecte s'est étendue sur la période de 2010 à 2022.

2.2. La méthode et les outils d'analyse

2.2.1. Justification du choix de la méthode

Le choix de la méthode de régression des données de panel pour cette étude est justifié par plusieurs raisons. Tout d'abord, cette méthode permet de prendre en compte à la fois les variations temporelles et les différences entre les banques, ce qui est crucial pour comprendre l'impact de la variation du taux de change sur la performance des banques en Algérie sur une

période de temps étendue. De plus, étant donné que notre échantillon comprend 20 banques, dont 14 privées et 6 publiques, sur une période de 13 ans, la méthode des données de panel offre une approche robuste pour analyser les relations complexes entre les variables indépendantes et dépendantes. En outre, cette technique permet de contrôler les effets individuels des banques ainsi que les effets temporels, ce qui améliore la précision des résultats et réduit les risques de biais. Enfin, la régression des données de panel est largement utilisée dans la revue de la littérature, ce qui facilite la comparaison des résultats avec d'autres études similaires et renforce la crédibilité de notre analyse.

2.2.2. Présentation de la méthode d'analyse

Dans cette partie, nous examinerons d'abord le concept de données de panel, puis nous présenterons les tests liés à cette méthode. Enfin, nous conclurons en discutant des différentes méthodes d'estimation des données de panel.

2.2.2.1. La notion des données de panel

La donnée de panel se réfère à un ensemble de données utilisées dans des modèles statistiques ou économétriques où les variables représentent les valeurs prises par un échantillon d'individus à intervalles réguliers dans le temps. Ces données présentent une double dimension : individuelle et temporelle. Un panel équilibré (balanced panel) se caractérise par un nombre égal d'observations pour tous les individus, tandis qu'un panel déséquilibré (unbalanced panel) est un ensemble de données où certaines observations manquent pour certains individus¹.

L'augmentation du nombre d'observations assure une précision accrue des estimateurs, diminue les risques de multicolinéarité et étend considérablement les possibilités d'investigation².

Le modèle en données de panel peut être exprimé pour N individus ($i = 1, \dots, N$) et T observations temporelles ($t = 1, \dots, T$), soit $n = N \times T$ observations au total, de la manière suivante³ :

$$y_{it} = \alpha_{0i} + \alpha'_{i}x_{it} + \varepsilon_{it}$$

¹ BOURBONNAIS Régis, **Économétrie**, Dunod, 9^{ème} édition, France, 2015, pp.345-346

²GOAIED Mohamed et SASSI Seifallah, **Econometrie des donnees de panel sous stata**, Institut Des Hautes Etudes Commerciales De Carthage, 1^{er} édition, Tunisie, 2012, p.17

³ Ibid., p.348

Où :

y_{it} : représente la variable endogène observée pour l'individu i à la période t ;

x_{it} : est le vecteur des k variables exogènes $x'_{it} = (x_{1it}, x_{2it}, \dots, x_{Kit})$, où x_{Kit} est la valeur observée pour la k^e variable exogène pour l'individu i à l'instant t ;

a_{0i} : est le terme constant pour l'individu i ;

a'_i : est le vecteur des k coefficients des variables exogènes $a'_i = (a_{1i}, a_{2i}, \dots, a_{Ki})$;

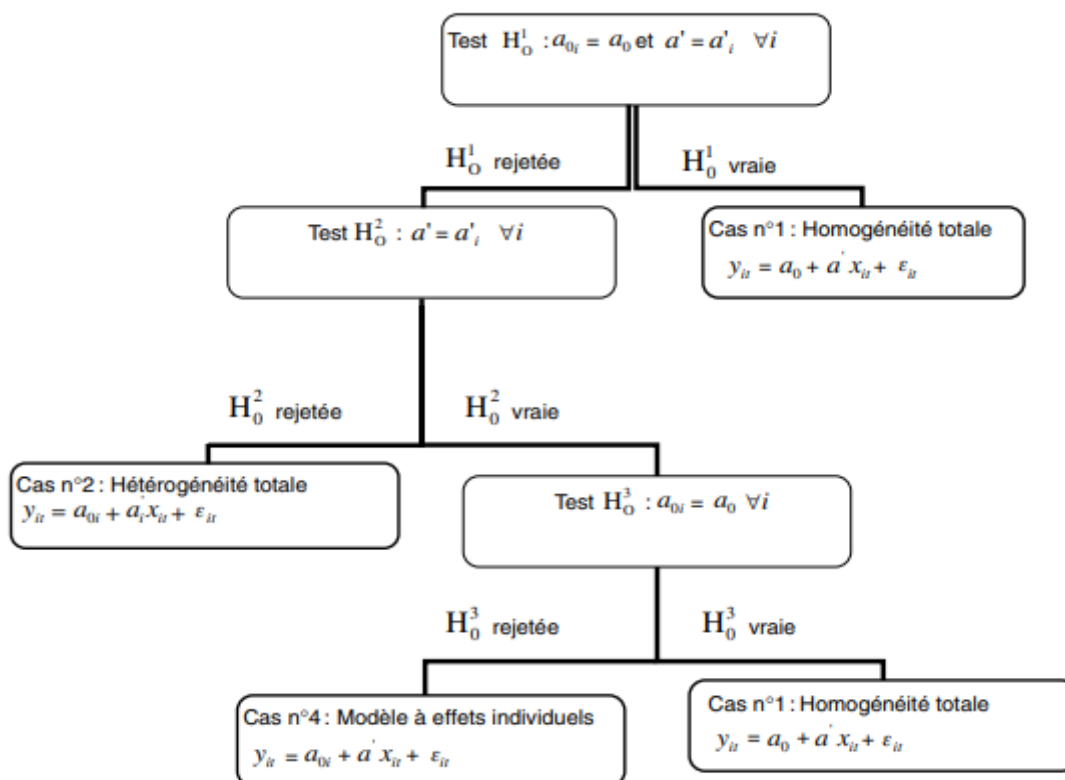
ε_{it} : est le terme d'erreur.

2.2.2.2. Les tests de la méthode

2.2.2.2.1. Les tests de spécification ou d'homogénéité

Les tests de spécification ou d'homogénéité sont essentiels dans l'analyse des données de panel pour déterminer la structure appropriée du modèle. Dans cet extrait, une méthodologie séquentielle de tests (figure 3.1), proposée par Hsiao (1986), est présentée pour identifier la nature de la spécification, qu'elle soit homogène ou hétérogène.

Figure 3.1: Procédure séquentielle des tests d'homogénéité



Ces tests d'hypothèse sont établis en se basant sur les statistiques de Fisher, également appelées tests de Wald de restrictions sur les coefficients. Trois tests principaux sont décrits :

Test de l'hypothèse H_0^1 : Évalue simultanément si les coefficients interceptes et les coefficients des variables explicatives sont égaux pour toutes les observations.

Test de l'hypothèse H_0^2 : Évalue si les coefficients des variables explicatives sont égaux pour toutes les observations.

Test de l'hypothèse H_0^3 : Évalue si les coefficients interceptes sont égaux pour toutes les observations.

Chaque test utilise une statistique F, qui compare les modèles contraints aux modèles non contraints. Les degrés de liberté de ces statistiques sont calculés en fonction des paramètres du modèle. Si la statistique calculée dépasse un seuil critique spécifié (α), l'hypothèse nulle correspondante est rejetée¹.

2.2.2.2. Le test d'Hausman

Le test de spécification d'Hausman, développé par Hausman en 1978, est un outil général utilisé en économétrie pour détecter les problèmes de spécification, notamment l'endogénéité. Il compare deux types d'estimateurs : celui du modèle à effets fixes et celui du modèle à effets aléatoires (MCQG). Si les estimations diffèrent significativement entre les deux modèles, cela suggère une corrélation entre les variables explicatives et l'erreur spécifique, favorisant l'estimateur à effets fixes pour des estimations non biaisées. Si les estimations ne diffèrent pas, cela suggère que les variables sont exogènes par rapport à l'erreur spécifique, privilégiant alors l'estimateur MCQG.

Ce test repose sur deux hypothèses principales :

H_0 : $E(u_i / X_i) = 0$. Sous cette hypothèse, on suppose que les erreurs sont non corrélées avec les variables explicatives, ce qui signifie que les estimateurs du modèle à erreurs composées sont efficaces.

¹ BOURBONNAIS Régis, Op.cit., pp.349-351

$H_1 : E(u_i / X_i) \neq 0$. Sous cette hypothèse, on suppose que les erreurs sont corrélées avec les variables explicatives, indiquant ainsi un biais dans les estimateurs du modèle à erreurs composées¹.

2.2.2.2.3. Les tests d'efficience du modèle

- Test de Breusch-Pagan

Le test de Breusch-Pagan, également connu sous le nom de test du multiplicateur de Lagrange, est utilisé pour valider empiriquement le choix d'une structure à erreurs composées dans un modèle économétrique. Les hypothèses testées sont les suivantes :

$H_0 : \sigma_\mu^2 = 0$. Absence d'effets aléatoires, ce qui signifie que la variance de l'erreur spécifique à l'individu (σ_μ^2) est nulle.

$H_1 : \sigma_\mu^2 \neq 0$. Présence d'effets aléatoires, indiquant une variance non nulle de l'erreur spécifique à l'individu (σ_μ^2)².

- Test de multicolinéarité

La détection de la multicolinéarité est essentielle dans l'analyse de régression. Plusieurs méthodes sont disponibles à cette fin, parmi lesquelles :

- Variance Inflation Factor (VIF) mesure dans quelle ampleur la variance du coefficient de régression estimé est gonflée en raison de la corrélation entre les variables indépendantes.
- Plus la tolérance (inverse du VIF) est faible, plus la probabilité de multicolinéarité entre les variables est élevée³. Selon Evrard et al. (2003), si le VIF est inférieur à 10 et la tolérance est supérieure à 0,1, cela indique l'absence de multicolinéarité⁴.

- Test d'autocorrélation (serial corrélation)

Le test d'autocorrélation dans les modèles linéaires de données de panel, développé par Wooldridge, vise à identifier les biais dans les erreurs standard et à évaluer l'efficacité des résultats. Les hypothèses examinées sont les suivantes :

¹ KHEFACHA Islem, **Econométrie des données de panel**, Université de Monastir Faculté des Sciences Economiques et de Gestion de Mahdia, Tunis, 2022, pp.4-10

² GOAIED Mohamed et SASSI Seifallah, Op.cit., pp. 37-38

³ SHRESTHA Noora, Detecting Multicollinearity in Regression Analysis, **American Journal of Applied Mathematics and Statistics**, 8 (2), 2020, p.40

⁴ BENILLES Billel, Op.cit., p.563

H0 (hypothèse nulle) : Absence d'autocorrélation dans les erreurs.

H1 (hypothèse alternative) : Présence d'autocorrélation dans les erreurs.

Le test repose sur l'idée que si la probabilité (P-value) est inférieure à 5%, alors nous rejetons l'hypothèse nulle en faveur de l'hypothèse alternative, ce qui suggère la présence d'autocorrélation¹.

- Test d'hétéroscédasticité

L'hétéroscédasticité est un problème rencontré dans les modèles de régression lorsque les variances des erreurs ne sont pas constantes. Contrairement à l'homoscédasticité, où les erreurs ont des variances constantes, l'hétéroscédasticité se manifeste lorsque les variances des erreurs dépendent des valeurs prises par une ou plusieurs variables explicatives.

Pour tester l'hétéroscédasticité, plusieurs tests ont été développés (test d'égalité des variances, test de Goldfeld-Quandt, test de Gleisjer, ...) chacun avec ses propres hypothèses nulle et alternative :

H0 : Homoscédasticité des résidus du modèle (variance constante).

H1 : Hétéroscédasticité des résidus du modèle.

Si la probabilité (p-value) est inférieure à alpha, nous rejetons l'hypothèse nulle, ce qui nous permet de conclure à la présence d'hétéroscédasticité².

2.2.2.3. Les méthodes d'estimation des données de panel

Les modèles à effets individuels supposent que les différences entre les modèles estimés pour chaque individu résident uniquement dans la valeur de la constante $a_{0i} = a_0 + a_i$. Nous pouvons distinguer deux situations : les modèles à effets fixes (où l'effet individuel reste constant au fil du temps) et les modèles à effets aléatoires (où le terme constant devient une variable aléatoire).

Les modèles à effets individuels peuvent être équivalents aux modèles à effets temporels, où la constante est alors exprimée comme $a_{0t} = a_0 + a_t$ ³.

¹ DRUKKER David, Testing for serial correlation in linear panel-data models, **The Stata Journal**, 3 (2), 2003, pp. 168-177

² BOURBONNAIS Régis, Op.cit., pp.142-151

³ Idem, p.355

2.2.2.3.1. Le modèle à effets fixes individuels

Le modèle à effets fixes individuels dans les données de panel est une méthode d'analyse qui permet de prendre en compte les variations spécifiques à chaque individu au fil du temps

Le modèle peut être représenté de la manière suivante :

$$y_{it} = \alpha_{0i} + \mathbf{a}' \mathbf{x}_{it} + \varepsilon_{it}$$

Où :

y_{it} : est la variable endogène observée pour l'individu ii à la période t ;

\mathbf{x}_{it} : est le vecteur des k variables exogènes $\mathbf{x}_{it} = (x_{1it}, x_{2it}, \dots, x_{kit})$;

α_{0i} : est le terme constant pour l'individu i ;

\mathbf{a}' : est le vecteur des k coefficients des variables exogènes $\mathbf{a}' = (a_1, a_2, \dots, a_k)$;

ε_{it} : est le terme d'erreur.

Pour estimer les paramètres de ce modèle, on peut utiliser deux méthodes principales :

- L'estimateur LSDV (Least Square Dummy Variable), qui consiste à introduire des variables indicatrices spécifiques pour chaque individu et à appliquer la méthode des Moindres Carrés Ordinaires (MCO).
- L'estimateur Within, qui centre préalablement les variables sur leurs moyennes individuelles et applique ensuite la méthode des MCO.

Ces deux méthodes fournissent des résultats équivalents et permettent de prendre en compte les effets individuels fixes dans l'analyse de données de panel¹.

2.2.2.4. Le modèle à effets aléatoires

Le modèle à effets aléatoires dans les données de panel considère que la relation entre la variable dépendante et les variables explicatives est aléatoire, avec des effets individuels qui ne sont plus des paramètres fixes mais des variables aléatoires.

Le terme d'erreur peut être exprimé de la manière suivante :

$$\varepsilon_{it} = \alpha_{0i} + \lambda_t + v_{it}$$

¹ BOURBONNAIS Régis, Op.cit., pp.355-356

Avec :

a_{0i} : représentent les effets individuels aléatoires ;

λ_t : variable aléatoire représente les effets temporels identiques pour tous les individus et enfin ;

v_{it} : est un terme d'erreur qui est orthogonal aux effets individuels et temporels.

Pour estimer ce modèle, la méthode appropriée est celle des Moindres Carrés Généralisés (MCG), en raison de la présence de la composante aléatoire dans les erreurs. Cet estimateur des MCG est une moyenne pondérée des estimateurs Within et Between.

L'estimateur Between est obtenu en appliquant la méthode des Moindres Carrés Ordinaires sur les moyennes individuelles des variables. La valeur des poids dans l'estimateur des MCG dépend de la matrice des covariances de l'estimateur Between.

L'introduction d'effets individuels aléatoires permet de modéliser une structure intermédiaire entre les modèles sans effets individuels et ceux avec effets fixes, ce qui rend compte d'une hétérogénéité partielle dans la structure du panel¹.

2.3. Présentation des variables du modèle

Cette partie vise à présenter les différentes variables, débutant par la variable à expliquer, puis les variables explicatives, avant de spécifier le modèle économétrique.

2.3.1. Les variables à expliquer (dépendantes)

La performance financière de la banque constitue la variable dépendante de notre étude, c'est-à-dire la variable que nous cherchons à expliquer. Dans notre recherche, nous avons sélectionné deux variables liées à la performance financière :

- Le rendement des actifs (ROA)

Le rendement des actifs est un ratio qui exprime le résultat net divisé par le total des actifs. Il permet d'évaluer la capacité d'une entité à générer des bénéfices à partir de ses actifs.

Cette mesure est préférée car elle ajuste la rentabilité bancaire en fonction de la taille de la banque, ce qui en fait l'un des principaux indicateurs de la performance financière dans le domaine bancaire. Le ROA fournit des informations essentielles sur la capacité des banques à utiliser efficacement leurs ressources totales pour générer des rendements.

¹ BOURBONNAIS Régis, Op.cit., p.357

$$ROA = \frac{\text{Résultats}}{\text{Total moyen des actifs}}$$

Un ROA élevé est généralement favorable et indique une bonne gestion des actifs et une rentabilité solide pour la banque.

- Le rendement des fonds propres (ROE)

Le rendement des fonds propres est un ratio financier qui mesure la rentabilité des fonds propres investis dans une banque. Il est calculé en divisant le résultat net par les capitaux propres. Le ROE représente le rendement perçu par les détenteurs des capitaux propres de la banque pour l'exercice en cours.

Cette mesure fournit un aperçu de l'efficacité avec laquelle la banque utilise ses fonds propres pour générer des bénéfices.

$$ROE = \frac{\text{Résultats}}{\text{Fonds propres moyens}}$$

Un ROE élevé est généralement favorable et indique une gestion efficiente des fonds propres ainsi qu'une rentabilité solide pour la banque.

2.3.2. Les variables explicatives (indépendantes)

Pour mieux expliquer la relation entre la performance de la banque et le taux de change, plusieurs variables explicatives sont utilisées, notamment le taux de change algérien à l'incertain contre le Dollar (USD /DZD), le taux de croissance du PIB, la taille de la banque, l'efficacité bancaire et la liquidité de la banque.

Il y a plusieurs autres variables que nous avons exclues, notamment : La variable taux de change (EUR/DZD) a été éliminée car elle présente une corrélation significative avec la variable taux de change (USD/DZD) dans la matrice de corrélation des variables. De même, la variable inflation a été supprimée car elle est fortement corrélée avec le taux de croissance du PIB, et la variable propriété a été éliminée en raison de sa forte corrélation avec la taille de la banque dans la matrice de corrélation des variables. (Voir Annexe N°04)

2.3.2.1. Le taux de change (TC)

Il s'agit du taux de change observé sur le marché des changes, reflétant le prix relatif de deux monnaies à un moment précis.

Dans notre étude, nous avons choisi le taux de change algérien à l'incertain contre le Dollar (USD /DZD). Ce taux est établi en prenant la moyenne annuelle des taux de change (USD /DZD) enregistrés quotidiennement sur le marché interbancaire des changes en Algérie.

La théorie de la parité de pouvoir d'achat soutient que les variations des taux de change affectent le revenu réel et la production dans un pays, Ce qui conduit à affecter la performance des banques. Cependant, les théories ne proposent pas de cadre précis pour établir la relation exacte qui existe.

H 3.a : Il existe une relation entre le taux de change (USD/DZD) et la performance financière des banques en Algérie.

2.3.2.2. Taux de croissance PIB (PIB)

Le taux de croissance du produit intérieur brut a été largement utilisé dans les travaux empiriques pour évaluer l'impact de la conjoncture économique du pays sur l'activité et la performance des banques.

Un taux de croissance élevé du PIB indique une économie en expansion, ce qui peut conduire à une augmentation de la demande de services bancaires, à une amélioration de la qualité des actifs bancaires et par conséquent à une performance financière accrue pour les banques.

$$PIB = \frac{PIB(t) - PIB(t - 1)}{PIB(t - 1)} \times 100$$

H 3.b : Le taux de croissance de PIB impacte positivement la performance bancaire.

2.3.2.3. La taille (TAILLE)

La taille d'une banque peut être utilisée pour distinguer les banques privées des banques publiques. Elle offre également un aperçu de l'importance systémique des banques au sein de l'échantillon étudié. Une taille importante entraîne souvent des économies d'échelle, ce qui améliore la rentabilité et, par conséquent, la performance financière de la banque.

$$TAILLE = \text{Log (Total des actifs)}$$

H 3.c : Il existe une relation positive entre la taille et la performance de la banque.

2.3.2.4. L'efficience (EFF)

Le ratio d'efficience bancaire est une mesure utilisée pour évaluer l'efficacité opérationnelle d'une banque en comparant ses dépenses générales ou non liées aux intérêts sur le total de ses actifs. Ce ratio vise à évaluer comment les coûts opérationnels d'une banque influencent sa performance financière. Une efficience élevée peut indiquer que les charges générales d'exploitation représentent une part importante des actifs de la banque, mais peut aussi poser des défis en termes de rentabilité.

$$EFF = \frac{\text{Charges générales d'exploitations}}{\text{Total des actifs}}$$

H 3.d : Il y a une relation négative entre l'efficience et la performance financier des banques algériennes.

2.3.2.5. La liquidité (LIQ)

La liquidité d'une banque, évaluée par le rapport entre le total des crédits accordés et le total des dépôts. Une liquidité élevée est généralement considérée comme positive car elle indique que la banque est capable de gérer efficacement ses flux de trésorerie et de répondre aux demandes de ses clients.

$$LIQ = \frac{\text{Total des crédits}}{\text{Total des dépôts}}$$

H 3.e : Il existe une relation positive entre la liquidité et la performance des banques algériennes.

Tableau 3.2: Tableau récapitulatif des variables dépendantes et indépendantes

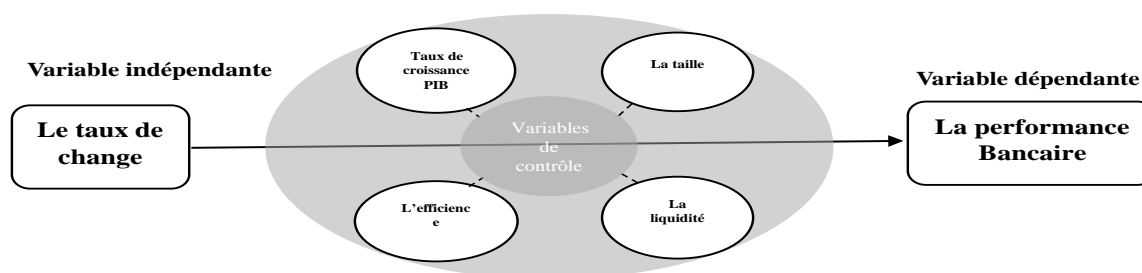
Variables	Abréviation	Formule de calcul	Signe attendu
Les variables dépendantes			
Le rendement des actifs	ROA	Résultats / Total moyen des actifs	/
Le rendement des fonds propres	ROE	Résultats / Fonds propres moyens	/
Les variables indépendantes			
Le taux de change	TC	Taux de change annuel moyen (USD /DZD)	+/-
Taux de croissance PIB	PIB	(PIB(t)-PIB(t-1) /PIB(t-1)) x100	+
La taille	TAILLE	Log (Total des actifs)	+
L'efficience	EFF	Charges générales d'exploitations / Total des actifs	-
La liquidité	LIQ	Total des crédits /Total des dépôts	+

Source : Réalisé par nos soins

2.3.3. Spécification du modèle

Avant de spécifier nos modèles de recherche, nous allons présenter le modèle de la recherche adopté par cette étude, illustré dans la figure suivante :

Figure 3.2: Le modèle de la recherche



Source : Réalisé par nos soins

Ce modèle met en lumière la relation entre les variables étudiées.

Les fluctuations du taux de change seront considérées comme la variable indépendante, tandis que la performance des banques commerciales sera la variable dépendante. En outre, nous tiendrons compte de plusieurs variables de contrôle, à savoir le taux de croissance du PIB, la taille de la banque, l'efficacité opérationnelle et la liquidité. Ce modèle nous permettra d'analyser de manière exhaustive l'impact des fluctuations du taux de change sur la performance des banques commerciales, tout en contrôlant les effets potentiels d'autres variables importantes.

A travers notre modèle principale de recherche qui s'écrit comme suit : $y_{it} = a_{0i} + a_i' X_{it} + \varepsilon_{it}$, dont (i, t) indiquant respectivement la banque et le temps, y : la variable dépendante, X est le vecteur des variables explicatives, ε : est le terme d'erreur, émerge deux modèles principaux qui sont présentés comme suit :

Modèle 01 :

$$ROA_{it} = a_0 + a_1 TC_{it} + a_2 PIB_{it} + a_3 TAILLE_{it} + a_4 EFF_{it} + a_5 LIQ_{it} + \varepsilon_{it}$$

Modèle 02 :

$$ROE_{it} = a_0 + a_1 TC_{it} + a_2 PIB_{it} + a_3 TAILLE_{it} + a_4 EFF_{it} + a_5 LIQ_{it} + \varepsilon_{it}$$

Les mesures de toutes les variables de l'étude sont comme expliquées dans le tableau 3.2.

Donc, notre démarche méthodologique repose sur deux modèles économétriques distincts. Dans le premier modèle, nous analyserons la relation entre la performance financière de la banque, mesurée par le ROA et le taux de change, en tenant compte des variables de contrôle. Quant au deuxième modèle économétrique, nous sauvegardons les mêmes variables explicatives, mais nous mesurons la performance financière de la banque en utilisant le ROE au lieu du ROA.

2.4. Etude descriptive

Dans ce qui suit, nous allons procéder à une analyse descriptive des variables qui seront utilisées pour estimer les paramètres du modèle de régression sur données de panel.

2.4.1. Statistiques descriptives du modèle

Le tableau présenté ci-dessous synthétise le nombre des observations, la moyenne, l'écart-type, les valeurs maximales et minimales de chaque variable, qu'elle soit dépendante ou indépendante.

Tableau 3.3: Analyse descriptive des variables du modèle

Variable	Obs	Mean	SD	Max	Min
ROA	260	.0189992	.0113374	.0658311	-.0082509
ROE	260	.1051742	.0560254	.2500029	-.0306348
TC	260	103.5044	23.44268	142.0032	72.8537
Pib	260	.0217692	.0231235	.038	-.051
Taille	260	26.11601	1.537764	29.3612	23.0881
Eff	260	.0174008	.0080865	.0520356	.0035591
Liq	260	.9335767	.334691	3.061933	0

Source : Résultats produits via EViews et le logiciel STATA 11.2. (Voir Annexe N°03)

D'après le tableau 3.3, l'ensemble des variables comprend 260 observations. Cela signifie qu'il ne manque aucune valeur parmi les variables de l'étude, ce qui rend les données très équilibrées.

Les résultats descriptifs indiquent que la moyenne de ROA était de 1,89 % avec un maximum de 6,58 % et un minimum de -0,82 %, et un écart-type de 0,011. En moyenne, le ROE était de 10,51 % avec un maximum de 25 % et un minimum de -3,06 %, et un écart-type

de 0,056. Concernant le taux de change, il varie de 72,8537 en 2010 à 142,0032 en 2022, avec une moyenne de 103,5044 et un écart-type de 23.442.

Quant à la variable de contrôle, le taux de croissance du PIB affiche une moyenne de 2,17 %, avec un maximum de 3,8 % et un minimum de -5,1 %, et une dispersion de 0,023. La taille de la banque, mesurée par le logarithme des actifs totaux, présente une moyenne de 26,11 avec un minimum de 23,08 et un maximum de 29,36, et un écart-type relativement élevé de 1,537. L'efficacité a une moyenne de 1,74 % avec un minimum de 0,35 % et un maximum de 5,20 %, et un écart-type de 0,008. En ce qui concerne la liquidité, le tableau montre une moyenne de 0,93 avec un écart-type de 0,334. Les valeurs minimale et maximale de la liquidité vont de 0 à 3,06.

2.4.2. Matrice de corrélation des variables

Nous avons calculé le coefficient de corrélation pour chaque variable afin d'identifier les types de relations possibles entre les variables dépendantes et indépendantes, ainsi que pour garantir l'absence de multicollinéarité entre les variables explicatives du modèle. Nous pouvons identifier la présence d'un problème de multicollinéarité lorsque le coefficient de corrélation dépasse 80%.

Le tableau ci-dessous présente les taux de corrélation entre les différentes variables du modèle :

Tableau 3.4: Matrice des corrélations entre les variables de régressions

	roa	roe	tc_	piib	taille	eff	liq
roa	1.0000						
roe	0.5527*	1.0000					
tc_	-0.2451*	-0.0982	1.0000				
piib	0.1309*	0.1203	-0.3948*	1.0000			
taille	-0.5465*	0.1163	0.1980*	-0.0783	1.0000		
eff	0.2373*	-0.1645*	-0.1261*	-0.0077	-0.6763*	1.0000	
liq	0.2953*	-0.1688*	-0.2528*	0.0238	-0.3491*	0.3839*	1.0000

Source : résultats produit via le logiciel STATA 11.2. (Voir Annexe N°04), (*) Significatif au seuil de 5%.

Ce tableau nous montre que le taux de change (TC) et la taille (Taille) ont un impact négatif et significatif sur la performance financier de la banque mesuré par le ROA. Une relation positive et significative est également observée entre le taux de croissance PIB (PIB),

l'efficacité (EFF) et la liquidité (LIQ) avec la performance financière de la banque mesuré par le rendement des actifs (ROA).

Une corrélation négative et statistiquement significative a été observée entre l'efficacité (EFF) et la liquidité (LIQ) avec la performance financière de la banque mesurée par le rendement des fonds propres (ROE). En revanche, les coefficients associés aux autres variables explicatives peuvent varier entre positifs et négatifs, mais ils ne présentent pas de significativité statistique.

Les résultats de la matrice de corrélation ont indiqué l'absence de corrélation significative entre les variables, toutes les corrélations étant inférieures à 0,80. Par conséquent, nous pouvons conclure qu'il n'y a pas de problème de multicollinéarité entre les variables explicatives. Cependant, pour vérifier l'existence d'un problème de multicollinéarité, un examen complémentaire des coefficients VIF est effectué dans point qui suit.

2.4.3. Le test de multi colinéarité des variables explicatives du modèle (VIF)

Dans une analyse de régression, la présence de multicollinéarité entre les variables indépendantes peut entraîner des estimations incorrectes du modèle. Cela se traduit par une augmentation de la variance des coefficients de régression, rendant ces derniers instables et difficiles à interpréter.

Le test de multicollinéarité vise à évaluer l'indépendance des variables explicatives du modèle les unes par rapport aux autres. Pour ce faire, le test du facteur d'inflation de la variance (VIF) est utilisé. Un VIF inférieur à 10 indique généralement l'absence de multicollinéarité entre les variables explicatives.

Dans le tableau qui suit, nous exposons les relations de multicollinéarité entre les différentes variables.

Tableau 3.5: Test VIF pour les variables explicatives du modèle

TEST DE MULTINEARITE		
Variable	VIF	1/VIF
Eff	1.95	0.513760
Taille	1.92	0.522110
tc_	1.29	0.776587
Liq	1.25	0.797605
Pib	1.20	0.833519
Mean VIF	1.52	

Source : résultats obtenus du logiciel STATA 11.2. (Voir Annexe N°05)

D'après les données du tableau précédent, la moyenne du Facteur d'Inflation de Variance (VIF) est de 1.52, avec un maximum de 1.95. Ces valeurs sont nettement inférieures au seuil de dix (10) établi par les auteurs, suggérant ainsi l'absence de forte corrélation entre les variables indépendantes.

Section 03 : Les résultats et les interprétations

Une fois que nous aurons défini la méthode des données de panel utilisée pour analyser les banques en Algérie, présenté les différentes variables du modèle, formulé les hypothèses et obtenu les résultats de l'analyse descriptive.

Cette section se concentrera sur l'exposition des résultats de l'analyse multivariée de notre étude ainsi que sur les tests des hypothèses. Ainsi, nous allons débiter par les tests économétriques et les résultats de l'étude, puis les résultats de la régression, avant d'analyser les résultats obtenus.

3.1. Les tests économétriques et résultats de l'étude

Il est important de se rappeler que lors de cette étape des tests, nous avons été contraints d'utiliser la régression sur les données de panel pour notre échantillon de 20 banques algériennes sur une période de 13 ans (2010-2022), tout en respectant toutes les étapes requises pour élaborer cette méthode spécifique. Avant de commencer ces étapes, il convient de se rappeler que l'application du test de multicollinéarité sur les 5 variables explicatives ne révèle pas de problème de corrélation entre les variables, ce qui signifie qu'aucune variable n'est exclue.

L'interprétation des tests réalisés par le logiciel STATA est la suivante :

3.1.1. Test de spécification de Fisher

Pour pouvoir adopter une approche avec des données de Panel, il faut tout d'abord vérifier la spécification homogène ou hétérogène de l'échantillon et si notre modèle est parfaitement identique pour toutes les banques, ou il existe des spécificités propres à chaque banque. Nous allons utiliser le test de Fisher qui va nous indiquer si nous pouvons estimer notre modèle selon une approche en données de panels.

Les hypothèses sont les suivants :

H0 : Absences d'effets individuels (fixe ou aléatoire)

H1 : Présence d'effets individuels (fixe ou aléatoire)

Les résultats obtenus sont les suivant :

Tableau 3.6 : Résultat du test de Fisher

	ROA	ROE
F (19, 235)	5.41	12.90
Prob > F	0.0000	0.0000

Source : résultats obtenus du logiciel STATA 11.2. (Voir Annexes N°06 et N°07)

D'après ce test, nous remarquons pour les deux équations (ROA et ROE) de notre étude, la Prob > F est inférieure à 5%, d'après ce résultat, on accepte l'hypothèse H1 et on rejette H0, ce qui signifie l'existence d'un effet individuels (fixe ou aléatoire). Cela nous indique que les banques algériennes sont différentes les unes des autres.

3.1.2. Test de spécification d'Hausman

Deux types de modèles peuvent être utilisés pour analyser les données de panel : le modèle à effet fixe et le modèle à effet aléatoire. Chaque modèle possède ses propres particularités et doit être utilisé dans des situations spécifiques.

- Le modèle à effet fixe : implique que les interactions entre la variable dépendante et les variables explicatives sont toujours les mêmes pour chaque individu.
- Le modèle de l'effet aléatoire : est utilisé lorsque l'on observe une variabilité individuelle non observable qui est associée à des éléments qualitatifs. Il suppose également que l'individualité est aléatoire.

Une fois que l'effet individuel du modèle conçu a été vérifié, il reste à déterminer si cet effet est fixe ou aléatoire. Afin d'accomplir cela, nous utilisons le logiciel Stata 11.2 pour effectuer le test d'Hausman, qui repose sur les hypothèses suivantes :

H0 : Présence d'effets fixes.

H1 : Présence d'effets aléatoires.

Les résultats du test d'Hausman sont les suivants :

Tableau 3.7 : Résultat du test d'Hausman

	ROA	ROE
Chi2(4)	0.33	36.00
P-value	0.9881	0.0000

Source : résultats obtenus du logiciel STATA 11.2. (Voir Annexes N°10 et N°13)

D'après les résultats du test de Hausman pour les deux équations, on doit retenir le modèle à effet aléatoire pour l'équation de le ROA puisque la P-value est supérieure au seuil de 5% et le modèle à effet fixe pour l'équation de le ROE car la P-value est inférieure au seuil de 5%.

3.1.3. Test d'hétéroscédasticité

On va tester l'hétéroscédasticité par le test de Breusch-Pagan. Pour réaliser ce test on a suivi les étapes nécessaires à l'aide du logiciel STATA 11.2.

Les hypothèses du test sont les suivantes :

H0 : Homoscédasticité des résidus (La variance des erreurs est constante).

H1 : Hétéroscédasticité des résidus (La variance des erreurs n'est pas constante).

Les résultats du test de Breusch-Pagan sont les suivants :

Tableau 3.8 : Résultat du test de Breusch-Pagan

	ROA	ROE
Chi2(1)	29.89	6.28
Prob > chi2	0.0000	0.0122

Source : résultats obtenus du logiciel STATA 11.2. (Voir Annexes N°14 et N°15)

Selon les résultats du test, il est confirmé que le modèle présente un problème d'hétéroscédasticité qui relie le ROA et le ROE aux différentes variables exogènes, car la Prob > Chi2 est inférieure à 5% dans les deux équations. Donc on accepte l'hypothèse H1 et ont rejeté H0.

3.1.4. Test d'autocorrélation des erreurs

Enfin, pour vérifier l'autocorrélation des résidus, nous procéderons au test de Woodbridge qui permet de sélectionner l'une des deux hypothèses suivantes :

H0 : Absence d'autocorrélation des erreurs

H1 : Présence d'autocorrélation des erreurs

Les résultats du test de Wooldridge sont les suivants :

Tableau 3.9 : Résultat du test de Wooldridge

	ROA	ROE
F (1, 19)	13.264	14.646
Prob > F	0.0017	0.0011

Source : résultats obtenus du logiciel STATA 11.2. (Voir Annexes N°16 et N°17)

Selon les résultats du test, il ressort que les valeurs de Prob > F sont inférieures à 5% pour les deux équations de notre modèle. Ainsi, l'hypothèse H0 est rejetée et H1 est acceptée, confirmant ainsi l'existence d'un problème d'autocorrélation des erreurs dans notre modèle.

En raison des problèmes d'hétéroscédasticité et d'autocorrélation constatés à partir des tests effectués, nous avons utilisé la méthode PCSE (Panel-Corrected Standard Errors) pour résoudre ces deux problèmes.

Nous allons présenter et interpréter les résultats obtenus à la suite de notre étude économétrique dans ce qui suit.

3.2. Les résultats de la régression

En se basant sur les résultats des tests économétriques mentionnés précédemment, nous examinerons les résultats obtenus basés sur les estimations PCSE des modèles de régression ci-dessous afin d'étudier les effets de diverses variables.

Selon Beck et Katz (1995-1996), la méthode d'estimation utilisée dans le PCSE permet d'obtenir des coefficients non biaisés en résolvant les problèmes d'autocorrélation et d'hétéroscédasticité dans les micro panels. Effectivement, les estimations de Monte Carlo, Beck et Kartz démontrent que la spécification PSCE offre une structure d'erreur plus fiable que celle générée par la méthode des moindres carrés généralisés. Le tableau ci-dessous présente les résultats de la régression du modèle :

Tableau 3.10 : Les résultats de la régression Tableau

	ROA				ROE			
	Coefficient	Ecart type	Z statistique	P> z	Coefficient	Ecart type	Z statistique	P> z
Tc_	-.0000478*	.0000284	-1.68	0.093	-.0002985**	.0001437	-2.08	0.038
Pib	.0169036	.0294421	0.57	0.566	.1830767	.1439967	1.27	0.204
Taille	-.004877***	.0005605	-8.70	0.000	.0007841	.002488	0.32	0.753
Eff	-.3898347***	.0827035	-4.71	0.000	-.7342967	.5032978	-1.46	0.145
Liq	.0049234**	.0019445	2.53	0.011	-.0257643**	.0113082	-2.28	0.023
_cons	.1531323***	.0160208	9.56	0.000	.1484373***	.073786	2.01	0.044
Obsers vations	260				260			

Source : résultats obtenus du logiciel STATA 11.2. (Voir Annexes N°18 et N°19)

***indique une signification au seuil de 1 %

**indique une signification au seuil de 5 %

*indique une signification au seuil de 10 %

Ci-dessous, un tableau récapitulatif des résultats obtenus en ce qui concerne l'impact du taux de change et autres variables de contrôle sur chacune des mesures de la performance ROA et ROE :

Tableau 3.11 : Tableau récapitulatif des résultats

Variables	ROA	ROE
Taux de change	Significative et négative	Significative et négative
Taux de croissance du PIB	Non significative	Non significative
Taille	Significative et négative	Non significative
Efficiences	Significative et négative	Non significative
Liquidité	Significative et positive	Significative et négative

Source : Réalisé par nos soins

3.3. Interprétation des résultats

Pour chacune des variables étudiées, nous allons interpréter les résultats trouvés pour déterminer l'impact du taux de change et les autres variables de contrôle étudiés sur la performance des banques Algériennes.

3.3.1. Taux de change (TC)

D'après les résultats de notre régression, le taux de change qui est représentée par la variable TC, a un effet négatif et significatif au seuil de 10% sur le ROA et sur le ROE au seuil de 5%, l'hypothèse (H 3.a) est confirmée. D'après nos résultats, une augmentation de 1 unité du taux de change USD/DZD va se traduire par une diminution de 0.0000478% de le ROA et une diminution de 0.0002985% de la ROE.

Ceci est cohérent avec les résultats trouvés dans plusieurs recherches antérieures, à savoir les travaux de Kasman et al (2011) qui ont effectué leur étude sur un 13 actions de banques commerciales turques sur une période allant du 1999 au 2009, les travaux de Manyok (2016), qui ont étudié effets des fluctuations des taux de change sur la performance financière des banques commerciales au Soudan du Sud , et les travaux de Keshtgar et al (2020) dont le travail porte sur 14 banques iraniennes.

La relation négative et significative entre le taux de change et la performance bancaire, mesurée par le ROA et le ROE, peut être attribuée à plusieurs facteurs. L'augmentation des coûts des passifs en devises étrangères, le risque de change accru, et la dépréciation des actifs en devises étrangères jouent un rôle clé. De plus, les fluctuations des taux de change peuvent avoir des effets négatifs sur les emprunteurs, réduisant leur capacité à rembourser leurs prêts. En Algérie, une appréciation de la monnaie nationale peut également influencer l'inflation et les décisions de politique monétaire de la Banque d'Algérie, ce qui affecte la demande de crédit et, par conséquent, la rentabilité des banques.

3.3.2. Taux de croissance du PIB

Les résultats de cette étude, montrant une absence de relation significative entre la performance bancaire mesurée par le ROA et le ROE et la croissance du PIB, sont cohérents avec la littérature existante, notamment les travaux de Demirgüç-Kunt et Huizinga (1999) et de Athanasoglou et al (2008). Ainsi, nous infirmons l'hypothèse (H 3.b).

3.3.3. Taille

La performance mesurée par le ROA est impactée négativement et significativement au seuil de 1 % par la taille. Les grandes banques sont moins performantes, ce qui infirme l'hypothèse (H 3.c). L'impact négatif de la taille suggère que les grandes banques obtiennent un rendement des actifs inférieur à celui des petites. Ce résultat surprenant confirme les affirmations de Mamoghli et Dhouibi (2009) ainsi que les conclusions de Stiroh et al. (2006), qui ont également trouvé que les grandes banques peuvent être moins performantes en termes de ROA. Kasman (2011) a documenté des effets similaires pour un large panel de banques internationales.

La performance, mesurée par le ROE, n'a pas de relation significative avec la taille des banques. Ces résultats sont en accord avec les conclusions de Goddard et al. (2004) et Dietrich et Wanzenried (2011). Par conséquent, nous infirmons l'hypothèse (H 3.c).

3.3.4. Efficience (EFF)

L'efficience (Eff) exerce un effet négatif et significatif au seuil de 1% sur le ROA, donc l'hypothèse (H 3.d) est confirmée.

Lorsque le ratio d'efficience d'une banque est élevé, cela signifie que ses coûts opérationnels représentent une part importante de ses actifs, ce qui peut limiter sa capacité à générer des bénéfices. Par conséquent, la réduction des dépenses pourrait améliorer l'efficacité et la rentabilité des banques, comme le confirme Fadzlan (2009).

La performance, évaluée par le ROE, ne présente pas de relation significative avec l'efficience des banques, ce qui est corroboré par les conclusions de Bikker et Haaf, (2002) et de Maudos, et Fernandez de Guevara (2004). Par conséquent, l'hypothèse (H3. d) est infirmée.

3.3.5. Liquidité (Liq)

D'après notre modèle l'impact de liquidité n'est pas le même sur le rendement des actifs et le rendement des fonds propres.

En effet, la liquidité a un effet positif et significatif au seuil de 1% sur la performance mesurée par la rentabilité des actifs, une augmentation de liquidité de 1% entraîne une augmentation de 0.0049% de le ROA. Cette relation positive entre le ratio de liquidité et la performance implique que, une liquidité plus élevée est associée à une rentabilité accrue des actifs, ce qui peut s'expliquer par une capacité accrue à accorder des prêts et à générer des

intérêts plus élevés. Ce résultat est en accord avec les travaux de Miller (1997), Abreu et Mendes (2001) et Liu H. et al. (2010). L'hypothèse (H 3.e) est confirmée, la liquidité exerce un effet positif sur la performance bancaire.

En ce qui concerne la performance mesurée par la ROE, nous infirmons l'hypothèse (H 3.e). Dans ce cas la performance est impactée négativement et significativement au seuil de 5% par la liquidité. Une liquidité plus élevée est corrélée à une rentabilité moindre des capitaux propres. Cela peut être dû au fait que trop de liquidité peut entraîner un sous-investissement des fonds disponibles, ce qui limite la capacité des banques à générer des rendements plus élevés pour les actionnaires. Ce résultat est en cohérence avec les travaux de Berger et Bouwman (2009).

Dans cette étude, les résultats indiquent que le ROA (Return on Assets) présente des coefficients significatifs pour la plupart des variables étudiées, notamment le taux de change, la taille, l'efficience et la liquidité, à l'exception du taux de croissance du PIB. Cela suggère que le ROA est une mesure robuste de la performance bancaire, car il est sensible à divers facteurs. En revanche, pour le ROE (Return on Equity), seules certaines variables montrent des coefficients significatifs. Par exemple, la taille et l'efficience n'ont pas un impact significatif sur le ROE, de même que le taux de croissance du PIB. En revanche, le taux de change et la liquidité présentent des effets significatifs mais négatifs sur le ROE. Globalement, ces résultats suggèrent que le ROA est une mesure plus sensible et informative de la performance bancaire dans le cadre de cette étude, car il capture mieux les effets des variables explicatives sur la rentabilité des actifs des banques.

Conclusion

Le but de ce travail de recherche est de définir l'impact du taux de change et les autres déterminants qui affectent la rentabilité des banques Algériennes, on se basant sur un échantillon de 20 banques pour une période allant de 2010 à 2022.

Ce chapitre représente la base de notre travail, en premier lieu nous avons présenté l'échantillon de l'étude et la méthode d'analyse, ensuite on a entamé l'analyse descriptive des variables retenues pour le modèle, en dernier lieu on a présenté les résultats et les interprétations à travers les tests d'hypothèses.

Nous avons opté pour une régression sur données de panel afin d'estimer notre modèle, qui a pour variable dépendante la performance des banques Algériennes, exprimée par la rentabilité des actifs (ROA) qui est le rapport entre le résultat net et le total actif de l'exercice et par le rendement des fonds propres (ROE) qui est le rapport entre le résultat net et fonds propres.

Les résultats obtenus montrent que la taille de la banque, la liquidité, l'efficacité d'une banque ainsi que le taux de change (USD /DZD) ont un impact significatif sur la performance des banques sauf le taux de croissance du PIB qui n'est pas significative.

Les résultats obtenus semblent pour la plupart s'aligner avec les différentes recherches et études antérieures.

Conclusion générale

Conclusion Générale

Ce mémoire a tenté d'examiner l'impact de la variation du taux de change sur la performance des banques en Algérie durant les années 2010 et 2022. L'objectif principal était de comprendre comment les fluctuations des devises influencent la rentabilité et la stabilité des institutions bancaires algériennes, en utilisant des régressions sur données de panel.

La question de recherche a été formulée comme suit : Quel est l'impact de variation du taux de change sur la performance des banques en Algérie entre les années 2010 et 2022 ?

Pour répondre à cette question de manière rigoureuse, nous avons d'abord défini et mesuré précisément le taux de change et la performance bancaire. Ensuite, nous avons développé un modèle économétrique intégrant le taux de change ainsi que d'autres variables de contrôle telles que le taux de croissance du PIB, la taille, l'efficacité et la liquidité. Cette approche nous a permis d'analyser et d'expliquer au mieux la relation entre le taux de change et la performance des banques.

Grâce à une revue de la littérature, à la collecte de données issues de différentes sources pour construire divers ratios, et à l'utilisation de la méthode des données de panel, nous avons pu répondre aux questions posées dans l'introduction générale et ainsi confirmer ou infirmer nos hypothèses.

La structure des chapitres a été conçue de manière à couvrir différents aspects. Le premier chapitre s'est concentré sur les fondements théoriques du taux de change, en mettant en lumière la situation spécifique du marché des changes en Algérie. Le deuxième chapitre a exploré la performance des banques et le risque associé au taux de change, en examinant de près la relation entre les deux. Enfin, le troisième chapitre a débuté par une présentation du secteur bancaire algérien, suivie par une description des méthodes de recherche utilisées, notamment l'analyse de données de panel, et s'est terminé par une étude empirique approfondie.

La détermination du taux de change a été examinée dans le premier chapitre, en mettant en évidence les mécanismes du marché des changes et les divers régimes de change en vigueur à l'échelle mondiale. Ce chapitre a également exploré le marché des changes en Algérie, offrant un aperçu détaillé de la situation nationale en matière de devises étrangères.

Ensuite, dans le deuxième chapitre, nous nous sommes concentrés sur la performance des banques et le risque de taux de change. Nous avons examiné les concepts relatifs à la performance bancaire, les stratégies de gestion des risques de change et leur impact potentiel

sur la performance des banques, à l'aide d'une revue de la littérature. La conclusion la plus importante du deuxième chapitre est qu'il existe un impact significatif du taux de change sur la performance des banques, ce qui est conforme avec l'hypothèse(H1).

En ce qui concerne le troisième chapitre, nous avons opté pour une régression sur données de panel afin d'estimer notre modèle. La variable dépendante est la performance des banques algériennes, exprimée par la rentabilité des actifs (ROA), qui est le rapport entre le résultat net et le total des actifs, et par le rendement des fonds propres (ROE), qui est le rapport entre le résultat net et les fonds propres. Les résultats obtenus montrent que la taille de la banque, la liquidité, l'efficacité, ainsi que le taux de change (USD/DZD) ont un impact significatif sur la performance des banques, tandis que le taux de croissance du PIB n'a pas d'impact significatif. Cela confirme également l'hypothèse(H1) selon laquelle les variations fréquentes et importantes du taux de change ont un impact significatif sur la rentabilité des banques.

La relation entre la performance bancaire, mesurée par le ROA et le ROE, et le taux de change est statistiquement significative et négative, ce qui invalide l'hypothèse (H2) selon laquelle les politiques de gestion des risques de change mises en place par les banques atténuent les effets négatifs des variations du taux de change sur leur performance. De plus, cela contredit également l'hypothèse (H3) selon laquelle les variations de taux de change ont un impact différencié sur la performance de la banque, mesurée par différents indicateurs de performance, notamment le ROA et le ROE.

Ce travail de recherche a présenté des apports significatifs sur trois principaux axes :

- Théorique : Il a offert une compréhension approfondie des concepts de taux de change et de performance bancaire, ainsi que de leur relation.
- Méthodologique : Cette étude a démontré l'utilisation des données de panel pour analyser l'impact des variations du taux de change sur la performance bancaire, en intégrant des variables de contrôle pour mener une analyse de régression de cet effet.
- Empirique : Les résultats obtenus ont fourni des informations précieuses pour les parties prenantes, notamment les régulateurs, les superviseurs et les banques. Ils ont souligné l'importance de la gestion des risques de change dans le contexte algérien.

Cependant, malgré les contributions significatives de cette étude, les résultats doivent être interprétés en tenant compte des obstacles qui en limitent l'expansion et la généralisation. Tout d'abord, l'étude se concentre exclusivement sur les banques algériennes, ce qui restreint la généralisation des résultats à d'autres secteurs ou pays. De plus, la faible dynamique du marché

interbancaire algérien, conjuguée au manque de données disponibles et au nombre limité de banques étudiées, peut également limiter la portée des conclusions. En outre, il convient de noter que l'étude utilise principalement le ROA (Return on Assets) et le ROE (Return on Equity) comme mesures de la performance financière, ce qui pourrait ne pas capturer tous les aspects pertinents de la performance bancaire.

Les perspectives de recherche futures pourraient enrichir cette approche en incluant d'autres mesures de performance telles que le ratio des prêts sur les dépôts (LTD), la marge d'intérêt nette (NIM) et le rendement de capital employé (ROI). En outre, ces études pourraient élargir leur champ d'investigation pour explorer l'impact des taux de change sur d'autres secteurs industriels en Algérie, offrant ainsi une compréhension plus approfondie des répercussions macroéconomiques des fluctuations des taux de change sur la performance des entreprises.

Bibliographie

Livres

- ABADIE Laurence et MERCIER SUISSA Catherine, **Finance internationale**, Armand Colin, France, 2011
- ALAZARD Claude et SÉPARI Sabine, **Contrôle de gestion**, Dunod, 5^{ème} édition, France, 2018
- BARILLOT Pascal, **Pilotage de la performance et stratégie d'entreprise : l'exemple du Tableau de Bord Prospectif**, Gestion 2000, France, 2001
- BEITONE Alain et HAMDANE Estelle, **Relations monétaires internationales**, Armand Colin, France, 2018
- BLANCHETON Bertrand, **Maxi fiches - Sciences économiques**, Dunod, 4^{ème} édition, France, 2020, pp.306-307.
- BOURBONNAIS Régis, **Économétrie**, Dunod, 9^{ème} édition, France, 2015
- CHERIF Mondher, **Les taux de change**, REVUE BANQUE, France, 2002
- COHEN Elie, **Gestion financière de l'entreprise et développement financier**, EDICEF, Canada, 1991
- COPELAND Laurence, **Exchange rates and international finance**, Financial Times Prentice Hall, 2000
- DESCAMPS Christian et SOICHOT Jacques, **Gestion Financière Internationale**, EMS, 2^{ème} édition, France, 2006
- DUPUY Michel, **Économie monétaire et financière internationale**, Ellipses Édition Marketing S.A., 2^{ème} édition, France, 2022
- DUPUY Michel, **Fiches d'économie internationale**, Ellipses Édition Marketing S.A., France, 2019
- GILLET Roland, JOBARD Jean-Pierre et NAVATTE Patrick, **Finance**, 2^{ème} édition, Dunod, France, 2003
- GOAIED Mohamed et SASSI Seifallah, **Econometrie des donnees de panel sous stata**, Institut Des Hautes Etudes Commerciales De Carthage, 1^{er} édition, Tunisie, 2012
- GUILLOCHON Bernard, PELTRAUULT Frédéric et VENET Baptiste, **Économie internationale**, Dunod, 9^{ème} édition, France, 2020
- JOUBERT Mickael et LORRAIN Lionel, **Économie de la mondialisation**, Armand Colin, France, 2015
- KARYOTIS Catherine, **L'essentiel de la banque**, 10^{ème} édition, Gualino, France, 2023

- KRUGMAN Paul, OBSTFELD Maurice et MELITZ Marc, **International Economics : Theory & Policy**, NINTH EDITION, 9^{ème} édition, 2012
- LAHRECHE Amina, **L'économie mondiale 2000**, Éditions La Découverte, France, 1999
- LEHMANN Paul-Jacques, **Fiches d'histoire monétaire, bancaire et financière**, Ellipses Édition Marketing S.A., France, 2021
- MALLERET Véronique, **Peut-on gérer le couple coûts-valeur ?** Éditions Association Francophone de Comptabilité, France, 2008
- MARTEAU Didier, **Les marchés de capitaux**, Armand colin, 2^{ème} édition, France ,2016
- MEKIDECHE Mustapha, **Economie algérienne au croisé des chemins : repères actuels et éléments prospectifs**, Edition Dahleb, Algérie, 2008
- RENAUD Angèle et BERLAND Nicolas, **Mesure de la performance globale des entreprises**, HAL Id, France, 2010
- ROUABAH Abdelaziz, **La sensibilité de l'activité bancaire aux chocs macroéconomiques : une analyse en panel sur des données de banques luxembourgeoises**, Banque Centrale du Luxembourg, Luxembourg, 2006
- SAÏAS Maurice et GREFFEUILLE Jean, **Stratégie et création de valeur**, Lavoisier, France, 2009
- SELMER Caroline, **La Boîte à outils de la finance d'entreprise**, Dunod, France, 2023

Articles

- ABOURA Amira et CHAHIDI Mohamed, Le système bancaire algérien : Evolution historique, libéralisation du secteur et défis de modernisation, **The journal of Economics and Management**, 1(2), Algérie
- ABREU Margarida et MENDES Victor ,Commercial bank interest margins and profitability: evidence for some EU countries, **In Pan-European Conference Jointly Organised by the IEFS-UK & University of Macedonia Economic & Social Sciences**,Greece,34(2), 2001
- ASSIENIN Kouakou Armel et OUATTARA Abdoulaye, Les facteurs explicatifs de la performance des banques ivoiriennes : une analyse des données de panel, **Finance & Finance Internationale**, (19), 2020
- ATHANASOGLU Panayiotis, BRISSIMIS Sophocles et DELIS Matthaios, Bank-specific, industry-specific and macroeconomic determinants of bank profitability. **Journal of International Financial Markets, Institutions and Money**, 18(2), 2008

- BABAS Mounira, Culture du risque de change et sa gestion dans les banques algériennes : une étude sur un échantillon d'agences bancaires de la ville de Sétif -du point de vue de ses employés, **EL-Manhel Economique**, 4 (2), Algérie, 2021
- BAHJAT Sura Naufel , HUSSAIN Ali Mahmood et SALEH Salih Yahya, Measuring the Effect of Foreign Currency Exchange Rate on Bank's Financial Performance with Early IFRS 9 Compliance, **American journal of economics and business management**,5(3), USA, 2022
- BEN MIM Sami et ZAYATI Montassar, Taille et performance des banques tunisiennes : l'évidence en faveur d'un effet seuil, Tunisie, 2017
- BENBAYER Habib, REFAFA Brahim, Les déterminants du taux de change reel a horizon long, moyen et court terme, **Revue Maghrébine d'Economie & Management**, 2 (2), Algérie, 2015
- BENILLES Billel, Les déterminants internes de la rentabilité des banques algériennes, Ecole Supérieure de Commerce ESC- Koléa, **ASJP**, Algérie, 2018
- BERGER Allen N et BOUWMAN Christa HS, Bank liquidity creation ,**The review of financial studies**, 22(9), 2009
- BIKKER Jacob A et HAAF Katharina, Competition, concentration and their relationship: An empirical analysis of the banking industry. *Journal of banking & finance*, 26(11), 2002
- BOUR Sarah et BADRAOUI Chahinez, Les Déterminants Du Taux De Change Réel En Algérie, **Revue Stratégie Et Développement**, 9(3), Algérie,2019
- BURGER Andreas et MOORMANN Juergen, Productivity in banks: myths & truths of the cost income ratio, **Banks and Bank Systems**, 3(4), 2008
- CHAKIR Chaymaë et ACHIBANE Mustapha, La performance du système bancaire Marocain au lendemain de la crise mondiale -Analyse empirique et état des lieux, **Revue Internationale du Chercheur**,1(2), France, 2020
- COMBEY Adama et TOGBENOU Apelete, The bank sector performance and macroeconomics environment : Empirical evidence in Togo. **International Journal of Economics and Finance**, ISSN, 2017
- DEMIRGÜÇ-KUNT Ash et HUIZINGA Harry, Determinants of commercial bank interest margins and profitability: Some international evidence, **The World Bank Economic Review**, 13(2), 1999
- DHOUIBI Raoudha et MAMOGHLI Chokri, Accounting and capital market measures of banks' risk: evidence from an emerging market. **Banks and Bank Systems**, 4(4), 2009

-
- DIETRICH Andreas et WANZENRIED Gabrielle, Determinants of bank profitability before and during the crisis: Evidence from Switzerland , **Journal of international financial markets, institutions and money**, 21(3), 2011
 - DIETRICH Andreas, WANZENRIED Gabrielle, Determinants of bank profitability before and during the crisis: Evidence from Switzerland, **Journal of international financial markets, institutions and money**, 21(3), 2011
 - DRUKKER David, Testing for serial correlation in linear panel-data models, **The Stata Journal**, 3 (2), 2003
 - DURIF Fabien, PRIM-ALLAZ Isabelle et SAMI Hind, Les investisseurs particuliers et l'ISR ; Une relation complexe, **Revue française de gestion**, France, 2013
 - EL AMRAOUI Hanane et HINTI Said, La performance de l'entreprise : Histoire d'un concept (1950 – 2020), **Revue Française d'Economie et de Gestion**, 3(5), France, 2022
 - EPAULARD Anne, L'apport du Q de Tobin à la modélisation de l'investissement en France, **Économie & prévision**, (109), France, 1993
 - GODDARD John, MOLYNEUX Phil et WILSON John OS, The profitability of European banks: a cross-sectional and dynamic panel analysis. **The Manchester School**, 72(3), 2004
 - GONG Yufei, The Impact of Exchange Rate Changes and Diversified Revenue Structure on The Profitability of Commercial Banks, **Frontiers in Business Economics and Management**, 11 (2), China, 2023
 - GUPTA Abhay Kumar, Hedging Tools and Techniques for Foreign Exchange Exposure in India, **Journal of Research in humanities & Soc. Sciences**, 4 (5), 2016
 - ISSOR Zineb, La performance de l'entreprise : un concept complexe aux multiples dimensions, **Projectics / Proyética / Projectique**, (17), Espagne, 2017
 - KASMAN Saadet, VARDAR Gülin et TUNÇ Gökçe, The impact of interest rate and exchange rate volatility on banks' stock returns and volatility: Evidence from Turkey, **Economic Modelling** ,28 (3), 2011
 - KESHTGAR Nafiseh, PAHLAVANI Mosayeb et MIRJALILI Seyed Hossein, The Impact of Exchange Rate volatility on Banking Performance (case of Iran), **International Journal of Business and Development Studies**, 12(1), 2020
 - KHEFACHA Islem, Econométrie des données de panel, Université de Monastir Faculté des Sciences Economiques et de Gestion de Mahdia, Tunisie, 2022
 - KHERCHI Hanya, L'évolution Du Système Bancaire Algérien Sous Les Nouvelles Règle Prudentielles Internationales, Algérie

- LAGAT Carolyn et NYANDEMA Daniel, The influence of foreign exchange rate fluctuations on the financial performance of commercial banks listed at the Nairobi securities exchange, **British Journal of Marketing Studies** ,4 (3), 2016
- LAMBE Isaac, Assessing the Impact of Exchange Rate Risk on Banks Performance in Nigeria, **Journal of Economics and Sustainable Development**,6(6), 2015,
- LIU Hong et WILSON John OS, The profitability of banks in Japan, **Applied Financial Economics**, 20(24), 2010
- MAUDOS Joaquín et DE GUEVARA Juan Fernandez, Factors explaining the interest margin in the banking sectors of the European Union. *Journal of Banking & Finance*, 28(9), 2004
- MERGHIT Abdelhamid, Le Choix Du Régime De Change : Que Nous Enseigne La Théorie Economique ?, **Revue Namaa pour l'économie et le commerce**, 4(2), Algérie,2020
- MERKO Flora et HABI Mateus, Impact of interest rate, exchange rate, and inflation on commercial banks' performance, **Corporate & Business Strategy Review**, 4 (2), Albania, 2023
- MILLER Stephen M et NOULAS Athanasios G, Portfolio mix and large-bank profitability in the USA. **Applied economics**, 29(4), 1997
- MOUFFOK Nacer-Eddine, Les déterminants du taux de change et son évolution entre l'euro et le dollar, **Revue Maghrébine d'Economie & Management**, 2 (1), Algérie, 2015
- PETRIA, Nicolae, CAPRARU Bogdan et IHNATOV Iulian, Determinants of banks' profitability : evidence from EU 27 banking systems, **Elsevier**, Romania, 2015
- SERCU Piet, *International finance, theory into practice*, Princeton University Press, 2009
- SHAKHAOWAT Hossin et FAZLU Mondol, Impact of exchange rate fluctuations on financial performance of state-owned commercial banks in Bangladesh, **Noble International Journal of Economics and Financial Research**, 5(9), 2020
- SHRESTHA Noora, Detecting Multicollinearity in Regression Analysis, **American Journal of Applied Mathematics and Statistics**, 8 (2), 2020
- STIROH Kevin J, RUMBLE Adrienne, The dark side of diversification : The case of US financial holding companies, **Journal of banking & finance**, 30(8), 2006
- SUFIAN Fadzlan , MOHAMAD A.M , MUHAMED-ZULKHIBRI Abdul Majid, The efficiency of Islamic banks: Empirical evidence from the MENA and Asian countries Islamic banking sectors, 2008

- TAIWO Owoeye et ADESOLA Ogunmakin Adeduro, Exchange rate volatility and bank performance in Nigeria, **Asian Economic and Financial Review**, 2013
- TANGAKOU SOH Robert, MBA FOKWA Arsene et MADJOU TATSING Priscille Diane, Les déterminants de la rentabilité bancaire : une analyse sur données de panel appliquée au Cameroun, **Global Journal Inc** ,14, USA, 2014

Thèses et mémoires

- AGANZE BAGANDA James, **La fluctuation du taux de change et son impact sur le pouvoir d'achat des ménages de la commune Kadutu**, mémoire en sciences économique et de gestion, Université officielle de Bukavu, Congo ,2017
- AGHARMIOU Liza, **Système bancaire algérien**, mémoire de master en sciences de gestion, spécialité : management bancaire, Université Mouloud Mammeri De Tizi-Ouzou ,Algérie, 2021
- ALIOUI Fatima Zahra, **Les déterminants du taux de change en Algérie : Quelle ampleur du taux de change parallèle ?** Thèse de doctorat en Finance, Université Abou-Bakr Belkaid Tlemcen, Algérie
- AOUDIA Kahina, **La politique de change avec référence à l'Algérie**, thèse du magistère, Monnaie-Finance-Banque, université Mouloud Mammeri Tizi-Ouzou, Algérie, 2010
- BEL HADJ SALAH Maher, **Les déterminants de la performance bancaire : Cas des banques Tunisiennes**, Mémoire de fin d'étude, Institut de financement du développement du maghreb Arabe (IFID), Tunisie, 2020
- BENHALIMA Imane, **L'impact de la gouvernance bancaire sur la performance financière - Cas des banques Algériennes -**, Thèse doctorat, Spécialité : Finance de l'entreprise, Ecole Supérieure de Commerce Pôle Universitaire Kolea, Algérie, 2019
- BEZTOUH Djaber et KHIDER Abdelkrim, **L'impact du taux de change sur les opérations du commerce extérieur en Algérie : Une analyse en termes de causalité à l'aide du modèle VAR**, Mémoire, Université Abderrahmane Mira Bejaia, Algérie ,2017
- GHEMDANE Tinhinane, TACHOUR Nassima, **Développement de la banque et bancarisation En Algérie**, Memoire de master en sciences économiques : banque et marchés financiers, Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou, Algérie, 2015
- MAJOK Elizabeth, **effects of exchange rate fluctuations on financial performance of commercial banks in Kenya**, master of business administration, school of business, university of Nairobi, Kenya, 2015

- MANYOK Andrew John, **Effects of exchange rate fluctuations on financial performance of commercial banks in South Sudan**, master of business administration, school of business, university of Nairobi, South Sudan ,2016
- عبد الرحيم جدي وعمار غول، تأثير تقلبات أسعار الصرف على أداء البنوك -حالة البنك الخارجي الجزائري للفترة (2016-2005)، مذكرة ماستر تخصص: اقتصاد نقدي وبنكي، جامعة العربي التبسي، تبسة،الجزائر, 2017
- فاطمة الزهراء علالي وكلثوم خروبي، أثر تقلبات سعر صرف الدينار على الأداء المالي للبنوك التجارية دراسة عينة من البنوك الجزائرية خلال فترة (2008-2017) ,مذكرة ماستر تخصص: اقتصاد نقدي وبنكي, جامعة قاصدي مرباح , ورقلة,الجزائر,2018

Rapport

- Le rapport BRI 2019
- Les rapports annuels de la banque d'Algérie

Les textes règlementaires

- La Loi n°88-06 du 12 Janvier 1988 relative à l'économie des entreprises publiques
- Article 2 de la loi n°88-06 du 12 Janvier 1988 modifiant et complétant la loi n°86-12 du 19 Août 1986 relative au régime des banques et au crédit
- Journal officiel n°16 du 18 Avril 1990
- Journal officiel n°57 du 17 octobre 2017, loi n°17-10 du 11 octobre 2017 complétant l'ordonnance n°03-11 du 26 aout 2003 relative à la monnaie et au crédit
- Décision n° 23-01 du 5 janvier 2023 portant publication de la liste des banques et de la liste des établissements financiers agréés en Algérie

Sites

- [Change fixe, change flottant : les deux types de régime de change - La finance pour tous](#)
- [Chapitre I : revue de littérature \(institut-numerique.org\)](#)
- [Définition - Taux de change effectif nominal et réel | Insee](#)
- <https://fxssi.fr/lindice-big-mac>
- <https://www.algerie360.com/evolution-des-devises-en-algerie-taux-de-change-de-ce-28-mars-banque-et-marche-noir>
- <https://www.bank-of-algeria.dz>
- <https://www.bnc.ca/content/dam/bnc/entreprise/pdf/comment-gerer-risque-change.pdf>

-
- <https://www.google.com/finance/quote/EURDZD?sa=X&ved=2ahUKEwjjjNPaxSFAxWTYPEDHWf5CPQQmY0JegQIGRAw>
 - lafinancepourtous.com d'après le rapport BRI avril 2019
 - [Le marché des changes \(Forex\) : fonctionnement, acteurs et stratégies de trading - Charretier Finance](#)
 - [Les acteurs du marché des changes – forex.fr](#)
 - Les sites web des banques algériennes
 - [Marché des changes \(Forex\) - La finance pour tous](#)
 - [Marché des changes : définition, traduction et synonymes \(journaldunet.fr\)](#)
 - [Risk-adjusted profitability management at banks \(kpmg.com\)](#)
 - [SPÉCULATION : La spéculation est-elle déstabilisante ? - Encyclopædia Universalis](#)

Annexes

Annexe N°01: Cotation commerciale de la BEA au 1er février 2024



BANQUE EXTERIEURE D'ALGERIE
DIRECTION DES OPERATIONS AVEC L'ETRANGER
SECTEUR BOURSE



COTATION COMMERCIALE DU : 01 FEVRIER 2024
NUM CF /023/ 2024

BASE	DEVISES	PAYS	ACHAT	VENTE
1	USD	ETATS UNIS	134,7871	134,8021
1	EUR	EUROLAND	145,3948	145,4649
1	GBP	GRANDE BRETAGNE	170,5087	170,5924
100	JPY	JAPON	91,7481	91,7645
1	CNY	CHINE	18,7634	18,7660
1	CAD	CANADA	100,1464	100,1874
1	CHF	SUISSE	155,9314	156,0209
1	SEK	SUEDE	12,9214	12,9252
1	DKK	DANEMARK	19,5055	19,5105
1	NOK	NORVEGE	12,7648	12,7702
1	SDR	SDR	179,2600	179,2600
1	SAR	ARABIE SEOUDITE	35,9413	35,9472
1	AED	EMIRATES ARABES	36,6937	36,7078
1	KWD	KOWEIT	437,9048	438,2383
1	MAD	MAROC	13,4369	13,4384
1	TND	TUNISIE	43,0785	43,5115
1	LYD	LYBIE	27,8434	27,9864
1	MRU	MAURITANIE	3,5489	3,5493

Annexe N°02: Une partie de base des données

banque	Banque	Année	ROA	ROE	TC	TC1	INFLATION	PIB	TAILLE	LIQ	EFF	propriété
SGA	1	2021	0,02	0,15	135,1064	159,7558	7,22%	3,40%	26,77	0,62	0,02	1
	1	2022	0,02	0,17	142,0032	149,5768	9,26%	3,20%	26,81	0,58	0,02	1
AGB	2	2021	0,02	0,13	135,1064	159,7558	7,22%	3,40%	26,46	0,84	0,02	1
	2	2022	0,01	0,13	142,0032	149,5768	9,26%	3,20%	26,55	0,85	0,02	1
ABC	3	2021	0,02	0,06	135,1064	159,7558	7,22%	3,40%	25,23	1,12	0,03	1
	3	2022	0,02	0,06	142,0032	149,5768	9,26%	3,20%	25,18	1,12	0,02	1
TRUST	4	2021	0,04	0,19	135,1064	159,7558	7,22%	3,40%	25,65	1,11	0,02	1
	4	2022	0,04	0,24	142,0032	149,5768	9,26%	3,20%	25,88	1,15	0,01	1
ALSALAM	5	2021	0,01	0,09	135,1064	159,7558	7,22%	3,40%	26,19	0,78	0,01	1
	5	2022	0,02	0,15	142,0032	149,5768	9,26%	3,20%	26,29	1,16	0,01	1
ALBARAKA	6	2021	0,01	0,14	135,1064	159,7558	7,22%	3,40%	26,39	0,71	0,01	1
	6	2022	0,01	0,12	142,0032	149,5768	9,26%	3,20%	26,35	0,73	0,01	1
HOUSSING	7	2021	0,02	0,07	135,1064	159,7558	7,22%	3,40%	25,31	0,63	0,01	1
	7	2022	0,06	0,17	142,0032	149,5768	9,26%	3,20%	25,11	0,67	0,02	1
FRANSABANK	8	2021	0,02	0,07	135,1064	159,7558	7,22%	3,40%	25,18	0,89	0,02	1
	8	2022	0,00	0,01	142,0032	149,5768	9,26%	3,20%	25,37	1,03	0,02	1
AB PLC	9	2021	0,01	0,06	135,1064	159,7558	7,22%	3,40%	25,36	0,83	0,01	1
	9	2022	0,02	0,09	142,0032	149,5768	9,26%	3,20%	25,35	0,78	0,02	1
HSBC	10	2021	0,02	0,08	135,1064	159,7558	7,22%	3,40%	25,27	0,69	0,02	1
	10	2022	0,02	0,08	142,0032	149,5768	9,26%	3,20%	25,32	0,49	0,02	1
CALYON	11	2021	0,02	0,02	135,1064	159,7558	7,22%	3,40%	23,09	0,00	0,02	1
	11	2022	0,02	0,03	142,0032	149,5768	9,26%	3,20%	23,11	0,00	0,01	1
BNP	12	2021	0,01	0,10	135,1064	159,7558	7,22%	3,40%	26,37	0,69	0,02	1
	12	2022	0,01	0,08	142,0032	149,5768	9,26%	3,20%	26,45	0,56	0,02	1
NATIXIS	13	2021	0,01	0,11	135,1064	159,7558	7,22%	3,40%	26,02	0,52	0,02	1
	13	2022	0,01	0,10	142,0032	149,5768	9,26%	3,20%	25,96	0,56	0,02	1
CITIBANK	14	2021	0,04	0,25	135,1064	159,7558	7,22%	3,40%	25,97	0,42	0,01	1
	14	2022	0,04	0,23	142,0032	149,5768	9,26%	3,20%	25,92	0,35	0,01	1
BNA	15	2021	0,01	0,10	135,1064	159,7558	7,22%	3,40%	29,13	0,75	0,01	0
	15	2022	0,01	0,12	142,0032	149,5768	9,26%	3,20%	29,36	1,55	0,00	0
BEA	16	2021	0,02	0,16	135,1064	159,7558	7,22%	3,40%	29,06	0,65	0,00	0
	16	2022	0,01	0,09	142,0032	149,5768	9,26%	3,20%	29,18	0,55	0,00	0
BADR	17	2021	0,00	0,05	135,1064	159,7558	7,22%	3,40%	28,25	0,82	0,01	0
	17	2022	0,02	0,22	142,0032	149,5768	9,26%	3,20%	28,40	0,79	0,01	0
BDL	18	2021	0,00	0,03	135,1064	159,7558	7,22%	3,40%	27,93	0,85	0,01	0
	18	2022	0,00	0,05	142,0032	149,5768	9,26%	3,20%	28,05	0,75	0,01	0
CPA	19	2021	0,01	0,14	135,1064	159,7558	7,22%	3,40%	28,77	0,73	0,01	0
	19	2022	0,01	0,15	142,0032	149,5768	9,26%	3,20%	28,85	0,65	0,01	0
CNEP	20	2021	0,00	0,05	135,1064	159,7558	7,22%	3,40%	28,22	0,71	0,01	0
	20	2022	0,01	0,08	142,0032	149,5768	9,26%	3,20%	28,31	0,70	0,01	0

Annexes

Annexe N°03: Statistiques descriptives

```
. tabstat roa roe tc_ pib taille eff liq, statistics( mean sd max min ) columns(variables)
```

stats	roa	roe	tc_	pib	taille	eff	liq
mean	.0189992	.1051742	103.5044	.0217692	26.11601	.0174008	.9335767
sd	.0113374	.0560254	23.44268	.0231235	1.537764	.0080865	.334691
max	.0658311	.2500029	142.0032	.038	29.3612	.0520356	3.061933
min	-.0082509	-.0306348	72.8537	-.051	23.0881	.0035591	0

Annexe N°04: La matrice de corrélation

```
. pwcorr roa roe tc_ pib taille eff liq
```

	roa	roe	tc_	pib	taille	eff	liq
roa	1.0000						
roe	0.5527	1.0000					
tc_	-0.2451	-0.0982	1.0000				
pib	0.1309	0.1203	-0.3948	1.0000			
taille	-0.5465	0.1163	0.1980	-0.0783	1.0000		
eff	0.2373	-0.1645	-0.1261	-0.0077	-0.6763	1.0000	
liq	0.2953	-0.1688	-0.2528	0.0238	-0.3491	0.3839	1.0000

```
. pwcorr roa roe tc_ tc1_ pib inflation taille propriete eff liq
```

	roa	roe	tc_	tc1_	pib	inflat-n	taille
roa	1.0000						
roe	0.5527	1.0000					
tc_	-0.2451	-0.0982	1.0000				
tc1_	-0.2214	-0.0800	0.9651	1.0000			
pib	0.1309	0.1203	-0.3948	-0.4219	1.0000		
inflation	0.0429	0.1043	0.2406	0.2008	0.4328	1.0000	
taille	-0.5465	0.1163	0.1980	0.1946	-0.0783	0.0377	1.0000
propriete	0.5425	0.1660	0.0000	0.0000	-0.0000	0.0000	-0.8604
eff	0.2373	-0.1645	-0.1261	-0.1279	-0.0077	-0.0752	-0.6763
liq	0.2953	-0.1688	-0.2528	-0.2571	0.0238	-0.1752	-0.3491

	propri-e	eff	liq
propriete	1.0000		
eff	0.6309	1.0000	
liq	0.1728	0.3839	1.0000

Annexe N°05: Matrice de multicolinéarité des variables (VIF)

```
. vif
```

variable	VIF	1/VIF
eff	1.95	0.513760
taille	1.92	0.522110
tc_	1.29	0.776587
liq	1.25	0.797605
pib	1.20	0.833519
Mean VIF	1.52	

Annexes

Annexe N°06: Le test de spécification de Fisher pour l'équation de le ROA

```
. xtreg roa tc_ pib taille eff liq, fe
Fixed-effects (within) regression      Number of obs   =    260
Group variable: banque01             Number of groups =    20

R-sq:  within = 0.1649                obs per group: min =    13
      between = 0.5848                avg =          13.0
      overall  = 0.3628                max =          13

                                F(5,235)      =    9.28
corr(u_i, Xb) = 0.0868              Prob > F      =    0.0000
```

	Coef.	Std. Err.	t	P> t	[95% Conf. Interval]	
tc_	-.000056	.0000342	-1.64	0.103	-.0001233	.0000113
pib	.0146929	.0234185	0.63	0.531	-.0314442	.0608299
taille	-.0046652	.0021693	-2.15	0.033	-.008939	-.0003914
eff	-.4590257	.1439533	-3.19	0.002	-.7426297	-.1754218
liq	.0044898	.0019516	2.30	0.022	.000645	.0083346
_cons	.1501057	.0558059	2.69	0.008	.0401619	.2600495
sigma_u	.00517019					
sigma_e	.00789825					
rho	.2999649	(fraction of variance due to u_i)				

F test that all u_i=0: F(19, 235) = 5.41 Prob > F = 0.0000

Annexe N°07: Le test de spécification de Fisher pour l'équation de le ROE

```
. xtreg roe tc_ pib taille eff liq, fe
Fixed-effects (within) regression      Number of obs   =    260
Group variable: banque01             Number of groups =    20

R-sq:  within = 0.1465                obs per group: min =    13
      between = 0.0192                avg =          13.0
      overall  = 0.0298                max =          13

                                F(5,235)      =    8.07
corr(u_i, Xb) = -0.7356              Prob > F      =    0.0000
```

	Coef.	Std. Err.	t	P> t	[95% Conf. Interval]	
tc_	-.0005881	.0001719	-3.42	0.001	-.0009267	-.0002495
pib	.1921579	.1178465	1.63	0.104	-.0400127	.4243284
taille	.0273682	.0109164	2.51	0.013	.0058616	.0488748
eff	-1.971407	.7244007	-2.72	0.007	-3.398556	-.5442579
liq	.0036026	.0098207	0.37	0.714	-.0157453	.0229504
_cons	-.5219442	.2808261	-1.86	0.064	-1.075203	.0313141
sigma_u	.06068562					
sigma_e	.03974553					
rho	.69981533	(fraction of variance due to u_i)				

F test that all u_i=0: F(19, 235) = 12.90 Prob > F = 0.0000

Annexe N°08 : Régression primaire du modèle à effet fixe (ROA)

```
. xtreg roa tc_ pib taille eff liq, fe
Fixed-effects (within) regression      Number of obs   =    260
Group variable: banque01             Number of groups =    20

R-sq:  within = 0.1649                obs per group: min =    13
      between = 0.5848                avg =          13.0
      overall  = 0.3628                max =          13

                                F(5,235)      =    9.28
corr(u_i, Xb) = 0.0868              Prob > F      =    0.0000
```

	Coef.	Std. Err.	t	P> t	[95% Conf. Interval]	
tc_	-.000056	.0000342	-1.64	0.103	-.0001233	.0000113
pib	.0146929	.0234185	0.63	0.531	-.0314442	.0608299
taille	-.0046652	.0021693	-2.15	0.033	-.008939	-.0003914
eff	-.4590257	.1439533	-3.19	0.002	-.7426297	-.1754218
liq	.0044898	.0019516	2.30	0.022	.000645	.0083346
_cons	.1501057	.0558059	2.69	0.008	.0401619	.2600495
sigma_u	.00517019					
sigma_e	.00789825					
rho	.2999649	(fraction of variance due to u_i)				

F test that all u_i=0: F(19, 235) = 5.41 Prob > F = 0.0000

Annexes

Annexe N°09: Régression primaire du modèle à effet aléatoire (ROA)

```
. xtreg roa tc_ pib taille eff liq, re
Random-effects GLS regression           Number of obs   =       260
Group variable: banque01              Number of groups =        20

R-sq:  within = 0.1646                 obs per group: min =       13
      between = 0.5907                  avg =             13.0
      overall = 0.3660                  max =             13

Random effects u_i ~ Gaussian          Wald chi2(5)    =       70.51
corr(u_i, x) = 0 (assumed)             Prob > chi2     =       0.0000
```

	Coef.	Std. Err.	z	P> z	[95% Conf. Interval]	
tc_	-.0000504	.0000254	-1.99	0.047	-.0001002	-6.94e-07
pib	.0151399	.0232234	0.65	0.514	-.0303771	.060657
taille	-.0050086	.0009103	-5.50	0.000	-.0067927	-.0032244
eff	-.4439502	.1205967	-3.68	0.000	-.6803154	-.207585
liq	.0045599	.0018804	2.43	0.015	.0008744	.0082454
_cons	.1581608	.0245345	6.45	0.000	.110074	.2062475
sigma_u	.00506724					
sigma_e	.00789825					
rho	.29158671	(fraction of variance due to u_i)				

Annexe N°10: Test d'Hausman (ROA)

```
. hausman fixed random
Note: the rank of the differenced variance matrix (4) does not equal the number of coefficients being tested (5); be sure this is what you expect, or there may be problems computing the test. Examine the output of your estimators for anything unexpected and possibly consider scaling your variables so that the coefficients are on a similar scale.
```

	Coefficients			
	(b) fixed	(B) random	(b-B) Difference	sqrt(diag(V_b-V_B)) S.E.
tc_	-.000056	-.0000504	-5.54e-06	.0000229
pib	.0146929	.0151399	-.0004471	.0030167
taille	-.0046652	-.0050086	.0003433	.0019691
eff	-.4590257	-.4439502	-.0150756	.0786066
liq	.0044898	.0045599	-.0000701	.0005224

b = consistent under Ho and Ha; obtained from xtreg
B = inconsistent under Ha, efficient under Ho; obtained from xtreg

Test: Ho: difference in coefficients not systematic

$$\begin{aligned} \chi^2(4) &= (b-B)'[(V_b-V_B)^{-1}](b-B) \\ &= 0.33 \\ \text{Prob} > \chi^2 &= 0.9881 \end{aligned}$$

Annexe N°11: Régression primaire du modèle à effet fixe (ROE)

```
. xtreg roe tc_ pib taille eff liq, fe
Fixed-effects (within) regression       Number of obs   =       260
Group variable: banque01              Number of groups =        20

R-sq:  within = 0.1465                 obs per group: min =       13
      between = 0.0192                  avg =             13.0
      overall = 0.0298                  max =             13

corr(u_i, xb) = -0.7356                F(5,235)       =       8.07
                                                Prob > F        =       0.0000
```

	Coef.	Std. Err.	t	P> t	[95% Conf. Interval]	
tc_	-.0005881	.0001719	-3.42	0.001	-.0009267	-.0002495
pib	.1921579	.1178465	1.63	0.104	-.0400127	.4243284
taille	.0273682	.0109164	2.51	0.013	.0058616	.0488748
eff	-1.971407	.7244007	-2.72	0.007	-3.398556	-.5442579
liq	.0036026	.0098207	0.37	0.714	-.0157453	.0229504
_cons	-.5219442	.2808261	-1.86	0.064	-1.075203	.0313141
sigma_u	.06068562					
sigma_e	.03974553					
rho	.69981533	(fraction of variance due to u_i)				

F test that all u_i=0: F(19, 235) = 12.90 Prob > F = 0.0000

Annexes

Annexe N°12 : Régression primaire du modèle à effet aléatoire (ROE)

```
. xtreg roe tc_ pib taille eff liq, re
```

Random-effects GLS regression
Group variable: banque01

Number of obs = 260
Number of groups = 20

R-sq: within = 0.1304
between = 0.0146
overall = 0.0429

obs per group: min = 13
avg = 13.0
max = 13

Random effects u_i ~ Gaussian
corr(u_i, x) = 0 (assumed)

wald chi2(5) = 30.88
Prob > chi2 = 0.0000

roe	Coef.	Std. Err.	z	P> z	[95% Conf. Interval]	
tc_	-.000322	.0001371	-2.35	0.019	-.0005908	-.0000533
pib	.1808926	.1195828	1.51	0.130	-.0534853	.4152705
taille	.0046592	.0059357	0.78	0.432	-.0069746	.016293
eff	-2.240827	.6571178	-3.41	0.001	-3.528754	-.9528997
liq	.0000487	.0098225	0.00	0.996	-.0192031	.0193004
_cons	.0518347	.1571055	0.33	0.741	-.2560865	.3597559
sigma_u	.03722924					
sigma_e	.03974553					
rho	.4673451	(fraction of variance due to u_i)				

Annexe N°13: Test d'Hausman (ROE)

```
. hausman random fixed
```

Note: the rank of the differenced variance matrix (4) does not equal the number of coefficients being tested (5); be sure this is what you expect, or there may be problems computing the test. Examine the output of your estimators for anything unexpected and possibly consider scaling your variables so that the coefficients are on a similar scale.

	Coefficients		(b-B) difference	sqrt(diag(v_b-v_B)) S.E.
	(b) random	(B) fixed		
tc_	-.000322	-.0005881	.0002661	.
pib	.1808926	.1921579	-.0112652	.0203038
taille	.0046592	.0273682	-.022709	.
eff	-2.240827	-1.971407	-.26942	.
liq	.0000487	.0036026	-.0035539	.0001883

b = consistent under Ho and Ha; obtained from xtreg
B = inconsistent under Ha, efficient under Ho; obtained from xtreg

Test: Ho: difference in coefficients not systematic

chi2(4) = (b-B)'[(v_b-v_B)^(-1)](b-B)
= 36.00
Prob>chi2 = 0.0000
(v_b-v_B is not positive definite)

Annexe N°14 : Test d'hétéroscédasticité (ROA)

```
. estat hettest
```

Breusch-Pagan / Cook-Weisberg test for heteroskedasticity
Ho: Constant variance
Variables: fitted values of roa

chi2(1) = 29.89
Prob > chi2 = 0.0000

Annexe N°15: Test d'hétéroscédasticité (ROE)

```
. estat hettest
```

Breusch-Pagan / Cook-Weisberg test for heteroskedasticity
Ho: Constant variance
Variables: fitted values of roe

chi2(1) = 6.28
Prob > chi2 = 0.0122

Annexe N°16: Test d'autocorrélation des erreurs (ROA)

```
. xtserial roa tc_ pib taille eff liq,
```

Wooldridge test for autocorrelation in panel data
H0: no first-order autocorrelation

F(1, 19) = 13.264
Prob > F = 0.0017

Annexes

Annexe N°17: Test d'autocorrélation des erreurs (ROE)

```
. xtserial roe tc_ pib taille eff liq,
wooldridge test for autocorrelation in panel data
H0: no first-order autocorrelation
      F( 1, 19) = 14.646
      Prob > F = 0.0011
```

Annexe N° 18: Estimation du modèle par PCSE (ROA)

```
. xtpcse roa tc_ pib taille eff liq
Linear regression, correlated panels corrected standard errors (PCSEs)
Group variable:  banque01          Number of obs   = 260
Time variable:  annee              Number of groups = 20
Panels:         correlated (balanced)  Obs per group: min = 13
Autocorrelation: no autocorrelation    avg = 13
                                                max = 13
Estimated covariances = 210          R-squared       = 0.3671
Estimated autocorrelations = 0        wald chi2(5)   = 105.10
Estimated coefficients = 6            Prob > chi2    = 0.0000
```

roa	Panel-corrected		z	P> z	[95% Conf. Interval]	
	Coef.	Std. Err.				
tc_	-.0000478	.0000284	-1.68	0.093	-.0001035	7.90e-06
pib	.0169036	.0294421	0.57	0.566	-.0408018	.0746091
taille	-.004877	.0005605	-8.70	0.000	-.0059755	-.0037785
eff	-.3898347	.0827035	-4.71	0.000	-.5519306	-.2277389
liq	.0049234	.0019445	2.53	0.011	.0011122	.0087346
_cons	.1531323	.0160208	9.56	0.000	.1217322	.1845324

Annexe N° 19: Estimation du modèle par PCSE (ROE)

```
. xtpcse roe tc_ pib taille eff liq
Linear regression, correlated panels corrected standard errors (PCSEs)
Group variable:  banque01          Number of obs   = 260
Time variable:  annee              Number of groups = 20
Panels:         correlated (balanced)  Obs per group: min = 13
Autocorrelation: no autocorrelation    avg = 13
                                                max = 13
Estimated covariances = 210          R-squared       = 0.0673
Estimated autocorrelations = 0        wald chi2(5)   = 30.54
Estimated coefficients = 6            Prob > chi2    = 0.0000
```

roe	Panel-corrected		z	P> z	[95% Conf. Interval]	
	Coef.	Std. Err.				
tc_	-.0002985	.0001437	-2.08	0.038	-.0005801	-.0000169
pib	.1830767	.1439967	1.27	0.204	-.0991518	.4653051
taille	.0007841	.002488	0.32	0.753	-.0040924	.0056605
eff	-.7342967	.5032978	-1.46	0.145	-1.720742	.2521489
liq	-.0257643	.0113082	-2.28	0.023	-.047928	-.0036006
_cons	.1484373	.073786	2.01	0.044	.0038195	.2930551

Table des matières

Liste des abréviations	II
Liste des annexes	III
Liste des figures.....	IV
Liste des tableaux	V
Résumé	VI
Introduction générale	A
Chapitre 01 : Les aspects théoriques du taux de change	1
Introduction	1
Section 01 : Marché et régime de change.....	2
1.1. Le marché des changes	2
1.1.1. Définition du marché des change	2
1.1.2. Les caractéristiques du marché des changes.....	2
1.1.3. Les intervenants du marché des changes	3
1.1.4. Comportements de marché des changes	6
1.1.5. Les compartiments du marché des changes.....	7
1.2. Les régimes de change :	10
1.2.1. Définition du régime de change :	10
1.2.2. Typologie des régimes de change	10
1.2.3. Les avantages et les inconvénients des régimes de change	13
1.2.4. Le choix d'un régime de change.....	14
1.3. Le taux de change	16
1.3.1. Définition du taux de change.....	16
1.3.2. Les types du taux de change	17
Section 02 : Les déterminants du taux de change.....	19
2.1. Les déterminants à long terme du taux de change.....	19
2.1.1. La parité des pouvoirs d'achat (PPA)	20
2.1.2. L'Approche par La Balance des paiements	22
2.2. Les déterminants du taux de change à court terme.....	23
2.2.1. La théorie de la Parité des Taux d'intérêt (PTI)	24

Table des matières

Section 03 : Le marché de change et le taux de change en Algérie.....	26
3.1. Le marché de change en Algérie.....	26
3.1.1. Le marché interbancaire (officiel)	26
3.1.2. Le marché parallèle (informel)	27
3.2. Le taux de change en Algérie	28
3.2.1. L'adoption d'un régime de change fixe	28
3.2.2. L'adoption d'un régime de change flottant géré.....	29
Conclusion.....	31
Chapitre 02 : La performance financière de la banque et le risque de change	32
Introduction	32
Section 01 : La performance financière de la banque	33
1.1. Notions sur la performance de l'entreprise.....	33
1.1.1. Définition de la performance de l'entreprise.....	33
1.1.2. La performance de l'entreprise : d'une approche unidimensionnelle à une vision multidimensionnelle	33
1.2. La mesure de la performance financière dans la banque.....	35
1.2.1. Les indicateurs boursiers de la performance bancaire.....	36
1.2.2. Les indicateurs économiques de la performance bancaire	36
1.2.3. Les indicateurs traditionnels de la performance bancaire	37
1.2.4. Les indicateurs utilisés par la banque d'Algérie	39
1.3. Les déterminants de la performance financière des banques	41
1.3.1. Les déterminants internes de la performance	41
1.3.2. Les déterminants externes de la performance.....	44
Section 02 : Le risque de change	46
2.1. Définition du risque de change et de ses formes	46
2.1.1. Définition du risque de change.....	46
2.1.2. Les formes de risque de change.....	47
2.2. Mesure du risque de change	48
2.3. Couverture contre le risque de change	50

Table des matières

2.3.1. Techniques internes	50
2.3.2. Techniques externes.....	51
Section 03 : La relation entre la performance des banques et le risque de change (Revue de la littérature)	54
Conclusion.....	59
Chapitre 03 : Etude empirique de variation du taux de change sur la performance des banques en Algérie.....	61
Introduction	61
Section 01: Secteur bancaire algérien.....	62
1.1. Historique du secteur bancaire algérien.....	62
1.2. La réglementation bancaire en Algérie	65
1.2.1. Loi du 19 Août 1986 relative au régime des banques et du crédit.....	65
1.2.2. Loi du 12 Janvier 1988	66
1.2.3. Loi sur la monnaie et le crédit n°90-10 du 14 Avril 1990	67
1.2.4. Ordonnance n°01-01 du 27 Février 2001	68
1.2.5. Ordonnance n°03-11 du 26 Août 2003 relative à la monnaie et au crédit (O.M.C).....	68
1.2.6. Ordonnance n°10-04 du 26 Août 2010.....	69
1.2.7. Loi N° 17-10 du 11 octobre 2017	70
1.2.8. Loi N° 23-09 du 21 juin 2023 portant loi monétaire et bancaire.....	70
1.3. Le système bancaire dans la période actuelle	70
1.3.1. La Banque d'Algérie	71
1.3.2. Les banques commerciales	72
1.3.3. Les établissements financiers	74
1.3.4. Les bureaux de représentation	75
Section 02 : Démarche méthodologique.....	76
2.1. Description des données	76
2.1.1. Présentation de l'échantillon	76
2.1.2. La collecte et sources des données	76
2.2. La méthode et les outils d'analyse.....	76
2.2.1. Justification du choix de la méthode	76

Table des matières

2.2.2. Présentation de la méthode d'analyse.....	77
2.3. Présentation des variables du modèle.....	83
2.3.1. Les variables à expliquer (dépendantes).....	83
2.3.2. Les variables explicatives (indépendantes)	84
2.3.3. Spécification du modèle	87
2.4. Etude descriptive	88
2.4.1. Statistiques descriptives du modèle.....	88
2.4.2. Matrice de corrélation des variables.....	89
2.4.3. Le test de multi colinéarité des variables explicatives du modèle (VIF).....	90
Section 03 : Les résultats et les interprétations.....	91
3.1.1. Test de spécification de Fisher.....	91
3.1.2. Test de spécification d'Hausman	92
3.1.3. Test d'hétéroscédasticité.....	93
3.1.4. Test d'autocorrélation des erreurs.....	93
3.2. Les résultats de la régression	94
3.3. Interprétation des résultats.....	96
3.3.1. Taux de change (TC)	96
3.3.2. Taux de croissance du PIB.....	96
3.3.3. Taille	97
3.3.4. Efficience (EFF)	97
3.3.5. Liquidité (Liq)	97
Conclusion.....	99
Conclusion générale	100
Bibliographie	103
Annexes	

